Jubilé d'or
50 ANS
1913 – 196[3]

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

[...] 18 — ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 9 AOUT 1963 — PRIX 10c

Editorial

La France de 1963 n'est plus la France de 1940: De Gaulle

Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, les conférences de presse du général de Gaulle, président de la République française, sont des évènements rares et très soigneusement montés. Les journalistes, anxieux d'en extraire des manchettes sensationnelles pour l'édition du jour ou du lendemain, risquent par conséquent de manquer les nuances dans les déclarations présidentielles et surtout de ne pas suivre la structure de ses réponses, structure qui fait saisir les principes dictant ses prises de positions. Dans ces circontances on apprend qu'il est sage d'attendre le procès-verbal d'une de ces audiences, afin de pouvoir en extraire l'essentiel dans son contexte. Ainsi on évite d'écrire simplement: "De Gaulle rejette le traité tripartite Moscou-Londres-Washington".

Le général de Gaulle (selon le texte mis à notre disposition par le Consulat de France) a signalé, à la conférence du 29 juillet, au Palais de l'Elysée, que la France de 1963 n'est plus la France de 1940. Il en résulte que les rapports entre la France et les Etats-Unis, toujours inébranlablement assis sur l'amitié et l'alliance, doivent être modifiés aujourd'hui, de sorte que les décisions sur l'avenir de l'Europe seront prises en premier lieu par l'Europe, dont la France est la puissance centrale, ou plus exactement "essentielle". C'est la France alors qui convoquera une conférence sur le désarmement, c'est la France qui décidera quelle sera sa politique dans le développement d'une force de frappe nucléaire, c'est la France qui, de concert avec ses voisins, mènera l'unité économique de l'Europe vers l'unité politique.

Le président de la République procède d'une façon très habile en vue de faire connaître aux journalistes et à tous ceux qui sont aux écoutes, cette attitude française. Après l'ouverture de la conférence, toutes les questions sont posées pendant un certain temps par les gens de la presse. Ces questions sont ensuite groupées par les secrétaires, sous l'oeil vigilant du général qui en détermine la suite selon ce qu'il a déjà décidé de dire. Ayant annoncé alors en une phrase massive, un sommaire logique et compréhensif des sujets abordés, il invite le journaliste qui a formulé la première question dans l'ordre logique, à l'exprimer de nouveau. Il s'agit, l'on s'en rend compte, de poser tranquillement la pierre angulaire de tout l'édifice qui s'ensuivra.

Déclaration de base

Et voici la déclaration lapidaire qui servira de base aux positions ultérieures:

Réponse. — Quand on parle de la situation de la France, il faut avant tout penser à l'immense transformation qu'elle est en train d'accomplir. Bien que nous y assistions partout et à chaque instant, il nous est difficile d'en imaginer l'étendue et le rythme.

Par rapport à l'avant-guerre, notre industrie, on le sait, a presque triplé sa production.

Notre agriculture, qui emploie beaucoup moins de bras, produit environ deux fois plus par tête de cultivateur actif.

Nos établissements d'enseignement secondaire, nos lycées, nos collèges, reçoivent 2,000,000 d'élèves au lieu de 500,000 à peine.

Un million deux cent mille Français entrent ou entreront cette année dans 325,000 logements neufs, c'est-à-dire trois fois plus que dans une année d'antan.

Il roule sur nos routes 8,000,000 d'autos alors qu'il en roulait 2,000,000.

Ayant établi ce fait, De Gaulle en profite pour rappeler indirectement le caractère totalitaire de la Russie (fait que l'euphorie du traité Russo-Américain pourrait faire oublier). Le progrès économique en France se poursuit, dit-il, dans une collaboration harmonieuse entre l'Etat et les cadres qui cherchent toujours à se maintenir entre une politique de "laisser-faire laisser-passer" d'une part, et de dictature, d'autre part. La dictature économique et politique qui a fait le succès de la "Russie Soviétique, de l'Allemagne Hitlérienne, de la République Chinoise . . . une pareille oppression serait à coup sûr détestée dans un pays comme le nôtre qui veut la justice sociale, mais qui ne croit pas qu'on puisse l'établir sur l'écrasement de la liberté et de la dignité de l'homme". Un peu plus loin il revient sur cette idée en avouant ne pas avoir constaté trop de différences entre Lenine, Trotsky, Staline, Beria, Malinkov, Khrouchtchev, Tito, Nagy et Mao Tse Toung. "Chacun de ces détenteurs, à son tour, condamne, excommunie, écrase et quelquefois tue les autres . . . L'étendard de l'idéologie ne couvre en réalité que des ambitions. Et je vois bien qu'il en est ainsi depuis que le monde est né".

Rapports franco-américains

Le terrain ainsi préparé (et le président laisse entendre que l'harmonie intérieure de la France, maintenant en paix avec le monde, sera portée à sa perfection par le pardon éventuel des "subversifs"), le président de Gaulle pose la question des rapports franco-américains à la suite des accords Moscou-Washington. Premièrement, ça va bien, comme d'habitude, entre ces deux pays; deuxièmement, ça ira mieux à mesure que l'on comprendra que les temps ont changé; troisièmement, cela arrivera quand on attaquera la question véritablement navrante du désarmement, à l'invitation de la France.

Les journalistes ont dû rougir un peu de l'exorde sur cette question, car l'orateur distingue nettement entre l'agitation qui passe pour l'opinion publique aux Etats-Unis (et en France) et l'entente qui règne au niveau officiel. Une amitié de deux cents ans relie ces deux nations: "La France est la seule nation, entre toutes sans exception, qui ait combattu à leurs (Américains) côtés pendant trois guerres: la guerre de l'Indépendance, la première et la deuxième guerres mondiales, dans des conditions à jamais inoubliables". Quant à l'Alliance (effective sans être officielle aux temps de Washington, de Franklin, de La Fayette, de De Grasse, de Rochambau), elle existe actuellement et "tout impose aux deux pays de la maintenir" contre la menace du "bloc soviétique". La responsabilité capitale de l'Alliance atlantique en particulier pèse sur les Etats-Unis et la France, parce que cette première république jouit aujourd'hui de puissances atomiques et la seconde "quelle que soit l'infériorité actuelle de ses moyens est politiquement, géographiquement, moralement, militairement essentielle à la coalition". La situation nouvelle de la France impose cependant des modifications à l'entente. En quatre phrases lourdes et incisives, le général a fait le contraste entre la France de 1940 et d'aujourd'hui, et, délicatement, entre les Etats-Unis d'après-guerre et d'aujourd'hui. Le rôle de cette dernière nation en Europe doit en être profondément modifié.

M. De Gaulle commente alors directement le récent traité, partiel, peu conséquent pour le désarmement, fragile, qui ne change rien à la terrible menace que les armements nucléaires des deux rivaux font peser sur le monde et, en premier lieu, sur les peuples qui en sont dépourvus. C'est un point de départ, que la France, après avoir stabilisé le Marché commun, stimulera par une conférence sur le désarmement. L'année 1964 sera alors décisive pour l'Europe, et la France prendra la place qui lui convient dans le débat.

M. Dumont Lepage, de Graveloburg, agira comme président de la commission "Musique et Arts plastiques" au congrès de l'ACELF à Vancouver.

* * *



M. Marcel Lancelot, président du Comité de Fonctionnement Scolaire de l'AECFM, agira comme secrétaire de la commission "Langues" au congrès de l'ACELF à Vancouver.

L'hon. Stewart McLean

L'hon. Stewart McLean, ministre d'Instruction de la province du Manitoba, a suivi les cours de français à Trois-Pistoles, Qué., cette année, et s'est mérité les éloges de tous, professeurs et étudiants, par ses efforts. Il est demeuré dans une famille de langue française, en ce village où l'anglais est presqu'inconnu. A l'école, naturellement, tout se fait en français.

A l'insu du ministre, son "patron" a reçu un rapport louangeur à son sujet de la part de M. le professeur T.-J. Casaubon, directeur de l'école qui fait partie de l'Université de Western Ontario. Les mots lui manquent, dit-il, pour exprimer son admiration à l'égard de M. McLean, dont les efforts ont été une source d'édification pour tout le corps étudiant. Son travail ardu lui mérite certainement un bon congé, et fait croire que si tous les instituteurs et fonctionnaires du Manitoba sont inspirés par le même goût de perfectionnement personnel, le système d'instruction manitobain doit être le meilleur du pays. "Nous avons été très honorés, conclut-il, d'avoir eu ce distingué ministre parmi nous, à l'école et dans le village de Trois Pistoles."

La région de Dauphin, dans le centre-nord de la province ayant été le centre de ses activités, M. McLean n'avait guère eu d'occasions de connaître la vie française au Manitoba avant son entrée dans le cabinet Roblin, comme ministre d'instruction. Homme très pondéré il pose depuis une couple d'années des gestes qui révèle du progrès chez lui sur ce point, notamment la récente déclaration au sujet de l'enseignement du français dans les premières années scolaires. A la prochaine session législative, un discours en français?

Deux prêtres de l'Ouest, missionnaires au Brésil

M. l'abbé Jean-Claude Rousseau, du diocèse de St-Paul, Alberta, et M. l'abbé Laurent Lemay, du diocèse de Prince-Albert, Saskatchewan, se sont inscrits au cours du Centre de Formation Interculturelle de Petropolis — session de javier 1964 — apsès quoi ils iront travailler à São Paulo, au Brésil.

A Vancouver, l'ACELF se penchera sur les instruments modernes d'instruction

Le XVIe Congrès de l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française se tiendra du 19 au 23 août à Vancouver, avec excursions à Maillardville et Victoria. Les membres de cette grande association nationale du Canada Français étudieront surtout l'usage des moyens audio-visuels dans l'enseignement, avec priorité à la diffusion radiophonique et télévisée. Le programme révèle cependant qu'en même temps les congressistes entendent manifester en cet endroit étranger la vie française "a mari usque ad mare" et apporter un témoignage réconfortant aux Franco-Colombiens.

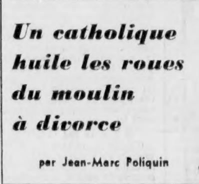
C'est pour ces raisons qu'on a tenu à inviter comme orateurs des sommités, M. Alphonse Ouimet, président de la Société Radio-Canada, qui parlera de la "Civilisation de l'Image", l'hon. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse de la province de Québec, l'hon. Jean Lesage, conférencier au banquet de clôture, ainsi que Son Excellence M. Raymond Bousquet, ambassadeur de France.

A l'occasion de la visite à Victoria, le 22 août, M. J.-Roméo Paquette, président de la Fédération canadienne-française de la Colombie-Britannique, parlera de la situation des siens; le même jour dans la soirée il y aura réunion des groupes à caractère national, inspecteurs, associations d'éducation, enseignants, parents et maîtres à Vancouver. Enfin, le dernier jour, une assemblée générale étudiera le thème: "Comité ACELF du Centenaire de la Confédération".

En plus des discours majeurs, il y aura étude en six commissions des moyens audio-visuels selon les spécialités suivantes: Enseignement des langues (M. Marcel Lancelot, secrétaire); sciences religieuses; histoire et géographie; sciences naturelles, physiques, mathématiques; musique et arts plastiques (M. Dumont Lepage, président); organisation scolaire. Les colloques seront aussi suivis de démonstrations techniques.

Au Parlement — Sans Parti Pris

Un catholique huile les roues du moulin à divorce



par Jean-Marc Poliquin

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Les catholiques n'ont pas à se glorifier du rôle qu'ils ont joué au Parlement au sujet du bill C-93.

Ce bill portait sur la dissolution et l'annulation du mariage. Il avait été présenté aux Communes par M. Nicholas Mandziuk, de Marquette (Manitoba).

Le texte ratifié par les Communes disait que le Sénat du Canada peut, sur pétition de l'une ou l'autre des parties à un mariage, déclarer au moyen d'une résolution, que le mariage est dissous ou annulé, selon le cas.

Le paragraphe 2 de l'article 2 portait que les aspirants au divorce gardent la faculté, dans un délai de 30 jours, d'adresser une pétition au Parlement. La loi que le Parlement pourra alors adopter empêchera la résolution d'avoir "quelque vigueur ou effet".

L'article 3 du bill se lisait ainsi: "Une résolution du Sénat déclarant qu'un mariage est dissous ou annulé ne doit être adoptée par cette Chambre que si un de ses fonctionnaires, désigné par le président du Sénat, fait une recommandation dans ce sens après avoir apprécié les éléments de preuve à l'appui de la pétition . . ."

Aux Communes, les députés catholiques — sauf un, — n'ont rien trouvé à redire, du point de vue moral, à un bill qui facilite ainsi le divorce.

Seul M. Gérard Girouard, député créditiste de Labelle, a formulé des réserves. Il a déclaré: "Je n'ai pas l'intention de m'opposer au projet de loi. Nous avons trouvé une solution de compromis très heureuse . . , je voudrais simplement mentionner que j'aimerais voir la Chambre trouver et dépenser autant de temps, d'énergie et d'argent pour chercher une solution visant à raccommoder les mariages malheureux plutôt que de les briser encore plus".

Ce sont des réserves assez minces, mais M. Girouard a du moins le mérite d'avoir été le seul député à souligner que le Sénat ne devrait pas se contenter d'un travail négatif relativement au mariage.

Au Sénat, la plupart des catholiques ont gardé le silence, au sujet du bill C-93. Trois seulement ont formulé des objections. Par ailleurs, un catholique éminent a pris la défense de la mesure.

Le sénateur Cyrille Vaillancourt, de Lévis, a émis des doutes sur la constitutionnalité de la mesure, doutant qu'elle fût conforme à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Il s'est étonné de voir "donner à des particuliers des pouvoirs qu'aucune autre organisation ne peut avoir, et dont le gouvernement ne peut même pas se servir".

Le sénateur Gustave Monette, de Montréal, a insisté sur les aspects techniques du bill. Il a parlé surtout en avocat qui se méfie d'une innovation conçue sous le signe de la facilité.

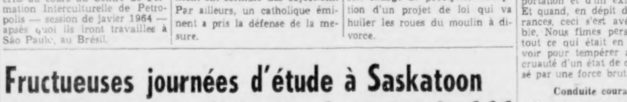
Le sénateur Charles Power, de Québec, a parlé sans ménagement, employant parfois des paroles très crues. Il a dit, par exemple: "Il s'agit d'un avorton. C'est un bill qui enlève des pouvoirs dans une direction et qui en confère dans l'autre. Il n'est ni chair ni poisson. Il ne fait que peur".

Le sénateur a protesté contre la délégation de pouvoir à un bureaucrate: "Le bill C-93 dégrade et avilit le Sénat en confiant un droit de veto à un fonctionnaire . . . Les députés en sont venus à un compromis qui abaisse notre Chambre. Au lieu de s'intituler loi autorisant le Sénat à dissoudre ou annuler le mariage, le bill devrait s'intituler loi autorisant le président du Sénat à déléguer à quelqu'un des pouvoirs qu'il n'a pas lui-même".

M. Power a ajouté que s'il était député aux Communes, il se serait opposé à un tel projet de loi, "à moins de vouloir réellement abolir le Sénat".

Les objections des sénateurs catholiques, surtout celles de M. Power, ont largement déterminé l'adoption de plusieurs amendements au bill C-93. Le principal atténue le pouvoir du fonctionnaire qui, au lieu de faire une recommandation sur les pétitions de divorce, adressera un "rapport" au Sénat.

C'est une amélioration sensible, puisqu'elle aura pour effet de laisser le Sénat maître absolu de ses décisions en matière de divorce. On peut quand même regretter qu'un catholique en renom comme le sénateur Thomas d'Arcy Leonard, de Toronto, se soit chargé de précipiter l'adoption d'un projet de loi qui va huiler les roues du moulin à divorce.



Fructueuses journées d'étude à Saskatoon des coopérateurs de langue française du CCC

(Voir rapport à la huitième page)



Des étudiants en science biblique de plusieurs pays convergent vers Jérusalem où ils étudieront ensemble les manuscrits de la Mer Morte. Une version de la Bible, acceptable aux Catholiques, Orthodoxes et Protestants du monde d'expression anglaise, semble définitivement possible à plusieurs de ces spécialistes. On s'attend à ce que ce soit là l'un des grands points de discussion de la deuxième session du Concile Vatican II.

Un éclatant témoignage de Paul VI sur Pie XII

On sait les protestations suscitées en Allemagne, en mars dernier, par la présentation à Berlin de la pièce d'un jeune auteur, Rolf Hochhuth, intitulée "Der Stellvertreter" (le Vicaire ou le Représentant), mettant en scène le pape Pie XII pendant la dernière guerre, et le chargeant de la responsabilité du massacre des Juifs par les nazis. Depuis, non seulement la controverse n'a pas cessé en Allemagne, mais encore elle a gagné d'autres pays, en particulier l'Angleterre, où la compagnie théâtrale "Royal Shakespeare" a inscrit cette pièce à son programme pour l'automne prochain. Une production identique s'annonce aussi à New York.

Le grand hebdomadaire "Sunday Times" avait publié, le 5 mai, à l'occasion de cette nouvelle, un article vraiment insultant pour la mémoire de Pie XII. L'hebdomadaire catholique "The Tablet" avait répliqué la semaine suivante. Or, le 21 juin, alors qu'à Rome était proclamé l'avènement de Paul VI, la rédaction du "Tablet" recevait une des dernières lettres écrites par le Saint-Père (Cardinal Montini) avant son élection; elle rend à Pie XII un hommage éclatant. Elle a été publiée simultanément, le 29 juin, à Londres et à Rome par le "Tablet" et par "L'Osservatore Romano", ce qui montre bien l'importance que lui attache le Pape. Nous sommes heureux d'en porter ici le texte intégral à la connaissance de nos lecteurs.

* * *

C'est avec grand plaisir que j'ai lu l'article intitulé "Pie XII et les Juifs", paru dans votre périodique du 11 mai 1963. C'est une excellente défense, non seulement du vénéré Pape Pie XII et du Saint-Siège, mais encore de la vérité historique et de la logique, sans parler du sens commun.

Mon intention n'est point, ici, d'examiner les questions soulevées par MM. Rolf Hochhuth et Erwin Piscator, auteur et producteur de la pièce intitulée "Der Stellvertreter ("le vicaire"): à savoir précisément si c'était le devoir de Pie XII de condamner de façon publique et spectaculaire le massacre des Juifs au cours de la dernière guerre. On pourrait encore, à coup sûr, dire bien des choses à ce sujet même après l'article très net et percutant de "l'Osservatore Romano" du 5 avril. Car la thèse de M. Hochhuth, telle qu'elle est présentée par M. Georges Steiner dans le "Sunday Times" du 5 mai: "Nous sommes tous complices de ce qui nous laisse indifférents", n'est pas du tout applicable à la personnalité et à l'oeuvre du Pape Pie XII. Pour ma part, je ne puis concevoir comment il est possible de porter une telle accusation (d'en faire le sujet d'une pièce) contre un Pontife, qui pouvait déclarer en conscience devant le monde entier: "Il n'a manqué aucun effort de Notre part, tout ce qu'une anxieuse sollicitude pouvait suggérer a été tenté pour empêcher les horreurs d'une déportation et d'un exil en masse. Et quand, en dépit de Nos espérances, ceci s'est avéré impossible, Nous fîmes personnellement tout ce qui était en Notre pouvoir pour tempérer au moins la cruauté d'un état de choses imposé par une force brutale."

Conduite courageuse

Mais l'histoire — qui ne consiste pas à manipuler artificiellement des faits pour les assortir à une idée préconçue comme nous le voyons dans "Der Stellvertreter" — défendra la conduite de Pie XII en face des excès criminels du régime nazi, montrera comment cette conduite peut être jugée vigilante, tenace, désintéressée et courageuse quand on l'envisage dans son vrai contexte, dans les conditions concrètes de l'époque.

Pour ma part, je considère de mon devoir de contribuer à clarifier les jugements des hommes sur la réalité historique ainsi mise en question (et si déformée dans la pseudo-réalité de la pièce de M. Hochhuth) en précisant que le caractère donné à Pie XII dans cette pièce — à en juger par les articles de presse — ne représente pas l'homme qu'il fut réellement. En fait, il le dénature même totalement. Je suis bien placé pour l'affirmer, car j'ai eu le privilège de collaborer de très près avec Pie XII lors de son pontificat, près de lui tous les jours entre 1937, où il était encore secrétaire d'Etat, et 1954, temps qui recouvre entièrement la période de la guerre mondiale.

Il est vrai que l'étendue stricte de mes devoirs ne comprenait pas les affaires étrangères ("extraordinaires" comme on les appelle dans le langage de la Curie romaine), mais la bonté dont Pie XII faisait preuve envers moi et la nature même de mon travail en tant que "substitut" à la secrétairerie d'Etat me donnaient accès à l'esprit, et j'ajouterais même, au coeur de ce grand Pape.

Image fausse

L'image de Pie XII, telle qu'elle serait présentée par Hochhuth, est fausse. Par exemple, il est entièrement faux de le taxer de lâcheté. Son tempérament naturel, ainsi que la conscience qu'il avait de son autorité et de sa mission, parlent clairement contre une telle accusation. Je pourrais citer une foule de faits qui prouveraient que l'extérieur frêle et doux de Pie XII, sa parole retenue et raffinée cachaient — ou plutôt révélaient — un caractère noble et viril, capable de prendre de très fermes décisions et d'adopter sans crainte des positions qui pouvaient entraîner des risques considérables.

Il n'est pas vrai non plus que Pie XII était un solitaire dépourvu de bonté. C'était, au contraire, un homme d'une sensibilité exquise et d'une très délicate sympathie. Certes, il aimait la solitude. Son esprit riche et cultivé, son extraordinaire puissance de pensée et d'étude le conduisaient à éviter toute distraction inutile, toute détente qui n'était pas nécessaire Mais il était tout à fait l'inverse d'un être fermé, loin de la vie, indifférent aux hommes et aux événements.

Au contraire, il avait le désir constant d'être informé de tout. Il désirait entrer à fond dans l'histoire de son époque meurtrie. Il sentait profondément qu'il était lui-même pour une part dans cette histoire et il désirait y participer totalement, en partager les souffrances dans son coeur et dans son âme.

Merveilleusement sympathique

Permettez-moi de citer, à ce propos, les paroles d'un témoin bien qualifié, sir d'Arcy Osborne, ministre britannique auprès du Saint-Siège qui, lorsque les Allemands occupaient Rome, dut se réfugier dans la Cité du Vatican. Ecrivant au "Times", le 20 mai, sir d'Arcy déclarait:

"Pie XII était l'homme le plus merveilleusement humain, bienveillant, généreux, sympathique (et aussi le plus saint) que j'aie eu le privilège de rencontrer pendant ma longue vie."

De même, il n'est pas vrai que la conduite du Pape Pie XII ait été inspirée par l'opportunisme et le calcul politique. C'est comme si l'on affirmait — et ce serait aussi calomnieux — que sa façon de gouverner l'Eglise fut motivée par des considérations matérielles.

Quant au fait qu'il n'ait pas fait montre d'une violente opposition à Hitler pour sauver la vie de ces millions de Juifs massacrés par les nazis, n'importe qui le comprendra à condition d'éviter la faute qu'a commise M. Hochhuth. Ce dernier veut juger ce qui aurait pu être effectivement réalisé, dans les conditions épouvantables de guerre et d'oppression nazie, en fonction de ce qui aurait été faisable dans des conditions normales, ou dans des conditions hypothétiques, arbitrairement inventées par l'imagination d'un jeune auteur de théâtre.

Attitude nuisible

Une attitude de protestation et de condamnation, celle justement que le jeune écrivain reproche à Pie XII de ne pas avoir adoptée, aurait été non seulement vaine, mais encore nuisible. Tout est là. La théorie de "Der Stellvertreter révèle une pénétration insuffisante des réalités psychologiques, politiques et historiques de la part de l'auteur, soucieux d'écrire une pièce intéressante.

Supposons que Pie XII ait accompli ce que M. Hochhuth lui reproche de ne pas avoir fait. Il aurait provoqué tant de représailles et de malheurs qu'Hochhuth lui-même, une fois la guerre finie, à condition qu'il soit doué d'un meilleur jugement politique, historique et moral, aurait pu écrire une autre pièce beaucoup plus réaliste et plus intéressante que celle qu'il a pu écrire de façon aussi habile qu'inepte. C'eût été une pièce dans laquelle le "Stellvertreter", par exhibitionnisme politique ou par myopie psychologique, n'aurait pas su retenir au-dessus d'un monde déjà tourmenté, des calamités encore plus grandes, faisant une foule d'innocentes victimes.

Oeuvre injuste

L'imagination créatrice des dramaturges, insuffisamment doués de discernement historique, ou même, ce qu'à Dieu ne plaise, de simple honnêteté, ne doit pas jouer avec de tels sujets et avec les personnages historiques que nous connaissons. Car autrement, dans le cas présent, le drame véritable serait autre: le drame de celui qui tente de charger des horribles crimes nazis un Pape hautement conscient de son devoir et de réalité historique, qui était en outre un ami, impartial sans doute, mais très fidèle, du peuple allemand.

Pie XII aura le mérite d'avoir été un "Vicaire du Christ, qui a cherché à accomplir sa mission courageusement et intégralement, comme il le pouvait; mais pourra-t-on inscrire au crédit de la culture et de l'art une oeuvre théâtrale affectée d'une telle injustice?

"Danger au Manitoba"

"L'Action" de Québec a publié récemment un éditorial portant le titre "Danger au Manitoba". Nous reproduisons le texte de cet article avec commentaires, en page 5.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'AHLFC et de la CWNA



Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-4443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Pour la suite du monde

Le long métrage canadien "... pour la suite du monde", coproduction de l'Office National du Film et de Radio-Canada, sera présenté au réseau français de télévision, le dimanche 11 août, à 8 h. du soir. Ce film, réalisé par Pierre Perrault et Michel Brault, avec la collaboration de Marcel Carrière à la prise de son, a été accueilli très chaleureusement par la presse internationale lors de sa présentation en mai dernier au 16e Festival international de Cannes. Il vient aussi de remporter le grand du Festival d'Evreux, en France, et sera présenté hors-concours au Festival de Venise, à la fin d'août.

"... pour la suite du monde", qui a l'allure d'un beau conte écrit dans la langue savoureuse de Rabelais, évoque la prodigieuse aventure de la pêche au marsouin blanc ou bélouga par les habitants de l'île aux Coudres. Quelques insulaires entreprenants ont résolu un jour de "relever les traces de la pêche au marsouin", c'est-à-dire de retrouver une tradition abandonnée depuis 1920 et de pêcher de nouveau ce cétacé qu'ils qualifient volontiers de "génie", de "terriblement fin". Et c'est cette fascinante aventure collective qui a fourni la trame de ce film plein de poésie.

Nos longs métrages

Le samedi 10 août, à 10 h. 30: "Deux nigauds cowboys", comédie d'Arthur Lubin, avec Bud Abbot et Lou Costello. Les aventures de deux citadins dans un ranch de l'Ouest.

Et à 10 h. 30: "Tire au flanc", comédie de Claude de Givray et de François Truffaut, avec Christian de Tillière, Ricet Barrier, Jacques Balutin et Bernadette Lafont. Un jeune aristocrate arrive à la caserne pour y faire son service militaire. Recommandé par sa tante auprès du colonel, il s'attend à des égards.

Le lundi 12 août, à 10 h. 30: "Tragique décision", film de guerre de Sam Wood, avec Clark Gable, W. Pidgeon, Van Johnson et Brian Donlevy. Pendant la guerre, les hauts commandants militaires assument la lourde responsabilité d'envoyer leurs hommes en mission dangereuse.

Le mardi 13 août, à 10 h. 30: "Jeunesse rebelle", film d'Alexandre Ford, avec Czeslaw Wollejko. En 1830, ayant sympathisé avec les jeunes Polonais qui s'insurgent contre l'occupation russe, Frédéric Chopin se réfugie à Paris où il pourra poursuivre sa carrière musicale.

Le mercredi 14 août, à 10 h. 30: une émission spéciale intitulée "Les Festivals de Montréal". Les résultats du troisième Concours national des Jeunesses musicales du Canada. Concurrentes: Josephte Clément, Gloria Richard et Sylvia Saurette.

Le jeudi 15 août, à 10 h. 30: "Lola Montès", film de Max Ophüls, avec Martine Carol, Peter Ustinov et Anton Walbrook. A la Nouvelle-Orléans au siècle dernier, un cirque donne une représentation. La principale attraction est Lola Montès, une femme misérable et ruinée, qui présente à la foule une pantomine racontant les diverses étapes de sa vie de débauche.

Le vendredi 16 août, à 8 h. 30: "Le bois des amants", film de guerre de Claude Autant-Bara, avec Laurent Terzieff, Erika Remberg, Horst Franck et Françoise Rosay. En Bretagne, un soldat qui a été parachuté dans sa région trouve, dans la maison de sa mère, l'épouse d'un officier allemand.

Et à 10 h. 30: "Les cinq de la rue Barska", drame d'Alexandre Ford, avec Alexandra Sladka et Tadeusz Janczar. A Varsovie, cinq jeunes délinquants sont mis en liberté surveillée sous la tutelle d'un ouvrier. Le chef de la bande dont ils faisaient partie cherche à reprendre son influence sur eux.

Le pape Paul VI envoie une mission médicale en Afrique

SALISBURY — Lorsque l'année dernière, le cardinal Montini, archevêque de Milan, promit d'envoyer une mission médicale à la station missionnaire de Chriundu, en Rhodésie du Nord, personne ne se doutait que ce serait le pape Paul VI qui tiendrait cette promesse.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

La Liberté publie copie d'une carte postale adressée au R. P. Plourde, O.M.I., par Mgr Langevin, en voyage à Rome, annonçant que S. S. le Pape Pie X accordait une bénédiction spéciale aux ouvriers de la Presse Catholique dans l'Ouest canadien. (On se rappellera que le P. Plourde était alors gérant du West Canada Publishing et que c'est dans l'atelier de cette dernière que tous les journaux catholiques s'imprimaient.)

Un collaborateur de La Liberté qui revient souvent dans les pages de ce journal au cours de ses premières années est M. L. Hacault de Bruxelles. Ce grand chrétien prend à coeur la situation des catholiques du Manitoba et s'efforce de faire voir le rôle joué par l'orangisme et la franc-maçonnerie dans la lutte contre nos écoles. (D'après son fils, le R. P. G. Hacault, S.J., de St-Boniface, M. L. Hacault avait été rédacteur d'un journal catholique en Belgique avant d'émigrer au Manitoba.)

Ce qu'on disait en 1913 de l'importance de la langue maternelle? Voici quelques lignes de la Fortnightly Review, reproduites dans La Liberté: "Nul esprit sérieux et averti ne conteste aujourd'hui les nombreuses pertes du catholicisme aux Etats-Unis du fait de l'abandon du parler maternel par les immigrants d'Europe ... Il (le Fortnightly Review) reconnait, avec le Tablet de Londres, que, là où la langue maternelle est devenu LE VEHICULE DE CONFIANCE de la foi d'un peuple, on doit regarder son abandon ou sa disparition comme un grave danger à la religion.

Ici et là au Manitoba

Au Sacré-Coeur de Winnipeg on organise un tirage mensuel au profit des élèves. Un paroissien généreux, M. J. Caron, gérant de la Yale Shoe Store, 321, ave Portage, offre mensuellement une paire de souliers neufs à l'élève chanceux dont le nom sera tiré. On rapporte qu'une grande animation existait à l'école le jour de ce tirage.

Il y a 40 ans (1923)

L'année 1923 marquait le centenaire de la naissance de Mgr A. A. Taché, O.M.I., deuxième évêque de St-Boniface et le premier archevêque de l'Ouest canadien. Comme on le sait Mgr Taché avait été sacré évêque à l'âge de 28 ans, à Viviers, en France. C'est dommage que le temps et l'espace nous manquent pour brosser un tableau de la vie de ce grand apôtre de notre secteur du Canada.

M. P. A. Talbot occupait le fauteuil présidentiel à la législature du Manitoba. (Ce grand patriote jouit encore d'une santé relativement bonne malgré son âge avancé. Il habite toujours Winnipeg, et tout récemment il fêtait avec sa digne épouse le 50e anniversaire de leur mariage.)

On rapportait dans La Liberté du 7 août 1923 qu'il était tombé une bordée de neige dans les Rocheuses à l'ouest de Calgary. (En 1963, c'est le premier juillet qu'environ 24 pouces de neige s'est abattu sur la même région.)

Récemment La Liberté et le Patriote publiait un questionnaire à l'intention de ses lecteurs pour savoir s'il y avait lieu de continuer la publication des chroniques paroissiales dans le journal. Voici ce qu'écrivait le rédacteur de La Liberté en 1923: "L'un des buts principaux de notre journal est de servir de trait d'union entre les divers groupes canadiens-français par la relation de menus faits se rattachant à la vie paroissiale et sociale de nos centres ruraux ... La Liberté a besoin d'un bon correspondant dans chacune de nos paroisses françaises. Que ceux qui pour une raison ou pour une autre ont cessé d'envoyer des chroniques veuillent bien reprendre la plume ..."

Il y a 30 ans (1933)

Vu le mauvais état de la santé de Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, le Saint-Siège lui a nommé un coadjuteur dans la personne de M. l'abbé Emile Yelle, P.S.S., supérieur du grand séminaire de Montréal. La consécration du nouvel évêque a eu lieu à Montréal le 21 septembre 1933.

L'exposition mondiale du grain avait lieu à Regina. Des délégués de toutes les parties du monde se sont rendus dans la capitale du blé où ils furent reçus par le gouvernement provincial, ainsi que par le premier ministre, le T. H. M. Mackenzie King et aussi par le leader conservateur au Sénat, le T. H. Arthur Meighen.

Au prône, Mgr W. Jubinville, curé de la cathédrale de St-Boniface, s'en est pris aux mauvaises langues qui faisaient circuler la rumeur que les Soeurs Grises de St-Boniface recevaient du gouvernement une compensation pour les repas qu'elles distribuaient aux nécessiteux qui frappaient à leur porte. Mgr a nié cette rumeur et il a déclaré en outre que dans l'espace d'une année les Soeurs avaient donné gratuitement au moins 9,500 repas, et qu'à la période où il parlait, ces Soeurs donnaient en moyenne de 60 à 80 repas par jour à ceux qui avaient faim.

La paroisse d'Aubigny est en liesse à l'occasion du jubilé de son curé, M. l'abbé Beaudry, qui fêtait le 25e anniversaire de son ordination. L'occasion a été marquée par une messe solennelle, une séance, et la présentation de riches cadeaux.

Leurs Excellences le Gouverneur-général et la comtesse de Bessborough étaient de passage au Manitoba pour une visite non officielle. Les distingués visiteurs ont visité plusieurs centres dont Ste-Anne des Chênes, Lorette, Otterburne et St-Pierre.

Il y a 20 ans (1943)

Bien que le terrible conflit mondial se continuait, une faible lueur d'espoir laissait pressentir la fin; certains allaient jusqu'à dire que les quatre-cinquièmes de la victoire avaient déjà été gagnés. En même temps on rapportait que le Canada se plaçait au second rang parmi les nations qui fournissaient des vivres aux Nations-unies.

Le lieutenant Alfred Monnin, de St-Boniface, est arrivé en Angleterre. Le lieutenant Monnin avait fait son entraînement au Canada dans les camps de St-Jérôme, P.Q., Brockville, Ont., à Shilo, Man., et à Long Branch, Ont., avant de recevoir l'ordre de se rendre outre-mer. (Tous reconnaîtront dans ce jeune officier le savant juge de la Cour d'appel du Manitoba.)

MM. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des sciences de l'Université Laval de Québec et président du comité permanent de la Survivance française en Amérique, ainsi que Séraphin Marion, professeur de littérature française à l'Université d'Ottawa, étaient de passage dans l'Ouest. Ils ont visité plusieurs centres français du Manitoba et de la Saskatchewan, parmi lesquels comptait la petite paroisse de Lac Pelletier, Sask., où ils ont étudié sur place les besoins des Canadiens français. Swift Current et Laflèche sont deux autres paroisses qu'ils ont visitées.

Au mois d'août 1943 on commençait la publication d'un nouveau feuilleton dans La Liberté. Il s'agit de "Les Yeux de l'Amour", de J. de Coulomb.

La loi sur le transfert obligatoire de la main-d'oeuvre est entrée en vigueur. Toute personne tombant dans certaines catégories d'âge et dont l'état civil n'offrait pas d'empêchement devait quitter son emploi s'il était embauché dans une entreprise ou un service considéré comme non-essentiel à la poursuite de l'effort de guerre. Le patron était également tenu de laisser partir un tel employé. Des sanctions sévères attendaient ceux qui auraient voulu se soustraire à cette loi.

Il y a 10 ans (1953)

C'est le 7 août 1953 que s'ouvrait le Ve Congrès général de l'ACELF à St-Boniface. Ce congrès de quatre jours réunissait dans les villes de St-Boniface et de Winnipeg les sommités du monde catholique et français du Canada. S. E. le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, prononçait le discours d'ouverture et célébrait une messe pontificale dans la Basilique de St-Boniface le dimanche 10 août. A cette messe le sermon a été donné par Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Primat de l'Eglise canadienne. Nous comptions aussi parmi les invités d'honneur Mgr Alphonse-Marie Parent, vice-recteur de l'Université Laval et président de l'ACELF; M. l'abbé Adrien Verrette, président du Conseil de Vie française; M. Cyrille-F. Delage, président de la Commission des Ecoles catholiques de Québec; le Dr O.-J. Desaulniers, surintendant de l'Instruction publique de la province de Québec; M. Ernest-C. Desormeaux, président-fondateur de l'ACELF. Le président local qui avait préparé ces fêtes grandioses était le R. P. Jean d'Auteuil Richard, S.J., alors recteur du Collège de St-Boniface. Le nouveau président élu au congrès avait été M. Trefflé Boulanger.

La campagne électorale qui devait choisir le prochain gouvernement à Ottawa tirait à sa fin, et c'était le 10 août que les électeurs se rendaient aux urnes. Cette élection avait été gagnée par le parti libéral dirigé par le T. H. Louis St-Laurent qui avait remporté la victoire dans 171 comtés sur 265.

J.-R. DOIRON.

La Bible vous parle

Ne t'élève pas, de peur de tomber et de te couvrir de honte. (Eccli 1, 30)

• • •

Détourne les yeux de la jolie femme, et ne considère pas une beauté qui ne t'appartient pas. (Eccli 9, 8)

Au poste CBWFT

SAMEDI 10 AOUT

5.30—Champion
6.00—Télé-show
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Sports d'été
8.00—Ici interpol
8.30—Billet de faveur: "Deux nigauds cowboys"
10.00—Composez 999
10.30—Cinéma: "Tire au flanc"

DIMANCHE 11 AOUT

4.00—Shirley Temple
5.00—Connaissance du monde
6.00—Découvrons les Amériques
6.30—Présence de l'art
7.00—Robin des Bois
7.30—Vu d'Ottawa
8.00—Pour la suite du monde
9.00—A vous l'antenne
10.00—Théâtre chez soi
10.30—Documents

LUNDI 12 AOUT

5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—La belle saison
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—Théâtre chez soi
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "Tragique décision"

MARDI 13 AOUT

5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Chansons de Paris
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Detective international
9.30—Jeunesse oblige
10.00—Un, deux, trois, rideau
10.30—Cinéma: "Jeunesse rebelle"

MERCREDI 14 AOUT

5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson
7.00—Défi
7.30—Médard et Barnabé
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—L'air de Québec
9.00—Votre courrier
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Les Festivals de Montréal

JEUDI 15 AOUT

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De broche en bouche
8.00—Le feu sacré
8.30—Au voleur
9.00—Sérénade estivale
9.30—Monsieur Pia-pia
10.00—A vous Bruxelles
10.30—Ciné-club: "Lola Montès"

VENDREDI 16 AOUT

5.30—Les croquignoles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Conte d'enfant
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international: "Le bois des amants"
10.00—Isma Visco
10.30—Cinéma: "Les cinq de la rue Barska"

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Samedi 10 août — Balle au camp, Ligue Poney, de 10 h. a.m. à 6 h. p.m. Admission 25c.
Dimanche 11 août — Balle au camp junior à 1 h. 30 p.m.
Lundi 12 août — Football professionnel à 8 h. p.m. Bombers-Calgary, partie no 2.
Jeudi 15 août — Balle au camp junior à 7 h. 30 p.m.
Vendredi 16 août — Balle au camp professionnel à 7 h. 30 p.m. Goldeyes-Bismark.

☆ ☆ ☆

Le monde du sport

Le Canada perd une fois de plus dès la première ronde pour la coupe Davis

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Palafox et Osuna, deux noms qu'il faut retenir chaque fois qu'on parle de tennis. Ces deux athlètes mexicains sont venus une fois de plus au Canada et ils ont disposé facilement de l'équipe canadienne pour la coupe Davis. Après des défaites aussi décisives on se demande ce qu'il va falloir qu'on fasse pour réveiller les autorités et doter notre pays de joueur de calibre international. Car il est inutile de se leurrer; les joueurs de tennis du Canada ne sont pas de calibre international. Ils dépassent à peine le stage des premières rondes dans les tournois importants et rien n'indique qu'on soit à la veille d'assister à une révolution dans ce domaine. La saison est courte et personne ne niera le fait que les quelques semaines de beau temps que nous avons soient assez longues pour permettre à un jeune d'apprendre à jouer au tennis. Pourquoi alors persévérer et continuer à participer à un tournoi pour lequel nous ne sommes pas faits?

Ceci ne signifie pas que nous allons éliminer le tennis du Canada; au contraire. Cela signifie simplement que nous allons prendre une attitude plus réaliste en face de cette grande vérité que nous n'avons ni le climat ni l'argent pour faire de nos amateurs de tennis des joueurs d'envergure. Il n'y a rien de honteux à cela et nous ne serons pas le premier pays qui accepte certaines limitations, à cause du climat et de l'argent. Les pays africains n'inscrivent pas de clubs de hockey aux tournois internationaux, même s'il y a un peu de neige au haut des cimes de certaines montagnes d'Afrique. Il faut être réaliste et savoir exploiter de façon intelligente les ressources qu'on a sous la main.

Pas cette fois!

Ceux qui croient que les Dodgers de Los Angeles ne gagneront pas le championnat de la Nationale cette saison misent sans doute sur le fait que des blessures peuvent toujours jouer un mauvais tour aux meilleurs lanceurs. Mais plus la saison progresse plus les Dodgers vont bien au monticule. Nous avions écrit il y a quelques semaines que les Dodgers dominaient le classement dans tous les départements. On nous a fait remarquer que nous avions confondu les statistiques d'une semaine avec celles de la saison. Nous nous en excusons et nous nous empressons de dire que les Dodgers ne dominent pas la ligue au champ, au bâton et au monticule, mais qu'ils occupent quand même la première place avec une belle avance sur leurs plus proches rivaux. Au moment où ces lignes sont écrites les Dodgers sont au cinquième rang sur la défensive, avec seulement trois points de pourcentage de moins que les meneurs cependant. Ils sont en deuxième place chez les lanceurs, après Chicago, et en deuxième place chez les frappeurs, après St-Louis. Mais ils occupent le premier rang pour ce qui est du nombre de victoires comparées aux défaites, et c'est ce qui compte dans l'ensemble, bien entendu.

Koufax, Podres et Drysdale, bien secondés par Perranoski constituent, à l'heure actuelle, le meilleur personnel de lanceurs de la Nationale. Pour peu que la malchance qui s'acharne aux Dodgers depuis quelques années leur laisse un peu de répit il semble donc que les Dodgers remporteront un autre championnat et seront en grande forme pour faire face aux Yankees qui indiquent bien qu'ils n'ont pas l'intention de se coucher sur le sol et de faire les morts pour plaire à tous ceux qui voudraient les voir perdre la première place. Nous croyons qu'une autre série Dodgers-Yankees sera ce qu'il y a de mieux pour le baseball: les Dodgers pourraient bien prendre une autre revanche sur les Yankees.

Il parait que ...

Il parait que c'est cette année les Stampeders de Calgary doivent remplacer les Blue Bombers de Winnipeg comme champions de la Ligue professionnelle de l'Ouest du Canada. Ce sont là des nouvelles qui circulent depuis l'an dernier et qui ont paru avoir un certain bon sens lors des séries finales pour le championnat de l'Ouest du pays. La dernière joute Calgary-Winnipeg avait été, à notre avis, un des événements sportifs les plus marquants de l'année 1962. Il ne faudrait pas conclure trop rapidement que l'équipe qui a remporté le championnat du Canada une autre fois, dans le brouillard et la brume, sera incapable de se défendre sur un terrain sec et par temps clair. Les Stampeders n'ont jamais joué dans la brume et tant qu'ils n'auront pas battu Winnipeg dans le brouillard le titre de meilleurs "foggers" restera aux mains du double bleu.

Il ne faudrait surtout pas prendre trop au sérieux le résultat des joutes hors concours disputées alors que les instructeurs font le tri de leurs joueurs. A l'heure actuelle Winnipeg n'a pas fait trop d'excès de zèle au cours de ces joutes, mais on sent quand même que la puissance est là. Kenny Ploen n'est pas un invalide que nous sachions et si nous sommes prêt à concéder la deuxième place à Calgary nous ne partageons certainement pas l'opinion de ceux qui affirment que ce club sera le plus puissant de la Ligue. Il faut plus qu'une bonne tenue durant les éliminatoires pour vaincre Winnipeg. Il faut avoir des réservistes de qualité et là-dessus un coup d'oeil sur l'alignement des Blue Bombers et celui des autres équipes de la Ligue nous dit de nous méfier de toutes ces rumeurs. Elles pourraient bien être sans fondement. Nous aurons du reste l'occasion d'en parler dans une prochaine chronique alors que nous ferons nos prédictions sur l'avenir des neuf clubs professionnels de football au Canada.

Une biographie par G. Stanley rend justice à Louis Riel

Nos arrière-petits-enfants apprendront peut-être que le fondateur du Manitoba est Louis Riel. C'est presque officiel, car c'est un professeur d'histoire de l'Ontario qui vient de le proclamer, preuves à l'appui.

Dans le monde universitaire, certains attendaient depuis longtemps cet ouvrage monumental de George F. G. Stanley, dont un ouvrage précédent, "The Birth of Western Canada", faisait autorité. Le présent volume, qui s'annonce modestement comme "la première biographie pleinement documentée de Louis Riel", est animé d'une sympathie discrète mais authentique. On en est prévenu, en quelque sorte, en ouvrant le livre: l'auteur l'a dédié à Mgr Antoine Deschambault, et il a pris soin d'aligner les noms de quelques Franco-Manitobains en tête de sa liste des collaborateurs.

(Un historien de profession)

La biographie romancée de E. B. Osler, publiée en 1961, se présentait comme le premier ouvrage d'un auteur anglophone qui fut sympathique à Riel. (M. Osler ayant le "mérite" d'être petit-fils d'un des juristes qui ont condamné Riel à l'échaufaud en 1885.) Ici nous sommes en présence d'un historien de profession, pour qui, par conséquent, toute sympathie personnelle devient souci d'équité et s'appuie constamment sur les documents.

Sans donner l'assurance que son "interprétation" soit acceptée par tous (car il y a toujours une certaine interprétation même dans la méthode historique la plus objective), Stanley nous avertit qu'il a fait un fouillage systématique pour produire une biographie "aussi complète que le temps et l'espace le puissent permettre". De St-Boniface à Woonsocket et de Helena à Québec, il est allé aux sources, et Dieu sait si elles peuvent être nombreuses et éparpillées: Riel a écrit des multitudes de lettres et de textes de toutes sortes, il a été en rapport avec des multitudes de gens, y compris des personnages politiques et religieux de son époque, et il a soulevé une crise nationale, après avoir créé la province du Manitoba et vagabondé durant des années entre l'exil et la maladie. Aussi bien, une "biographie définitive" de Riel, Stanley l'admet, est difficile à concevoir.

Il est relativement facile de relever cette disposition favorable que je viens de mentionner. Sur la colonie de la Rivière-Rouge avant les calamités des années 1860-70, il écrit au premier chapitre: "La 'Civilisation' n'avait pas encore apporté (. . .) la malhonnêteté, les sans-scrupules et les crimes de violence préméditée des temps postérieurs". Un peu plus haut, il compare les deux éléments métis, français et anglais, en montrant que c'étaient les premiers qui étaient vraiment les "gens des plaines". A propos des half-breeds américains, il dira: "Le Sang-mêlé de la Rivière-Rouge possédait en général un sens d'identité plus fort, une culture plus développée et un héritage moral meilleur que son cousin des Etats-Unis".

L'auteur semble parfois se mettre dans la peau de Riel pour expliquer son comportement — procédé favori de Osler. Ainsi, pour présenter la décision de Riel de placer une garde à l'évêché de St-Boniface parce que la présence d'un de ses ennemis en compagnie de l'évêque ne "semblait" pas bien augurer, il dit: "Une garde serait au moins une mesure de précaution. (. . .) Le Gouvernement Provisoire était maintenant un fait, et la tâche (. . .) serait menée jusqu'à son terme".

Il soulignera au passage le jeu hypocrite de Sir John Macdonald, qui n'accorda jamais l'amnistie qu'il avait promise en faveur de Riel et de ses lieutenants du Manitoba ("les considérations politiques l'avaient emporté sur celles qui relevaient de la simple justice"), et qui avait le culot de déclarer aux électeurs d'Ontario, après avoir signé un chèque pour expédier Riel aux Etats-Unis: "Où est donc Riel? (. . .) J'aimerais bien pouvoir mettre la main sur lui".

On pourrait multiplier les exemples. A propos de l'escarmouche de Duck Lake, qui déclencha la révolte armée en Saskatchewan, l'auteur affirme que "l'événement qui a précipité le trouble a été la décision de Crozier", le 25 mars 1885, d'envoyer un détachement à cet endroit; ce surintendant de police était "un impatient". Dans l'histoire tragique du procès de Regina, l'auteur fait remarquer l'injustice qu'il y eut à désigner seulement des anglophones pour le jury. "Il est évident qu'on pouvait trouver un jury partagé entre Français et Anglais". Injustice qui ne fut pas la moindre!

Il est intéressant de voir comment Stanley traite les troubles névrotiques dont Riel a soufferts: aspect mal connu et particulièrement difficile. J'ai l'impression d'une faiblesse chez l'auteur. Il passe très superficiellement, d'abord, sur la crise qui culmina à Washington par la "vision" du 18 décembre 1874. Il insère celle-ci sous cette observation générale: "De plus en plus il tournait son esprit vers les mystères de la foi religieuse". Or il y a bien autre chose ici, ainsi que dans toute cette période de déplacements en Nouvelle-Angleterre. Il y a bien autre chose aussi dans ce "sens d'une mission" qui, reconnaît-il, "fut le facteur-clé de la vie de Louis Riel durant les années qui lui restaient à vivre" (depuis 1874). Ce n'est que beaucoup plus bas, lorsqu'il rapporte le voyage de Riel à Montréal en compagnie de son oncle, Lee, qui devait finalement le faire mettre à l'asile, que l'auteur emploie l'expression "mental illness".

Bien entendu, on ne saurait exiger que le biographe de Riel soit psychiatre. Mais une étude de caractère psychiatrique ou psychologique reste fort souhaitable, surtout si on considère la place très grande, sinon unique, qu'on donne toujours au Riel politicien.

J'aimerais citer en entier un paragraphe où Stanley exprime une opinion. Elle est favorable. "Il est difficile, dit-il, d'avoir une démonstration satisfaisante de la vraie nature de la maladie de Riel (à l'époque de son internement). Politiciens, aliénistes et historiens ont eu et soutenu leurs opinions contradictoires". Puis il risque une réponse, qui, en fait, n'en est pas une: "Pour le profane d'aujourd'hui, il semblerait que les tensions des années 1870 à 1876 étaient trop fortes pour son système nerveux. (. . .) Si on considère les circonstances, il semble peu étonnant que Riel ait fait une chute. (. . .) Avec son esprit prédisposé aux exagérations — à la fois politiques et religieuses — un surmenage prolongé ou un choc de nature mentale ou morale ne pouvait qu'amener la chute . . ."

(Compréhension)

La volonté de compréhension, d'excuse, se manifeste jusque sur les événements les plus pénibles. Sur l'exécution de Scott, on lit: "Aucun acte (de Riel) n'est plus difficile à expliquer". — "Par une malheureuse erreur de jugement (. . .) et par un seul acte sanguinaire (. . .) Louis Riel a mis le pied dans une voie qui le conduira non pas à la gloire mais au gibet". (Cependant la tentative d'explication est-elle complète? Il n'est pas fait mention de maladie chez Riel dans cet épisode, et d'après d'autres ce fut une véritable crise qu'il connut, et qui était le présage de bien d'autres, hélas.)

Sur les menées politiques de Riel en Saskatchewan, l'auteur sera poussé à reconnaître: "Son succès passé l'aveuglait sur la faiblesse de sa position présente. Il oubliait qu'en 1869 le Nord-Ouest ne faisait pas encore partie du Dominion, mais que c'était le fait en 1885. Il oublia aussi qu'en 1885 un chemin de fer existait depuis le Canada central . . ."

Au long de ces 375 pages de texte étoffé, Stanley suit avec patience les péripéties des deux rébellions et les traces de la vie de Riel — tout en sachant qu'il reste beaucoup d'ombre, car il écrit dans la préface: ". . . je pensais connaître toutes les réponses; maintenant que j'en sais davantage sur Riel, je suis moins certain des réponses". Quand on constate la somme documentaire qu'il a dû explorer, quand on sait que personne n'avait encore fait de travail scientifique sur l'ensemble de la vie de Riel, et qu'il fallait se prémunir contre des sentiments ancrés ressortant d'une figure légendaire, patriote et martyr pour les uns, traître et criminel pour les autres, on ne peut que rendre hommage au professeur Stanley, qui, en se frayant une voie, a ouvert des avenues aux autres chercheurs.

(De l'inédit)

Certains s'intéresseront particulièrement au deuxième chapitre, qui porte sur la formation de Riel, et comporte de l'inédit. (Stanley revendique notamment cette découverte: le jeune Riel aurait connu une brève idylle et même signé un contrat de mariage peu après son départ brusqué du Collège de Montréal.)

Au chapitre trois, qui présente la colonie de la Rivière-Rouge au moment où Riel allait diriger la résistance, et de nouveau au chapitre cinq, l'auteur démontre abondamment la possibilité qu'il y eut pour l'Ouest canadien d'alors d'être annexé aux Etats-Unis. "L'annexion de territoires contigus, écrit-il, n'était pas quelque chose de nouveau dans l'histoire américaine. Cela se fit parfois pacifiquement, ou bien par mode d'achat, ou par menaces, ou encore par la force des armes. La Floride, la Louisiane, la Californie, le Texas, l'Orégon avaient été ajoutés à l'Union américaine par des méthodes qui, si discutables qu'elles soient au point de vue moral, n'en furent pas moins indiscutées à cause de leur efficacité". Que Louis Riel ait tenu l'Ouest dans ses mains, un moment, et qu'il l'ait gardé contre l'ogre américain, ce fait devrait être capital, puisque la Confédération existe encore, et devrait sortir le persécuté métis de la suspicion où il est tenu.

Lors de son procès, Riel demandait d'être jugé d'après les quinze ans de sa vie publique, et non pas seulement sur les événements de la Saskatchewan. Le professeur Stanley, sans formuler de jugement général, mais en laissant parler les témoins de sa vie entière, tous les témoins trouvables, se trouve à avoir dressé un plaidoyer énorme pour sa réhabilitation.

Et derrière l'histoire du rebelle politique — personnage tiré à des centaines d'exemplaires depuis le 19e siècle — c'est un être singulier qui apparaît sous nos yeux, sorte de possédé religieux, tourmenté, séduisant, contradictoire, insaisissable entre une équipée avec les Indiens du Montana et une entrevue brillante avec Laurier ou Mgr Bourget. A côté d'un tel homme, combien conventionnel apparaît, sur son socle vermoulu, un Sir John Macdonald, "Père de la Confédération", qui noyait dans l'alcool ses soucis de grand politicien et qui laissait pendre un visionnaire à Regina parce que l'Ontario l'exigeait. C'est aussi une tragédie de plus dans l'histoire du colonialisme, car Riel incarnait un petit peuple qui ne devait pas se relever de la conquête politique et économique, celui des métis.

Rossel VIEN,
St-Boniface, Man.

Notes

On peut relever ici et là quelques fautes de français et de traduction, qui ne manqueront pas d'être corrigées, sans doute, dans la deuxième édition . . . Par exemple, par la faute d'un fonctionnaire peu scrupuleux des Archives provinciales du Manitoba, le mot "journalier", dans une lettre adressée à Riel, est devenu "journalist", qu'on retrouve dans l'ouvrage de Stanley comme dans celui de Osler.

L'ouvrage de Stanley a été publié par Ryerson Press, de Toronto, et se vend $8.50 l'exemplaire.

Une traduction française de l'ouvrage de Osler, "Louis Riel — Un homme à pendre", doit paraître cette année chez un éditeur de Montréal. Il sera distribué à St-Boniface par la librairie Fides.

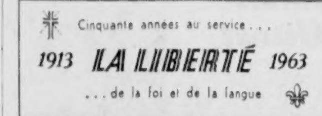
Intérêt de l'Eglise pour l'agriculture

ROME — Le pape Paul VI a reçu les représentants de la "Conférence régionale européenne de la jeunesse rurale", originaires de dix-huit pays, et leur a adressé une allocution en français, déclarant notamment: "Vous êtes européens, vous êtes les représentants, les symboles — lâchons les mots — les leaders de cette Europe ancienne et nouvelle que nos prédécesseurs ont toujours regardée comme une expression solidaire et unique des peuples, bien différenciés certes par leurs caractères spécifiques, mais en même temps foncièrement unis par une tradition qui s'appelait autrefois 'chrétienté' et qui maintenant peut toujours s'appeler 'civilisation chrétienne' . . .

"Est-ce à nous de vous dire que nous-même regardons vers l'Europe avec un intérêt très vif et très spécial? Nous suivons de très près le chemin difficile, lent, parfois incohérent, mais sûrement dirigé vers l'unité, le renouvellement, le progrès et la paix de cette Europe, qui nous est si chère, et dont nous méditons toujours à la lumière de la foi, la mission providentielle et universelle."

Traitant ensuite du thème de la conférence, "La jeunesse rurale dans une Europe en évolution", le Souverain Pontife a souligné "l'intérêt que l'Eglise et le Saint-Siège en particulier portent aux questions si complexes, si urgentes, si modernes de l'agriculture". "Il s'agit, a-t-il dit, de problèmes spécifiquement techniques, d'ordres économique et social, mais ils sont tellement connexes aux conditions morales et religieuses d'une si grande et si digne partie de la population que le magistère ecclésiastique a cru de son devoir de s'en occuper d'une façon directe et explicite".

Après avoir rappelé l'encyclique de Jean XXIII "Mater et Magistra", "riche d'enseignements sur les exigences actuelles du monde rural", Paul VI a terminé en donnant sa bénédiction apostolique.







Dans la photo du haut l'on voit Son Em. le cardinal Laurian Rugambwa, archevêque de Bukoba, au Tanganyika, qui bénit solennellement en présence de 2,000 fidèles la nouvelle cathédrale Ste-Famille à Nairobi, au Kenya. Cet événement religieux n'était qu'une des nombreuses manifestations qui ont souligné le centenaire de l'arrivée des Pères du St-Esprit en Afrique équatoriale. — Dans la deuxième photo le cardinal noir arrive à Indianapolis, Indiana, où il présidera le 48e congrès annuel des Chevaliers de St-Pierre Claver. Il est accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Deogratios, à gauche, et du R. P. Harold Perry, S.V.D., aumônier national des Chevaliers de St-Pierre Claver et recteur du séminaire missionnaire de St-Augustin à Bay St. Louis, Miss.

Chars allégoriques et plan d'action

PATRIOTISME — LANGUE — FOI

N.D.L.R. Le peuple canadien français et catholique se recueille à l'heure actuelle afin de scruter l'avenir à la lumière de son passé et de sa situation présente. Le R. P. Benoit Paris, O.M.I., veut bien partager avec ses compatriotes (surtout de la Saskatchewan) le fruit de ses réflexions personnelles sur certains éléments de cette prise de conscience. Nous présentons son texte dans cet esprit, au profit de nos lecteurs qui se préoccupent de l'orientation de nos efforts actuels. Voici la deuxième de trois tranches:

(Deuxième tranche)

II — Le patriotisme: une vertu

Le patriotisme est une vertu. Il relève de la piété patriotique qui elle-même se rattache à la vertu de justice par la vertu de religion. Les devoirs dus aux parents s'étendent, selon l'ordre, à tout ce qui nous est donné en héritage. Nos églises, nos foyers, nos cimetières, le ciel qui nous éclaire, la terre qui nous nourrit, la pensée qui nous est transmise, la langue que nous parlons, et surtout la foi qui nous anime, tout devient instrument de vertu; tout, dans la patrie, devient lien entre le corps et l'âme et entre l'âme et Dieu.

Ce serait donc commettre une immense aberration que de se réclamer du catholicisme sans rien de plus. Ceux qui se disent "catholiques tout court" sont à court de bien des choses, et je ne vois pas comment ils peuvent apprécier et christianiser ce que la Providence et la nature ont semé sur leur route. A les en croire, il y aurait opposition entre le quatrième commandement de Dieu et l'enseignement de l'Eglise.

Mais si notre patriotisme se place sur le plan des origines raciales, il se situe aussi sur le plan de la nation tout entière. Notre fidélité va donc, selon l'ordre et la mesure, à tous ceux qui ont fait notre pays. C'est ainsi que nous pouvons, jusqu'à un certain point, nous réclamer de la France et de l'Angleterre comme souvenir, sentiment et source d'inspiration. Mais il n'en reste pas moins vrai que le vrai patriotisme se place au niveau de la nation dans un pays ayant son entité distincte, autonome et maître de sa destinée. Surtout n'oublions pas que, dans le cadre même du pays, notre piété va tout d'abord à ceux qui partagent avec nous les mêmes aspirations légitimes, les mêmes sentiments, la même langue qui les transmet, et surtout la même foi.

III — Des conditions s'imposent

Disons tout de suite que si certains des nôtres ont perdu leur langue et leur foi, c'est qu'ils ne possédaient pas bien ni l'une ni l'autre ou qu'ils se trouvèrent mal préparés pour faire face au milieu dans lequel ils se sont implantés. Ne trouvant pas de valeur réelle ni dans la foi ni dans la langue, ils eurent vite fait de renoncer à tout dès que l'entourage habituel ne fut plus là pour les porter.

Pour que la langue protège efficacement la foi des influences qui pourraient à la longue l'entamer ou la ruiner, il faudrait tout au moins pouvoir assurer les facteurs suivants: un groupe homogène, une économie équilibrée, une école dont nous sommes les maîtres, un clergé indigène, une influence véritable dans la politique administrative, une littérature d'inspiration française et catholique, une sécurité normale que procurent le pain et l'amour.

Or, il faut bien le reconnaître, de tous ces facteurs, nous n'avons que des parcelles. Force nous est donc de chercher ailleurs l'appui dont nous avons besoin. Nos jeunes vivent et vivront longtemps dans un milieu où ils sont en minorité tant au point de vue catholique qu'au point de vue français. Non seulement la ségrégation n'est pas possible, mais le mélange des races et même de religions ira croissant par le fait même que la vie scolaire et sociale est la même pour tous et que tous peuvent se comprendre dans la même langue. Non, nous ne sommes pas assez forts pour vivre de nos propres ressources, et pas assez nombreux pour nous suffire à nous-mêmes. D'un autre côté la littérature et le cinéma anglais ou américain continueront de nous envahir; même les influences françaises sont loin d'être à l'abri du matérialisme et de la libre pensée. La répartition de l'économie oblige plusieurs des nôtres à accepter un emploi où ils le trouvent.

IV — Ecole et religion

a) L'Eglise

Le problème scolaire est un problème délicat; il s'agit d'un domaine où l'Eglise est directement concernée. Dans la pensée de l'Eglise, l'école doit être catholique dans sa direction, ses maîtres et ses manuels.

Mais ici encore il peut y avoir confusion. Il s'agit d'un esprit beaucoup plus que d'un enseignement religieux proprement dit. Sans doute, l'enseignement religieux doit être donné à l'école; mais c'est l'esprit d'un sain christianisme qui assurera ensuite son influence dans les autres sujets et toute la vie de l'école. Il n'est pas question de mêler indistinctement religion, mathématiques et sciences.

b) L'école

Ce n'est pas en bourrant les livres de lectures pieuses et les règles de grammaire de textes religieux qu'on assurera un enseignement plus chrétien. Chaque matière a son objet propre et c'est comme telle qu'elle doit être étudiée. Tout l'enseignement d'ailleurs doit s'intégrer dans la vie normale de l'enfant. Or, la vie normale demande que l'enfant apprenne à voir et à jouir de tout ce que la nature lui offre de bon sans qu'il sente constamment la leçon morale qu'on souhaiterait peut-être lui imposer. Si on se servait plus de l'esprit du christianisme que des formules conventionnelles, on ne passerait pas, sans s'en apercevoir, de la prière à la philosophie la plus fausse. Car, ne l'oublions pas, même dans les grades inférieurs une certaine philosophie de la vie est inévitablement enseignée.

Par contre, le livre, neutre de sa nature, peut ne l'être plus quand il est choisi pour sa valeur propre par des personnes avisées. De son côté, un maître catholique peut devenir neutre de fait quand il présente une vie sans commencement ni fin ou tissée de vertus purement naturelles et utilitaires.

Ici, il revient aux Evêques et à leur clergé de s'occuper directement et activement de l'école. Il va sans dire que leur tâche ne peut pas se réaliser sans une coopération étroite avec le laïcat, principalement les commissaires d'écoles.

c) Les Associations nationales

Est-ce à dire que des associations nationales, qu'elles soient des associations de parents ou de maîtres ou encore les deux à la fois, doivent s'engager activement sur le plan catholique? Pas nécessairement.

Sans doute, chaque membre d'une association nationale reste catholique; il le reste comme membre de l'Eglise et comme membre de son association. L'association nationale elle-même peut, à certains moments, se joindre à une association catholique à l'occasion d'un intérêt commun. Mais l'association nationale a son objet propre et, généralement, doit s'y soumettre. Son christianisme influencera son travail, la guidera dans ses délibérations; mais elle ne passera pas indistinctement d'un objet à l'autre.

BENOIT PARIS, O.M.I.
(à suivre)

Pourquoi nos collégiens ne font pas des hommes d'affaires!

"Commerce", la grande revue mensuelle des hommes d'affaires de la province de Québec, vient de publier cet article sur une question de grande actualité. Nous le reproduisons avec permission afin que nos lecteurs puissent éclairer leurs concitoyens anglo-saxons qui entretiennent les idées désuètes de M. Crump (et de M. Gordon) sur le travail des collèges classiques de la "nouvelle" province.

On y trouvera aussi des commentaires utiles sur certaines inquiétudes des nôtres par rapport au travail du Collège de St-Boniface au service de la population franco-manitobaine.

On s'intéressera de plus, sans doute, aux projets dont parle le président de la Fédération des Collèges classiques de la province-mère, comme moyens aptes à adapter les collèges classiques aux besoins modernes.

Mgr PIERRE DECARY, P.D.

Président
Fédération des Collèges Classiques

Seulement 9% des finissants de nos collèges classiques se dirigent vers les affaires. C'est un drame dont les éducateurs ne sont pas les seuls responsables, loin de là. Les parents, mais surtout les hommes d'affaires et leurs associations, ne donnent pas la collaboration qu'il faudrait pour que nos enfants considèrent les affaires comme une carrière intéressante.

Je suis heureux de cette occasion de communiquer avec nos hommes d'affaires. La Fédération des Collèges Classiques ne demande pas mieux que de profiter de toutes les circonstances qui lui permettent d'exposer son point de vue aux dirigeants du commerce, de l'industrie, de la finance et des services.

Rencontres profitables

Dans ce sens, nous avons déjà tenté dans le passé certains efforts très louables, à mon avis. La Fédération des Collèges Classiques inaugurait, en effet, en 1958, une série de déjeuners-causerie au cours desquels elle invitait des hommes d'affaires à s'adresser aux responsables de nos institutions d'enseignement. Ces déjeuners ont eu lieu à Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières et Arvida.

Ces rencontres nous ont été profitables. Elles nous ont permis de prendre un peu plus conscience des problèmes qui se posent chez les hommes d'affaires.

La Fédération des Collèges Classiques a mis à nouveau cette année à son programme d'action des rencontres avec le monde du commerce et de l'industrie. Elle espère que ces contacts avec les hommes d'affaires apporteront des améliorations au cours classique. Vous le verrez plus loin.

Vous vendrez les affaires à nos collégiens

Nous invitons assez souvent chez nous des hommes d'affaires. Vous me permettrez cependant de vous dire ici les difficultés que nous avons à trouver des conférenciers qui acceptent de parler de la carrière des affaires à nos étudiants et au personnel de nos institutions. Nous sommes tous d'avis, à la Fédération, que l'orientation des finissants des collèges classiques vers le commerce et l'industrie sera toujours difficile tant que nous ne réussirons pas à multiplier les contacts des hommes d'affaires avec nos étudiants. C'est à l'homme d'affaires d'être le propagandiste, "le vendeur", si je peux m'exprimer ainsi, de sa profession. C'est le premier point sur lequel j'aimerais à attirer votre attention. **Nos finissants s'orienteront en plus grand nombre vers le commerce et l'industrie, lorsque nous aurons réussi à les intéresser davantage à la carrière des affaires.**

Nous donnons déjà une certaine initiation

On ne peut pas dire quand même qu'ils n'ont reçu aucune initiation aux affaires. La plupart de nos collèges, par exemple, en vue d'enseigner l'épargne à leurs élèves, mettent à leur disposition les services des Caisses Populaires Desjardins. Un tel organisme initie les étudiants aux problèmes de la comptabilité comme à ceux de l'administration financière. D'autres initiatives, comme les coopératives d'achat, sont aussi à l'honneur dans nos institutions. On entraîne de même les responsables des mouvements parascolaires à établir leur budget, à en surveiller l'administration, à fournir à la fin de l'année un rapport financier.

Mais votre concours est indispensable

Ce sont là, à mon avis, des moyens élémentaires d'éducation aux affaires. Mais combien d'autres initiatives ne nous serait-il pas possible de tenter avec le concours des hommes d'affaires? On nous facilitait, lorsque nous étions à l'école, "l'achat de petits chinois" à un ou deux sous par semaine. Réussirons-nous un jour, si nous voulons nous entraider, à convaincre nos étudiants de l'achat d'actions ou d'obligations? Je suis d'avis que toute éducation sérieuse aux affaires nécessite l'engagement de nos étudiants à la pratique des affaires. C'est ainsi que nos voisins, anglais et américains, éduquent leurs enfants en les engageant dès le plus jeune âge dans des situations bien concrètes qui les obligent à apprendre et à se débrouiller.

La déclaration Crump . . .

A la suite de la déclaration de Monsieur Norris-R. Crump, président du Pacifique Canadien sur l'enseignement classique: "Un cours classique, a-t-il dit, ne tend pas à préparer aux postes que nous offrons. La plupart des jeunes Canadiens français désirent embrasser une profession et ne sont pas particulièrement intéressés par les chemins de fer" (La Presse, 11 décembre 1962), les membres du Conseil général de la Fédération des Collèges Classiques sollicitaient une entrevue. Voici en substance les points sur lesquels M. Crump a attiré notre attention. J'imagine que la plupart des présidents des grandes industries auraient fait à peu près les mêmes remarques:

. . . et ses commentaires

Les diplômés de nos collèges ne s'intéressent pas aux emplois des compagnies de chemins de fer parce que:

1. Les salaires au départ sont peu élevés; l'avancement est lent.
2. Les employés des chemins de fer doivent souvent aller demeurer à l'extérieur de la province. Pour un québécois, c'est "l'exil".
3. Nos diplômés n'ont pas de connaissances suffisantes en anglais, dactylographie, etc. . . . Ils acceptent difficilement des heures de travail qui ne sont pas régulières.
4. Nos finissants "manquent de maturité".
5. Les collèges classiques n'insistent pas suffisamment sur l'enseignement des mathématiques, de la chimie et de la physique.

Evolution de l'enseignement

Sur ce dernier point, M. Crump a avoué son ignorance de toute l'évolution et des transformations que nous avons apportées dans l'enseignement des sciences et des mathématiques. Il ne faut pas trop l'en blâmer. Rares sont même les anciens de nos collèges qui s'intéressent aux programmes d'étude de leur Alma Mater. Ils s'imaginent que l'on enseigne encore dans nos institutions les sciences et les mathématiques comme on le faisait il y a vingt-cinq, quinze ou même dix ans. Quand ils reçoivent l'annuaire de leur collège, ils se gardent bien de le lire et de se renseigner.

Beaucoup plus d'anglais

L'enseignement de l'anglais a aussi évolué. On insiste beaucoup plus de nos jours sur "la langue parlée". L'usage des laboratoires de langues se généralise de plus en plus dans nos collèges avec la conséquence que nos méthodes d'enseignement des langues vivantes seront entièrement transformées. Ne serait-il pas à souhaiter que l'on se montre de plus en plus exigeant dans nos collèges pour les examens des langues vivantes? **Le B.A. ne devrait-il pas être accordé qu'aux étudiants qui s'expriment correctement en français et convenablement en anglais?**

Les parents responsables, manque de maturité

Est-ce vrai que les finissants de nos collèges "manquent de maturité"? Peut-être! Mais en sommes-nous les seuls responsables? Il faudrait que l'on enseigne davantage aux enfants dans les familles l'esprit d'initiative, le sens des responsabilités, le respect et l'amour de nos valeurs religieuses et culturelles. On s'est tellement habitué à tout recevoir que l'on ne veut plus rien donner. On trouve de l'argent pour tout sauf pour l'éducation. Aux exigences rigoureuses de la pensée et de l'expression, aux devoirs de la conscience professionnelle ou de la conscience tout court, à la nécessité de la tenue et du travail bien fait, à la valeur vraiment formatrice du sacrifice, des difficultés, d'un règlement de vie, de l'esprit d'initiative, on a substitué dans la famille la pratique du laisser-faire et du laisser-aller.

Le paternalisme: un grave danger!

Les maîtres, de leur côté, ne se croient pas plus obligés que les parents à brimer ce qu'on appelle malheureusement "la liberté et la personnalité de l'enfant". Il devient de plus en plus urgent que parents et maîtres s'unissent pour entraîner les enfants au sens des responsabilités, au goût du risque, à l'esprit d'initiative et d'entreprise. Si nous voulons rendre les enfants débrouillards, parents et maîtres devront se débarrasser de leur tendance innée au paternalisme.

Le grand attrait des professions libérales

Il est vrai que "la plupart des jeunes Canadiens français désirent embrasser une profession". Faites une enquête dans les familles de nos étudiants; vous serez surpris de constater, non pas le désir des enfants, mais "le désir des parents" de voir leurs fils embrasser une profession. Une profession: mais c'est encore synonyme dans nos familles d'un rang social élevé, d'indépendance, de prestige, d'un emploi "de toute sécurité"!

Finissants: 9% seulement dans les affaires

Malgré les efforts que nous avons tentés depuis une décennie en vue d'orienter les finissants de nos maisons vers le commerce et l'industrie, il nous faut bien avouer que nous n'avons guère réussi. Une enquête sur "l'orientation des finissants des Collèges Classiques" en 1959 démontrait que 8.7% seulement de nos finissants embrassent la carrière des affaires. Il est tout de même grand temps que l'on s'attaque à ce problème et que l'on y apporte une solution, si l'on veut préparer l'émancipation économique de notre peuple.

Les collèges classiques ont insisté au cours des dernières années sur l'importance d'introduire dans leurs programmes d'études des cours de géographie humaine, de sciences sociales et économiques. (Voir Annuaire de la Faculté des Arts, Université de Montréal, 1962-1963, p. 24; Mémoire de la Fédération des Collèges Classiques, à la Commission royale d'enquête sur l'éducation, mémo. Tome II, p. 13; Rapport de la Commission du Programme de la Faculté des Arts, Université Laval, Vol. II, Tome II, chap. 13, Vol. II Tome II, chap. 9). C'est un effort louable, mais que je juge personnellement trop modeste pour susciter chez nos étudiants l'intérêt et le goût de la carrière des affaires.

Pour orienter vers les affaires

Il nous faudrait introduire dans nos programmes d'études un ensemble, une "concentration" de cours qui permettrait aux étudiants une orientation vers les affaires.

Un certain nombre d'options favorisent déjà, surtout dans la région de Montréal, un début de concentration. L'approfondissement d'une discipline peut amorcer une vocation. Pourquoi n'en serait-il pas de même dans les matières économiques? Je suis personnellement d'avis qu'il serait grand temps que l'on ajoute à nos programmes d'études des options, et pourquoi pas une concentration en sciences économiques? Je ne connais pas de collèges anglais ou américains qui n'offrent pas à leurs étudiants un ensemble de cours en vue de les initier aux problèmes du commerce et de l'industrie.

Les collèges classiques seraient heureux de pouvoir offrir à leurs étudiants cette option ou cette concentration. Pour réussir ce projet, je demande aux hommes d'affaires et à leurs associations leur encouragement d'abord, et ensuite l'aide de leur vaste expérience!

Le message de Paul VI à M. Khrouchtchev

L'agence Tass annonce que le pape Paul VI a adressé à M. Khrouchtchev un télégramme dans lequel il remercie le chef du gouvernement soviétique pour ses félicitations à l'occasion de son élection au trône pontifical.

L'hon. Daniel Johnson de passage dans l'Ouest

Me Daniel Johnson, chef de l'opposition de l'Assemblée législative de la Province de Québec et chef du parti de l'Union nationale, a visité St-Boniface et la région environnante la semaine dernière. M. Johnson et ses deux fils se rendront jusqu'à la côte du Pacifique, avec un arrêt prolongé à Regina pendant la réunion des parlementaires.

Ce voyage fait partie d'un programme d'enquête que mène le parti de l'Union nationale en vue de préparer sa participation au débat sur l'avenir de la Confédération, à Québec. M. Johnson, au cours d'une interview avec la rédaction de **La Liberté et le Patriote**, a expliqué que l'Assemblée législative québecoise a été saisie pendant la récente session d'un projet en vue de la convocation des "Etats généraux" de la nation canadienne.

Cette motion, présentée par M. Johnson et brillamment appuyée par son adjoint dans le parti, M. Jean-Jacques Bertrand, a donné lieu à un débat des plus dynamiques et instructifs sur le rôle du Québec comme coeur de la nation canadienne-française.

Un amendement et un sous-amendement ont transformé la motion de façon à créer un comité sur la constitution canadienne, dont font partie le gouvernement, l'Union nationale, etc. C'est à titre de membre de ce comité que M. Johnson a entrepris son voyage d'étude, annonçant avec plaisir que M. Bertrand et d'autres suivraient, à tour de rôle, chacun pour rencontrer des groupements divers, politiciens, journalistes, éducateurs, chefs ethniques, etc. Ainsi leur participation aux délibérations du comité sera à la fois éclairée et impartiale.

Par des lectures assidues (un récent éditorial **de La Liberté et le Patriote** sur "L'avenir du Québec et l'avenir des minorités" l'avait frappé) et par des voyages antérieurs, M. Johnson a déjà acquis des connaissances précises sur la situation des minorités, mais il s'agit cette fois de colloques d'homme à homme, ce qui permet aux hommes publics de langue anglaise d'exprimer franchement leurs sentiments, leurs désappointements et leurs espoirs. Il en va de même du côté de l'élément français, sur les points où il y a comme d'habitude des divergences fraternelles d'opinion.

Me Johnson ne cache pas que dans la province de Québec même il y a plusieurs courants d'idées au sujet de l'avenir de la race française au sein de la Confédération, à partir d'une conviction commune que la situation actuelle n'est pas satisfaisante. Même dans la vieille province il y a lieu de craindre l'anglicisation progressive dans certains domaines, à cause des pressions des moyens de communications sociales, et d'aucuns se demandent s'il ne serait pas réaliste de considérer l'anglais comme la langue commune des affaires. On se préoccupe aussi des conséquences économiques d'une indépendance plus marquée, car une "séparation" qui entrainerait une baisse subite et profonde du standard de vie pourrait être considérée par le peuple comme un prix trop élevé à payer pour des avantages culturels. La grande préoccupation des Québécois dans ce débat demeure, selon Me Johnson, le sort de leurs compatriotes d'outre-frontières. Quels sont leurs espoirs et quels seraient les meilleurs moyens pour leur venir en aide, à l'intérieur ou à l'extérieur d'une Confédération? Dans la province de Québec, à l'heure actuelle, la réforme scolaire occupe beaucoup les esprits, car le peuple craint la sécularisation de l'école par l'Etat.

Entrée au Noviciat des Soeurs Grises

Le lundi 5 août dernier, M. l'abbé Léo Couture, chancelier, présidait l'entrée officielle de quatre jeunes filles au Noviciat des Soeurs Grises, Mlles Gilberte Alarie, de Powerview, Aurise Deslauriers, de Laurier, Ghislaine Dionne, de St-Joseph, et Lois Ann McKay, de Fort Totten, D.-N.

Après la récitation du "Veni Creator", M. l'abbé Couture voulut bien donner le sermon de circonstance, dont voici un résumé:

"Ensemble nous venons d'invoquer l'Esprit-Saint, il est dans l'ordre de Lui demander lumière et force lorsqu'il s'agit de répondre à la grace de la vocation religieuse. Le témoignage de la fidélité de l'âme à l'Appel Divin est le grand témoignage du mystère de la liberté. Beaucoup de personnes ne comprennent pas que la grâce de la vocation respecte la liberté des élues de son choix: 'Si tu veux être parfait . . .' Les religieuses ici présentes rendent gloire à la liberté des enfants de Dieu, elles rendent gloire à l'Eglise . . .

"On dit parfois: 'Pourquoi entrer dans la vie religieuse, une belle fille comme ça? . . .' Mais plus elle est belle, plus elle rend gloire à Dieu, par le don d'elle-même offert par amour . . .

"Si aujourd'hui vous entrez chez les Soeurs Grises, c'est que votre premier motif est d'être 'une âme de prière'. Ne l'oubliez pas, les congrégations religieuses sont des maisons de prière, la prière seule justifie leur existence. Qui ne croit pas à la prière peut les tenir pour des imposteurs ou des parasites. Cet esprit de prière est la source de toutes les vertus et développe effectivement l'esprit de charité.

"Les religieuses sont heureuses parce qu'elles ont choisi librement de se consacrer au Seigneur. Filles de l'Eglise, plus elles seront fidèles par une charité ardente qui ne calcule pas, plus elles seront comblées en ce monde et en l'autre par l'abondance des grâces et des bénédictions du ciel."

Cette instruction si pratique fut suivie de la bénédiction du Très Saint Sacrement. De son brillant ostensoir, Jésus Hostie a certainement jeté sur ses généreuses postulantes un regard de bienveillance et d'amour, regard qui sera le gage de leur fidélité constante à son service. Puisse ce Divin Maître combler leurs bien-aimés parents de ses plus abondantes bénédictions.

Le sergent J.-R. Muloin, chef de l'équipe de terre chargée de l'entretien des avions Harvard du groupe aérobatique de la base du CARC à Moose Jaw, Sask., que l'on reconnait sur cette photo, à droite, est le fils de Mme Eléonore Muloin, de 541, rue Langevin, St-Boniface.

Le sergent Muloin, âgé de 41 ans, est né à St-Norbert où il a fait ses études. Il a fait partie du CARC depuis l'âge de 17 ans.

Le groupe d'aviateurs experts fut formé pour donner des démonstrations des avions Harvard un peu partout au pays et ira à la grande exposition nationale de Toronto cet été. Ce sera la dernière fois que les Harvard seront utilisés, car ils doivent être remplacés par l'avion réacté d'entraînement CT114.

Deux boursières

Les gagnantes des deux bourses accordées annuellement par le Manitoba Women's Institute à des étudiantes en science domestique à l'Université de Manitoba, ont été annoncées récemment.

Ce sont: Mlle Rita Lemoine, de Ste-Agathe, qui reçoit la bourse "Esther Thompson MacKay Memorial" ($200) accordée à une étudiante de 3e année, et Mlle Judith Saurette, de Poplar Point, qui se voit attribuée la bourse du "Manitoba Women's Institute" ($200) après avoir complété la première année du cours.

Mlle Lemoine est actuellement, durant l'été, assistante de district en science domestique au département provincial de l'Agriculture. Mlle Saurette était un membre très actif du Club 4-H avant de s'inscrire à l'université, et en 1962 elle avait été déléguée à la Semaine Nationale des Clubs 4-H à Toronto.

L'idée d'un Etat unitaire et monolithique doit être rejetée

HALIFAX (La Presse) — Le premier ministre Duff Roblin du Manitoba a déclaré mardi qu'il est "fermement convaincu" que le Canada ne peut survivre que s'il rejette définitivement l'idée d'un Etat unitaire et monolithique pour accepter pleinement le concept d'un Etat fédéral.

Au cours d'une interview exclusive à "La Presse", le premier ministre a déclaré que c'est une erreur fondamentale et courante, au Canada, de croire que les provinces anglaises forment un ensemble monolithique.

"Evidemment, les différences entre les Canadiens français et les Canadiens anglais sont plus frappantes et plus prononcées que les différences entre les provinces anglaises, a dit M. Roblin, mais il ne faut pas s'imaginer que toutes les provinces anglaises sont identiques.

"C'est pourquoi je suis fermement convaincu que le Canada ne peut survivre qu'en rejetant la notion d'une nation unitaire et monolithique et accepte franchement de vivre comme un Etat fédéral."

M. Roblin estime que la majorité des provinces du pays n'ont pas été conscientes, à venir jusqu'à récemment, des empiétements de l'autorité centrale d'Ottawa dans les domaines provinciaux, pour la raison que ce n'est que depuis l'après-guerre que les provinces ont été obligées d'engager des sommes considérables pour assurer l'aménagement économique de leurs territoires.

"Un des grands changements de notre époque est que les provinces et les municipalités dépensent maintenant, ensemble, autant d'argent que le gouvernement d'Ottawa.

"Voilà donc la principale raison pour laquelle toute la question du partage des pouvoirs en arrive à une situation de crise.

"Il est devenu évident que les provinces sont obligées de pourvoir au développement économique de leurs territoires et que ce n'est tout simplement plus pratique d'essayer de tout centraliser le contrôle entre les mains d'un seul gouvernement.

"Anciennement la juridiction conjointe du fédéral et des provinces dans certains domaines ne posait aucun problème parce que le pays n'était pas aussi développé qu'il l'est aujourd'hui.

"Or maintenant il y a friction entre les deux juridictions parce que les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral font de grandes dépenses dans les mêmes domaines.

"Il faut évidemment que toute cette question soit éclaircie."

Pas de nouvelle constitution

M. Roblin a souligné qu'il ne suggère nullement que le gouvernement fédéral soit réduit à l'impuissance.

"Personnellement, je ne crois pas qu'il soit tellement nécessaire d'amender la constitution canadienne. Ce qui importe à l'heure actuelle ce n'est pas une attitude doctrinaire sur cette question mais une attitude pratique afin d'établir un nouveau mécanisme de coordination entre les divers gouvernements.

"A mon avis, l'entente conclue à Ottawa la semaine dernière sur le plan fédéral pour créer un fonds d'emprunt pour les municipalités est un exemple de ce qui peut s'accomplir lorsque tous les gouvernements peuvent faire valoir leurs points de vue.

"L'attitude nouvelle d'Ottawa vis-à-vis les provinces traduit sa conviction grandissante que les provinces connaissent mieux leurs propres problèmes et qu'elles sont plus compétentes pour les régler que le gouvernement central.

"A mon avis il est admissible que le gouvernement fédéral puisse proposer certains objectifs nationaux mais Ottawa ne devrait jamais tenter de les imposer.

"Il faut qu'Ottawa et les provinces prennent une attitude pratique et abandonnent les positions doctrinaires.

"Finalement je crois qu'un des besoins des plus pressants au pays, c'est d'engager le dialogue entre le Canada anglais et le Canada français. Ce dialogue doit commencer afin que cessent les déclarations intransigeantes et les attitudes extrémistes qui menacent de nous placer dans des positions irréconciliables."

— Dépositaires —

"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:

Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale

Gabe's Variety Store
406, rue Taché

La Cantine
Hôpital général St-Boniface

Librairie Fides
135, avenue Provencher

Magasin Shop Rite
470, avenue Provencher

Niakwa Motor Hotel
Route Trans-Canada et chemin Ste-Anne

Park Confectionery
412, rue Taché

Pharmacie Archibald
665, rue Archibald

Pharmacie Provencher
182, avenue Provencher

Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher

Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion

PRIX: 10¢ le numéro.

Comment "Pacem in terris" s'applique au chômage

PARIS — Le cardinal Maurice Feltin, archevêque de Paris, a fait publier le communiqué suivant concernant des risques de licenciements, notamment à la Compagnie des machines Bull:

Devant les menaces de licenciements qui pèsent sur plusieurs centaines d'ouvriers en diverses entreprises, et spécialement à la Compagnie des machines Bull, devant les souffrances et les légitimes inquiétudes que causent ces menaces dans beaucoup de foyers, surtout à la veille des vacances, j'ai relu la dernière encyclique de Jean XXIII "Pacem in terris" et j'y trouve les textes suivants:

Textes

"Tout homme a droit à la vie et aux moyens nécessaires et suffisants pour une existence décente . . .

"Il a droit à la sécurité en cas de maladie, d'invalidité, de vieillesse, de chômage, et chaque fois qu'il est privé de ses moyens de subsistance, par suite de circonstances indépendantes de sa volonté . . .

"Tout homme a droit au travail . . .

"A l'ouvrier est dû un salaire à déterminer selon les normes de la justice, compte-tenu des possibilités de l'employeur . . .

"Il ne suffit pas de reconnaître et de respecter le droit de l'homme aux moyens d'existence, il faut s'employer, chacun selon ses forces, à les lui procurer en suffisance . . .

"La vie en société demande la collaboration de tous, selon les multiples modalités que le développement actuel de la civilisation rend possibles, désirables ou nécessaires . . ."

Ces termes de l'encyclique qui exposent la doctrine de l'Eglise appellent des réflexions en dehors de toutes considérations d'ordre strictement technique ou économique. C'est pourquoi j'invite:

Conclusions

1) Les dirigeants d'entreprises à se demander si, dans leurs décisions, ils ont donné priorité à l'homme, à sa vie, à sa famille, à son avenir, et à s'interroger pour examiner si leur gestion fut assez compétente et désintéressée;

2) Les financiers ou groupes de financiers à réfléchir pour savoir s'ils ont vraiment fourni des capitaux pour le bien de l'entreprise et de ceux qui y travaillent et non pas avant tout pour leur profit personnel;

3) Les cadres responsables, à savoir s'ils ont eu le courage nécessaire pour éclairer leurs chefs hiérarchiques dans les situations difficiles;

4) L'ensemble des travailleurs à se demander s'ils se sont contentés de rechercher une sécurité individuelle ou s'ils ont agi sans haine, pour défendre leurs droits au sein d'organisations syndicales, s'ils ont apporté leur collaboration positive à la bonne marche de l'entreprise.

Puissent ces réflexions faciliter un dialogue entre tous les intéressés. Il serait la source de solutions pacifiques et bienfaisantes."

Des prisonniers remercient le Pape

ROME — "L'Osservatore Romano" a publié une série de messages adressés par des prisonniers italiens au pape Paul VI à l'occasion de son couronnement. On sait que, à cette occasion, le nouveau Pontife avait fait offrir un diner à tous les prisonniers d'Italie. Les bénéficiaires remercient Paul VI de ce geste et lui présentent leurs voeux pour son pontificat.

Une dépêche déclare notamment que personne ne pourra jamais oublier que le nouveau Pape a voulu marquer de cette façon le plus beau jour de sa vie. La grande charité qu'il a manifestée demeurera au plus profond des coeurs de tous et de chacun.

Ile-de-Chênes

Remerciements

Mme Pierre Leclaire et sa famille désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles lors du décès de M. Pierre Leclaire.

Prochain départ du Pape pour Castel Gandolfo

ROME — Le Bureau du Maître de Chambre a publié un communiqué annonçant qu'à partir de cette semaine et durant tout le séjour du Pape à Castel Gandolfo, les audiences générales hebdomadaires auront lieu chaque mercredi à 10 heures, dans la grande salle construite à cet effet dans le Parc de la Villa pontificale.

En outre, dit le communiqué, le Souverain Pontife accueillera les pèlerins et les visiteurs, du balcon intérieur de la cour centrale de la Villa, tous les dimanches et jours de fête, et leur impartira sa bénédiction, après avoir récité l'"Angelus".

Le péril communiste en République dominicaine

ST-DOMINGUE — Son Exc. Mgr Hugo-Eduardo Polanco-Brito, évêque de Santiago de Los Caballeros, a déclaré dans un sermon que le communisme s'infiltrait dans la jeunesse dominicaine et qu'il sera bientôt trop tard pour arrêter son expansion.

Le prélat a ajouté que si le communisme triomphait à St-Domingue, la première bataille qu'il livrerait ne serait ni politique, ni économique, mais dirigée contre l'Eglise et contre les hommes qui croient en Dieu, qu'ils soient catholiques ou non catholiques.

L'évêque a conclu en demandant à tous les chrétiens de préparer, avec l'aide de Dieu, la bataille contre le communisme, pour le triomphe des vraies valeurs de la nation dominicaine et la défense des libertés de ce peuple chrétien.

A l'Hôtel de Ville
La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le mardi 6 août avait lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville de St-Boniface. Les échevins se réunirent en conseil à 7 h. 30 p.m. et ce n'est que vers 8 h. 30 que les comités purent commencer leurs délibérations.

Malgré l'absence de plusieurs échevins en vacances et la maladie subite de l'échevin Warman qui a dû être hospitalisé à la suite d'une crise cardiaque, il y avait assez de membres présents pour former quorum.

Au comité de feu, le rapport de l'examen physique des pompiers par le Dr French, de l'Unité Sanitaire, révèle que 15 de nos pompiers ont trop de "circonférence" et qu'il faudra peut-être substituer des périodes d'entraînement physique au jeu de dames ou d'échec.

Le comité demande aussi au chef des pompiers de dresser une liste des absences pour cause de maladie en notant la durée de ces absences pour l'année 1962 et jusqu'à date pour l'année 1963. Le comité croit que le chef devrait embaucher un autre pompier vu le fait que certains pompiers accumulent des heures supplémentaires à cause de la maladie prolongée du capitaine Bockstael.

La Victorian Order of Nurses remercie la ville pour son chèque de $500 mais attire l'attention des échevins sur le fait qu'elle a rendu des services dans notre ville pour un montant de $5,000 et qu'elle a reçu environ $2,000 des personnes visitées et demande si la ville pourrait augmenter sa contribution; le comité de finances regrette que seulement le montant de $500 ait été inclus dans les prévisions budgétaires de cette année.

La conférence annuelle de la Manitoba Urban Association se tiendra à Swan River les 25 et 26 septembre et le comité recommande de retenir des chambres pour trois délégués qui seront probablement M. le maire, les échevins McKall et Lonergan.

Le comité des travaux publics est d'avis que la commission des parcs de notre ville devrait s'occuper de l'entretien des boulevards des rues métropolitaines dans notre ville, bien que la division des parcs du Métro veuille aussi faire le travail.

Au comité de la législation, il fut recommandé que M. le maire proclame la semaine du 1er septembre comme semaine du "Union Label" et qu'on demande aux acheteurs d'exiger l'étiquette syndicale sur tous leurs achats.

Tous les échevins s'unissent pour souhaiter à l'échevin Warman un prompt rétablissement et lui envoient leurs meilleurs voeux. L'échevin Warman est actuellement le doyen parmi nos échevins et comme président du comité de finances, il a su s'attirer l'amitié de tous par son habileté à bien conduire les délibérations de son comité, par sa courtoisie et sa bonne humeur.

A lundi prochain.

"Danger au Manitoba"

Sous ce titre, M. Jean Hubert a publié tout récemment dans **L'Action**, de Québec, un article majeur sur les faiblesses de la vie française au Manitoba.

Nous le reproduisons ici afin que nos lecteurs puissent se rendre compte de l'information que l'on offre à leur sujet à leurs compatriotes québécois dans la vieille capitale. Nous le reproduisons aussi, en mettant un chiffre à chaque paragraphe, afin d'en faire un petit commentaire, dans le but d'aider nos confrères de l'Est à mieux remplir leur tâche.

Notons que M. Hubert était autrefois à la rédaction de **L'Evangéline** et que ses commentaires sur la vie acadienne dans **L'Action** le montrent peu sympathique à la méthode diplomatique et évolutionnaire que semblent favoriser les chefs acadiens dans leurs activités nationales et patriotiques.

Voici le texte susmentionné, (auquel nous avons ajouté des sous-titres) suivi d'un commentaire numéroté de la même façon que les paragraphes de l'article.

(Disparition?)

1) Le refus de considérer le français, langue maternelle de 84,000 Manitobains, comme véhicule normal de l'enseignement chez les Canadiens français de cette province risque d'entraîner, à plus ou moins brève échéance, la disparition du groupe ethnique et culturel français au Manitoba. Telle est la conclusion d'une enquête dirigée par le professeur Gaston Dulong, de l'Université Laval.

(Commentaire)

(1) Il y a, selon le recensement de 1961, 60,000 Manitobains de langue française. M. le professeur Dulong a donné ses conclusions sur la situation manitobaine, avant de quitter Québec à destination du Manitoba, durant son court séjour dans cette province et depuis son retour chez-lui. ("J'ai vu là-bas, dit-il, la dernière génération parlant le français.") Cependant, son rapport n'est pas parvenu à l'AECFM. Nous le commenterons alors en son temps. Pour le moment remarquons que depuis 1890 l'élément français au Manitoba ne cesse de survivre en dépit de toutes sortes de difficultés.

(Groupe distinct)

2) La récente décision du ministère de l'Education du Manitoba d'autoriser l'enseignement du français dès la première année scolaire ne change pas grand-chose à la situation. En effet, même si légalement l'enseignement du français n'était pas autorisé avant la quatrième année, on le faisait au su des autorités et avec leur approbation tacite. Cette autorisation ne vient donc que confirmer un état de choses.

(Commentaire)

(2) La récente décision du Ministère d'Instruction publique est peu de chose quand on considère le but ultime à atteindre. Elle n'est pas cependant sans conséquences graves pour les Franco-manitobains. Dorénavant, le cours en première année sera organisé par le Ministère et non pas par l'Association d'Education; les manuels scolaires approuvés en première année ne coûteront plus rien aux parents et aux commissaires, étant couverts par une subvention de 100 pour cent, ce qui est de nature à libérer des fonds pour l'Association. Mais surtout, c'est la première fois depuis 1916 que le groupe de langue française est reconnu comme "groupe de citoyens distinct" pour fins scolaires. La Commission Laurendeau-Dunton fera-t-elle davantage?

(Progrès et idéal)

3) Mais ce n'est pas là que se trouve la solution aux problèmes de survivance du français au Manitoba. Elle existe dans les corrections à apporter aux principales raisons de l'anglicisation et qui ont vu, au cours des 20 dernières années, la proportion de Canadiens français anglicisés passer de trois à 27 pour cent.

(Commentaire)

(3) La proportion de la population de langue française au Manitoba par rapport à la population totale est la même qu'elle était en 1916, en dépit des pertes évidentes. Il y aurait lieu, dans le maniement des statistiques, d'étudier davantage les sources de fidélité, surtout dans les endroits où la population a montré une puissance assimilatrice. Cette étude s'impose même à Montréal, où la minorité non-française donne l'exemple sur ce point, tandis que la majorité de langue française ne dépasse à peu près pas, numériquement, la majorité d'origine française. Les Manitobains de langue maternelle française sont passés de 52,000 à 60,000 depuis 1941, soit une augmentation de 15 pour cent. Progrès relatif, mais réel et étonnant.

(Bilinguisme scolaire)

4) Directement ou indirectement, ces raisons se rattachent à l'éducation, soit celle que procure l'école, celle du milieu, ou celle des techniques de diffusion.

5) L'école constitue, pour les Manitobains, un important moyen d'anglicisation. Le fait qu'on y refuse le droit d'enseigner en français, aux Canadiens français, les diverses matières du programme scolaire, à l'exception du français, tend à substituer, dans l'esprit des enfants, l'anglais au français, comme véhicule normal de la pensée. Le français, langue maternelle, devient langue seconde avec un statut d'infériorité. On le conserve par sympathie, on en fait presque une langue de folklore.

6) Cette situation ne peut changer qu'à condition que s'effectue un remaniement complet des programmes scolaires de façon à donner la place principale au français et de réduire l'anglais au statut de langue seconde, langue d'utilité. Mais l'enseignement doit se faire en français pour que les enfants soient formés à l'esprit français, dans une ambiance scolaire à mentalité française; et qu'ils apprennent à se cultiver en français.

(Commentaire)

(4) (5) (6) Le groupe de langue française du Manitoba ne vit pas dans le Québec, ni en France, mais au Manitoba, où il constitue à peine 7 pour cent de la population. La définition d'un Franco-Manitobain et d'une école franco-manitobaine n'est pas identique à la définition d'un Québécois, d'un Français de France, ni d'une école québécoise ou française. Encore moins d'un Parisien.

L'anglais est au Manitoba comme le français devrait l'être au Québec, la langue commune, voire officielle, qu'il faut par conséquent posséder convenablement. Le réalisme demande alors que l'organisation de l'enseignement français tienne compte de l'autre exigence. En pratique, malgré tous les ajustements ingénieux de programmes, cela veut dire que la minorité doit toujours fournir un effort supplémentaire. C'est le prix de la liberté.

Comme l'a dit la Société St-Jean-Baptiste de Montréal récemment au sujet des Anglo-québécois:

"La majorité de la population du Québec est de langue française. La Société St-Jean-Baptiste de Montréal se réjouit de ce que les écoles destinées à des élèves dont la langue maternelle n'est pas le français ont compris la nécessité d'enseigner la langue française aux élèves qui les fréquentent.

"Tout système d'enseignement doit tenir compte du milieu où il se développe. Les écoles destinées aux jeunes dont la langue maternelle n'est pas le français doivent donner à leurs élèves une connaissance suffisante du français si elles veulent préparer leurs diplômés à gagner leur vie dans l'Etat du Québec."

(Urbanisation et centralisation)

7) L'influence du milieu joue aussi beaucoup contre la conservation du français. Cette influence est surtout anglicisante dans les régions urbaines où les Canadiens français sont noyés dans un milieu anglophone. Tant qu'ils habitaient les régions rurales, ils ont pu conserver une certaine homogénéité à leurs groupements. Mais dans les villes, les Canadiens français ne sont généralement plus groupés et, isolés, ils se trouvent seuls et sans défense contre le milieu anglicisant. Ils n'ont plus leurs écoles françaises et leurs paroisses religieuses peuvent devenir des foyers d'anglicisation.

8) L'urbanisation croissante de la population canadienne-française au Manitoba devient ainsi un facteur d'anglicisation.

9) Enfin, la tendance des récentes années à grouper les districts scolaires en grandes régions scolaires a fait perdre à de nombreux groupes canadiens-français, le contrôle de leurs écoles. La formation de ces régions scolaires a tendance à noyer les petits groupes francophones dans un vaste milieu anglophone qui tend à les assimiler.

(Commentaire)

(7) (8) (9) Les récentes divisions rurales ont des avantages à long terme, même au point de vue de l'enseignement du français, car elles ouvrent la voie à l'embauchage de surveillants divisionnaires. Aussi elles obligent les jeunes dans les "high schools" à faire face au problème d'assimilation des Anglais et d'affirmation de soi-même. Les divisions constituent aussi des "corps intermédiaires" très utiles dans un état démocratique. Elles offrent la possibilité, enfin, d'enrayer le mouvement de la population vers les villes. Jusqu'à ce jour aucune école élémentaire n'a souffert de l'organisation régionale qui est limitée aux écoles secondaires. Et à ce deuxième palier aucune école secondaire de langue française dans les régions à majorité anglaise n'a encore été supprimée. La vie urbaine est évidemment dangereuse surtout dans le sud de St-Boniface et dans Winnipeg, mais avant que les nôtres s'y installent ils ont souvent décidé de donner préséance à d'autres facteurs que celui du milieu français.

(Radio, télévision, presse)

10) Notons aussi que les habitudes de longue date de la population française à suivre et écouter les programmes de radio et télévision de langue anglaise, l'existence d'une presse quotidienne uniquement de langue anglaise, tendent à angliciser les gens. Le récent refus de la société Radio-Canada de prolonger son réseau français vers l'Ouest pour donner aux Canadiens français de ces régions du pays les services français de télévision n'est pas de nature à améliorer la situation.

(Commentaire)

(10) Le poste CKSB, selon les sondages professionnels, retient un pourcentage très élevé de son auditoire, en comparaison des postes anglais, et cela plus longtemps dans la journée. Si le poste CBWFT ne réussit pas aussi bien, la faute en est probablement due à l'équipe de Montréal dont les productions sont parfois peu adaptées aux goûts des gens ordinaires. La Société Radio-Canada a été utile aux Canadiens français de l'Ouest, depuis la lutte pour l'obtention de postes radiophoniques français, mais la politique gouvernementale d'austérité vient de couper d'autres plans d'expansion des services de la télévision française au Manitoba. De quel récent "refus" M. Hubert parle-t-il? L'hebdo n'arrive certes pas à remplacer le quotidien anglais dans les foyers, mais **L'Evangéline** n'y arrive pas non plus.

(La clé de l'avenir)

11) La situation des Canadiens français au Manitoba nous porte à être sceptiques devant les déclarations de politiciens et autres Canadiens de langue anglaise sur le bilinguisme. La condition primordiale d'un sain bilinguisme exige que les deux langues officielles jouissent de droits égaux et cela veut dire, de l'Atlantique au Pacifique, que les groupes canadiens-français doivent pouvoir assurer à leurs enfants, sans frais supplémentaires, une éducation conforme à leurs aspirations culturelles dans laquelle leur langue maternelle est considérée comme premier véhicule de la Pensée. Cette condition est loin d'exister au Manitoba comme dans de multiples autres provinces où les Canadiens français sont en minorité.

12) Le premier pas sincère vers le bilinguisme n'est pas d'apprendre à nos concitoyens de langue anglaise à baragouiner le français, mais bien d'assurer à tous les Canadiens français le droit entier et sans condition à un enseignement français, à une participation à la culture française, à un épanouissement culturel français qui ne soient pas astreints à des servitudes anormales vis-à-vis de la langue de Shakespeare.

13) Le français se meurt au Manitoba, il faut d'abord le faire pleinement revivre chez les Canadiens français de cette province, avant de parler de bilinguisme et d'enseignement d'un français oral ou autre pour les Manitobains de langue anglaise.

(Commentaire)

(11) (12) (13) Il est bon de se faire un idéal très élevé de la vie française, mais à 1,500 milles de distance il est sage de faire la part de la réalité, qui s'appelle le **milieu**, avant de décider des détails de cette vie. Grâce à l'autonomie provinciale en matière scolaire, si chère au Québec, les Franco-Manitobains doivent améliorer leur sort dans un cadre bien limité, en cultivant la compréhension et le sentiment de justice de leurs concitoyens manitobains. Un facteur important de ce travail consiste à encourager les Anglo-manitobains à apprécier la dualité canadienne et à apprendre le français comme véhicule d'une culture universelle.

Ces remarques n'ont d'autre but que d'apporter certaines précisions aux opinions de M. Hubert, et surtout de signaler que la survivance est une réalité concrète dont l'avenir dépend d'une connaissance du milieu, du prochain pas à faire et surtout des forces vives (parents, instituteurs, commissaires, curés, porte-parole, fonctionnaires, amis) dont le travail constant, comme celui des racines d'un arbre, est non moins puissant parce que caché, surtout à la vue de spectateurs étrangers.

La situation des colons français lors de la conquête n'était pas meilleure que celle des Franco-Manitobains aujourd'hui. Et pourtant . . .

L'Oeuvre des Bourses du Collège de St-Boniface

La semaine dernière, nous avons tenté de vous intéresser à l'Oeuvre des Bourses en vous donnant quelques statistiques de base pour vous renseigner sur l'oeuvre éminemment utile et nécessaire du Collège de St-Boniface.

Cette semaine, permettez que nous continuions de brosser ce tableau si impressionnant. Personne n'ignore que le but d'une institution telle que le Collège est de former une élite. Or, pour nous, la classe qui est au tout premier plan d'une élite est le clergé. Voyons ce qu'a fait le Collège dans la formation d'élèves qui ont choisi le sacerdoce comme carrière.

Pendant les trente années de 1880 à 1910, le Collège faisait fonction de collège classique et de petit séminaire. En 1910, Mgr Langevin établissait son Petit Séminaire sur l'avenue Cathédrale (le Collège actuel), et à la suite de l'incendie de l'ancien Collège en 1922, le séminaire se réunissait au Collège encore une fois.

Voyons maintenant le rôle joué par le Collège pendant ces trois étapes dans la formation de futurs prêtres. (Nous nous en tenons toujours aux 75 ans écoulés entre 1880 et 1955.)

De 1880 à 1910, une période de 30 ans, le Collège a aidé à la formation de 30 prêtres, dont trois se sont illustrés dans l'épiscopat et un a été revêtu de la dignité de prélat.

De 1911 à 1922, une période de onze ans, le Collège a participé à l'oeuvre du Petit Séminaire de Mgr Langevin, ainsi qu'à celle des Pères Oblats du Juniorat en participant à la formation classique de 72 prêtres dont un a reçu la consécration épiscopale et trois autres ont été nommés à la prélature.

La troisième étape d'une durée de 32 ans, de 1923 à 1955, alors qu'il devenait encore une fois le séminaire diocésain, le Collège donnait la formation préparatoire aux études sacerdotales à 189 jeunes gens; quatre de ceux-ci sont devenus évêques et cinq prélats de Sa Sainteté.

Vue d'ensemble: au cours des 75 ans à l'étude, le Collège a dispensé les études classiques à 291 jeunes gens qui se sont destinés au sacerdoce, tant dans le clergé séculier que régulier. Si on estime le nombre total des élèves qui se sont inscrits au Collège à 6,000, on doit conclure que près de 5 pour cent de ceux-ci ont atteint le sacerdoce; mais si on considère les 1,004 élèves qui ont terminé leurs humanités au Collège, on doit constater que 28 pour cent de ce nombre sont devenus prêtres, et parmi ces prêtres, huit ont reçu la consécration épiscopale, et huit autres ont mérité d'être admis à la prélature du Saint-Siège.

Ce diadème qui orne le Collège de St-Boniface est aussi un honneur pour tous les bienfaiteurs de cette institution au cours des années. Il ne faudrait pas qu'une si belle oeuvre dans notre province vienne à disparaître faute de moyens financiers. Nous saurons faire honneur à nos devanciers en contribuant généreusement à l'Oeuvre des Bourses, nous-mêmes, et ainsi, en aidant à maintenir une oeuvre de première importance au Manitoba.

Le comité de publicité.

Petite Note

M. Raymond-A. Pelletier, de St-Boniface, employé au bureau de poste central de Winnipeg, a enregistré une fois de plus cette année la plus haute note parmi les membres du "Winnipeg Post Office Rifle Team" qui a mérité pour la quatrième fois cette année (1954-57-58-63) les plus hauts honneurs dans le concours de tir, division A. Des armes de calibre .22 furent employées lors du concours.

Voici les points comptés par les vainqueurs: R.-A. Pelletier 299, L. A. Williams 298, A. G. Walker 296, L. Rowland 291 et D. D. MacKae 286.

Demeurant à 735, rue Archibald, M. Pelletier est le fils de feu Léo Pelletier, ex-grand champion de tir au Manitoba et ancien entraîneur des cadets de Provencher. Lui-même, digne successeur de son père, ne cesse d'accumuler les coupes et les trophées qu'il place fièrement dans sa maison à côté de ceux qu'il a hérités de son père.

Les grues blanches d'Amérique ne couveraient pas?

OTTAWA — Le glapissement retentissant des grues blanches d'Amérique, entendu parfois de très loin sans qu'on aperçoive les gros oiseaux blancs volant à grande hauteur, pourrait devenir de plus en plus rare.

L'honorable Arthur Laing, ministre du Nord canadien, fait savoir que "pour la deuxième année de suite, les grues blanches d'Amérique ne semblent pas avoir niché, et que le nombre de ces oiseaux sauvages a diminué de 38 à 28 en une seule année. Nous espérons que cette diminution brusque ne présage pas le commencement de la fin pour la population de ces très beaux oiseaux sauvages".

Un relevé aérien des lieux de nidification effectué le 27 juin par le Service canadien de la faune dans le parc de Wood-Buffalo, à quelque 500 milles au nord d'Edmonton, n'a repéré qu'un oiseau solitaire et deux couples, sans aucun indice de nidification.

Six grues blanches d'Amérique sont gardées en captivité au jardin zoologique d'Audubon, à la Nouvelle-Orléans, et une autre au jardin zoologique de San Antonio (Texas).

La grue blanche d'Amérique mesure cinq pieds de hauteur. Elle est blanche comme neige, sa tête est coiffée d'une couronne rouge et ses ailes à bout noir, une fois déployées, ont une envergure de sept pieds.

Des spécimens sculptés de cet oiseau ont été placés dans l'entrée de l'aérogare de Regina.

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Ces demandes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 13 août 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

Cas no 283-63 **St-Boniface**

Demandeur: P. Lajoie (Détenteur d'option)

Objet: La permission de construire une aile additionnelle d'un étage, 12 pieds par 22 pieds, à l'arrière d'une bâtisse non conforme, ladite bâtisse et l'aile additionnelle étant non conforme ayant les cours de côté, nord et sud, 1.5 pied de largeur alors qu'on requiert 4 pieds.

Propriété: 156, rue Youville

Cas no 284-63 **St-Boniface**

Demandeur: F. P. Miller (propriétaire)

Objet: La permission de construire un garage détaché, 20 pieds par 24 pieds, à l'arrière d'une bâtisse, ledit garage ayant une cour de côté, sud, de 5 pieds de largeur alors qu'on requiert 10 pieds, et la permission de situer une allée dans ladite cour.

Propriété: 26 Birch Bay

Mlle M. R. Petrie
secrétaire,
Comité d'adaptations.

A St-Norbert

Un meilleur usage du congélateur épargne du temps et de l'argent

ST-NORBERT — Une vingtaine de dames se réunissaient dans la salle paroissiale, mardi soir, pour étudier comment épargner du temps et de l'argent grâce à un meilleur usage de leur congélateur.

La Coopérative de St-Norbert, en effet, voulant offrir non seulement de la bonne marchandise à un prix raisonnable, mais aussi aider le budget familial dans d'autres domaines, avait organisé cette démonstration.



Mmes Elisa Houde et Edmond Dufort, de St-Norbert, semblent apprécier les recettes de Mme Johnson, spécialiste en économie domestique, lors de la réunion qui eut lieu mardi soir dernier dans la salle paroissiale.

Mme Johnson, spécialiste ès arts domestiques, sut entretenir ses auditrices de ses conseils pratiques. Toutes furent émerveillées d'apprendre les multiples usages qu'on peut tirer du congélateur. "Non seulement votre congélateur vous permettra d'épargner beaucoup de temps et d'argent, de dire Mme Johnson, mais vous ne serez jamais prise au dépourvu quand une visite imprévue vous arrivera."

La Rév. Sr Cloutier, supérieure, présida au tirage des nombreux prix qu'avait préparés le gérant, M. John Curtis. La petite Penny Twersky tira le nom de Mme Rose-Marie Martel, qui gagna ainsi un plein panier de provisions. Plusieurs autres dames remportèrent des prix moins substantiels.

Mmes Germaine Roy et Juliette Wilcottt, toutes deux directrices de la Coopérative, agissant comme hôtesses, avaient préparé un délicieux goûter que toutes apprécièrent beaucoup, surtout après avoir examiné les différentes recettes préparées par Mme Johnson.

La Coopérative de St-Norbert se propose de continuer cette initiative dans plusieurs autres domaines, au cours de la saison prochaine. Elle veut procurer aux citoyens de St-Norbert l'occasion de bénéficier des conseils pratiques de gens d'expérience, en même temps que leur fournir une opportunité de se mieux connaître entre eux.

Sommaire de RELATIONS

Août 1963

Editoriaux: Vicaire de Jésus-Christ. — Le ministère de l'Education. — "Du nouveau, à Ottawa, les libéraux".

Articles: Rencontres avec un futur pape — Robert W. Keyserlingk. Situation juridique de l'Eglise au Québec — Richard Arès. Surpopulation mondiale ou stérilité domestique? — Joseph d'Anjou. L'égalité des sexes — Marcel Marcotte. "Notre réforme scolaire" — Georges Robitaille.

La littérature: Notre différenciation nord-américaine — René Dionne.

Au service du français: Récidives et originalités — J. d'Anjou.

Le cinéma: La civilisation du plaisir érotique? — Jacques Cousineau.

Au fil du mois: Pastorale sur pastorale en Amérique du Sud. — Les derniers vestiges du colonialisme africain.

Avec ou sans commentaires: L'ordre culturel et l'ordre politique. — Planification décentralisée de l'enseignement. — Autonomie universitaire.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. Abonnement: $5.00 par année. — Le numéro: $0.50.

Si l'on dit du mal de toi et qu'il soit véritable, corrige-toi; si ce sont des mensonges, ris-en.

EPICTETE.

ASSOMPTION DE LA VIERGE



Le Seigneur, dans toute sa puissance, vous a bénie. Par vous, il a brisé vos ennemis. Ma fille, vous êtes bénie par le Dieu très-haut entre toutes les femmes de la terre. (Judith 13, 22-23)

Société Catholique de la Bible



L'Académie Ste-Marie de Winnipeg, construite en 1903, sera agrandie substantiellement pour répondre au nombre croissant d'élèves, vient d'annoncer l'autorité provinciale des Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. En plus de remodeler l'intérieur du vieil édifice pour augmenter l'espace des départements de Sciences et de Commerce, on ajoutera des salles de classe, un laboratoire de langues, un nouveau cafétéria, un gymnase, un auditorium de 600 places. Les plans ont été préparés par Libling Michener and Associates. Les travaux confiés à G. A. Baert, entrepreneur général, seront terminés dès septembre 1964.

(Photo Henry Kalen)

Ste-Amélie

Va-et-vient

M. et Mme L. Archambault et leur fils, Gérald, accompagnés de Mme B. Bertrand et Mlle M. Bertrand, ainsi que Mlle Lise Pelletier, de Ste-Rose, se sont rendus à St-Louis, Sask., pour assister au mariage de Mlle Adèle Leblanc à M. Roger Bertrand, le 3 août. La cérémonie fut célébrée par le frère de la mariée, M. l'abbé M. Leblanc, chancelier à Prince-Albert, Sask. Les parents de la mariée fêtaient le même jour leur 40e anniversaire de mariage. Félicitations aux deux couples. M. et Mme R. Bertrand allèrent à Banff, Alta, pour leur voyage de noces. Ils résideront à St-Boniface.

M. et Mme R. Callewaert et leur famille, de Dryden, Ont., ont passé plus d'une semaine à visiter leurs parents à Ste-Rose, Waterhen et Ste-Amélie.

M et Mme L. Pinette et leur fillette, Yvonne, de Dryden, Ont., ont passé la dernière fin de semaine chez M. et Mm André Pinette et leur famille.

MM. et Mmes Eugène Soucy et Léo St-Aubin et leurs familles, de Dryden, Ont., visitaient M. et Mme L. Soucy et leurs autres parents, la semaine dernière.

M. et Mme Elsime Soucy, de St-Adolphe, rendaient visite à M. et Mme E. Soucy, dimanche dernier.

M. et Mme René Verhaeghe et leur famille, de Le Pas, et MM. et Mmes Marc Marion et Paul Bonin et leur famille, de St-Boniface, visitaient leurs parents au cours de la dernière fin de semaine. Mlle Maureen Bonin retournera avec ses parents après avoir visité ses petites cousines.

Le dimanche 4 août, M. et Mme Albert Soucy, de Winnipeg, et M. et Mme Jean Meysembourg, de Legal, Alta, ont visité leur neveu, M. l'abbé A. Gervais, curé.

Mme Ted Wolchuck et ses deux enfants, de Winnipeg, sont en visite chez leurs parents.

Mlle Gloria Casavant, de Winnipeg, visitait ses parents, le dimanche 4 août.

Le 26 juillet étant la fête de sainte Anne, 20 dames de la paroisse se réunirent à l'école du village pour une journée de récollection. M. le curé parla des devoirs d'une maman dans l'Eglise et dans le monde. Il y eut messe dialoguée à 4 h. p.m. Toutes ont bien apprécié leur journée. Le nombre de présences à ces assemblées peut cependant augmenter. Un grand merci à M. l'abbé Gervais.

Mariage Clément-Corbel

Le samedi 27 juillet, à 3 h. p.m., M. l'abbé André Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Adéline Corbel, fille de M. et Mme J.-L. Corbel, de Ste-Amélie, à M. Adrien Clément, fils de M. et Mme Eugène Clément, de Laurier.

La mariée entra dans l'église au bras de son père, au son d'une marche nuptiale jouée par sa grand-mère, Mme Adèle Desjardins. Elle était revêtue d'une longue robe blanche de voile de nylon garnie de pierres du Rhin. Son court voile était retenu par un diadème et elle tenait un bouquet d'orchidées mauves. La mariée alla déposer sa couronne d'Enfant de Marie sur le petit autel de la Sainte Vierge, accompagnée de ses deux soeurs, Rosanne et Lucille. Elle lut la prière d'une mariée et ensuite les chantres entonnèrent "Bonne Marie" et "Donnez-leur un beau jour", suivis d'autres cantiques durant la messe.

Les filles d'honneur, Mlles Thérèse DeRocquigny et Denise Bourgouin, nièce du marié, étaient vêtues de robes de nylon couleur limette et potraient un bouquet de fleurs odorantes. Elles étaient accompagnées de MM. Maurice Bouchard et Arthur Letain, comme garçons d'honneur. MM. Michel Bourgouin et Georges Casavant agissaient comme huisssiers.

La réception eut lieu dans le centre communautaire à Laurier. Les dames de cette paroisse apprêtèrent et servirent le repas.

Les visiteurs de l'extérieur étaient Mme Emma Lane, de St-Boniface, M. et Mme M. Bourgouin, de Keewatin, Ont., M. et Mme E. Jeannotte, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Norbert Clément, de Shilo, Man., M. et Mme Léon Pineau, de Ste- Rose, MM. et Mmes Jos. Cahil et Gérard Desjardins, de St-Charles, M. et Mme Norman Dupas, de Churchill, Mlle Louise Desjardins et un ami, d'Elie, Mlle Henriette DeRocquigny et M. Jos. DeRocquigny, M. Norbert Cénérini et M. et Mme L. Therrien, de Grand Rapids.

Félicitations aux nouveaux mariés.

Retraite conjugale à Ville Maria du 30 août au 1er Septembre

En raison de circonstances imprévues, la retraite conjugale annoncée pour les 23, 24 et 25 août a dû être retardée d'une semaine. Elle aura donc lieu du vendredi 30 août au soir, au premier septembre.

Les couples intéressés à suivre cette retraite sont priés de s'inscrire le plus tôt possible en écrivant ou téléphonant à Villa Maria — GLobe 3-8025.

Une fête familiale, à St-Eustache, se termine par une double tragédie

ST-EUSTACHE — Un événement tragique est venu rompre la tranquillité habituelle de la paroisse.

En effet la double mortalité qui frappa la famille Lussier, si hautement estimée, jeta la consternation dans St-Eustache.

Le dimanche 21 juillet, la famille Lussier se réunit pour fêter le 71e anniversaire de naissance de M. Modeste Lussier, qui depuis quelque temps demeurait à Winnipeg. Rien ne présageait le triste dénouement car la réunion fut gaie et les agapes fraternels terminées on prit des photos et on chanta.

Durant la nuit, Mme Jean-Baptiste Paul (Marie-Thérèse Lussier), âgée de 76 ans, eut une première crise cardiaque. On la transporta à l'hôpital d'urgence. La famile accourut et lorsque son frère Modeste la vit, souffrant lui-même du coeur depuis des années, l'émotion fut trop grande. Il s'affaissa et rendit son âme à Dieu.

Il avait toujours été un chrétien exemplaire; rendu à l'église longtemps avant l'heure des offices il priait avec grand recueillement; souvent on entendait la remarque: "C'est un saint homme!"

Cinq heures plus tard, Mme J.-B. Paul subit une seconde attaque et alla rejoindre son frère dans l'éternité.

Les 24 et 25 juillet resteront des jours inoubliables pour tous les paroissiens. Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale au milieu d'un grand concours de parents et amis. Les deux cercueils étaient placés l'un près de l'autre et on pu contempler le sourire paisible qui, même dans la mort, illuminait les dépouilles mortelles.

M. l'abbé Gérard Gervais chanta la messe de Requiem, assisté de MM. les abbés Jacques Bertrand et Ubald Paquette, comme diacre et sous-diacre.

Le salon funéraire Desjardins était en charge des arrangements funèbres.

Le défunt laisse dans le deuil quatre frères, Joseph, Siméon, Napoléon et Eustache; quatre soeurs, Camillia (Mme Raphaël Alarie), Joséphine, Marie-Anne (Mme V. Poirier) et Rosalie (Mme Jean Lafrenière).

A part ses frères et soeurs, la défunte, précédée dans la tombe par son mari il y a cinq ans, laisse dans le deuil cinq fils, Joseph, Télesphore, Gérard, Ernest et Léon, et quatre filles, Marie-Ange (Mme Pascal Larocque), Graziella (Mme Joseph Piché), Delia (Mme Alain Vivier) et Armandine, à la maison.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Consolez-vous et séchez vos larmes car l'exemple de parfaits chrétiens qu'étaient vos chers disparus laisse la certitude qu'au ciel vous avez deux protecteurs de plus.

Va-et-vient

La Rév. Sr Marie-Ste-Yvonne, religieuse de Notre-Dame des Missions, a passé quelque temps au couvent de son village natal et se rendit ensuite à Ste-Rose-du-Lac pour la retraite annuelle.

La Rév. Sr Eva-Marie, enfant de la paroisse, est en promenade dans sa famille.

Mgr René Audet est consacré évêque

OTTAWA — Vingt-deux archevêques et évêques ont assisté le mercredi 31 juillet à la consécration épiscopale de S. E. Mgr René Audet, évêque auxiliaire à Ottawa. Le consécrateur était S. E. Mgr Marie-Joseph Lemieux, archevêque d'Ottawa; il était assisté de LL. EE. NN. SS. Maxime Tessier, évêque de Timmins, et William J. Smith, évêque de Pembroke. C'est S. E. Mgr Louis Lévesque, évêque de Hearst, qui a prononcé le sermon.

Après la cérémonie, Mgr Lemieux a présidé un banquet au Château Laurier qui a réuni plus de 400 invités. En souhaitant la bienvenue à son nouvel auxiliaire, l'archevêque d'Ottawa lui a dit que son zèle pastoral "trouvera largement à s'exercer auprès d'une population sincèrement attachée à la foi catholique, mais qui a besoin de la mieux connaître pour en vivre davantage, au moment où l'on attend du Concile qu'il opère un véritable renouveau évangélique".

Prenant ensuite la parole, l'ancien évêque de Mgr Audet, S. E. Mgr Maxime Tessier, évêque de Timmins, a déclaré que, d'une part, il regrettait de voir partir un homme qui a exercé un ministère fructueux dans son diocèse, et que, d'autre part, il était fier de fournir à l'Eglise un deuxième évêque en l'espace d'un an. (L'autre évêque qu'il a fourni est S. E. Mgr Jacques Landriault, évêque auxiliaire à Alexandria.)

Au nom de tous les laïcs du diocèse, M. Roger Duhamel, Imprimeur de la Reine et écrivain, a souhaité la bienvenue à Mgr Audet. Puis c'est à S. E. Mgr Windle, également évêque auxiliaire à Ottawa, qu'il revint de souhaiter la bienvenue à son confrère au nom des prêtres réguliers et séculiers du diocèse d'Ottawa.

Enfin, le nouvel évêque a affirmé qu'il s'était toujours efforcé d'être un coopérateur avisé et prudent de l'oeuvre épiscopale, comme le demande la formule d'ordination, et que maintenant qu'il avait été appelé à l'épiscopat, il souhaitait être dans le diocèse d'Ottawa un instrument de paix et contribuer à accroitre l'union dans la charité. Il a aussi rendu hommage à tous ses éducateurs, son père, auquel il a joint le souvenir de sa mère défunte, les Frères des Ecoles chrétiennes — qui ont été ses premiers éducateurs, et les Pères Jésuites — qui ont été ses maîtres du début du cours classique jusqu'à la prêtrise.

La Broquerie

Le mardi 30 juillet, M. et Mme Eloi Gagnon étaient de retour d'un voyage à Edmonton, où ils ont passé quelques jours de vacances avec leur fille, la Rév. Sr Evelyne Gagnon, S.G.M., qui suit un cours à l'Université de cette ville, après quoi elle retournera enseigner à sa mission de Fort McMurry, Alta. Les voyageurs ont aussi eu le plaisir de rencontrer la Rév. Sr Aurice Normandeau, S.G.M., de Hay River, T.N.-O., autrefois de La Broquerie, qui suit également un cours universitaire. La Rév. Sr Normandeau recevait en même temps la visite de sa mère, Mme Jessé Fillion et de M. Fillion, de Ste-Anne.

M. et Mme Gagnon sont passés à Calgary de même qu'à St-Albert, Alta, où ils sont allés prier sur la tombe de Mgr Grandin et où ils eurent le plaisir de saluer la Rév. Sr Schmidt, ancienne supérieure à La Broquerie.

Baptêmes

Le 22 mai: Françoise-Marie-Louise, fille de Lucien Mireault et de Denise Manaigre, née le 17 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Martin Mireault.

Le 26 mai: Joëlle-Marie-Laure, fille d'Henri Brémaud et de Marguerite Courcelles, née le 17 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Champagne.

Le 2 juin: Gilbert-Maurice-Joseph, fils d'Ovide Vielfaure et de Thérèse Goulet, né le 25 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Goulet.

Le 9 juin: Bryan, fils d'Ernest Wasylenko et de Fleurette Lépine, né le 25 mai. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Lépine.

Le 16 juillet: Ginette-Marie-Yvonne, fille de Gérard Tétrault et de Louise Vielfaure, née le 6 juillet. Parrain et marraine, Gilbert et Yvonne Tétrault.

St-Georges

Réception

Le vendredi 2 août avait lieu une soirée en l'honneur de Mlle Stella Gagnon et de M. Edouard Lessard, à l'occasion de leur prochain mariage.

Un grand nombre de parents et amis se réunirent et, après une soirée dansante, un délicieux goûter fut servi. Les héros de la fête remercièrent pour les cadeaux et la belle soirée.

Soirée-surprise

Le lundi 5 août, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Marthe Fisette, une cinquantaine de dames se réunissaient pour offrir à l'héroïne du jour de nombreux et jolis cadeaux.

Mlle Fisette remercia en termes émus pour les jolis cadeaux et la belle soirée.

Un succulnt goûter termina la soirée.

Ça et là

Prompt rétablissement à Mme Claire Vincent, patiente à l'hôpital de Pine Falls.

M. et Mme Joseph Guétré et leur famille ont passé un mois de vacances chez leurs parents et amis après avori passé quatre ans en France. M. Guétré fait partie de l'Aviation canadienne. M. et Mme Joseph Guétré sont maintenant stationnés à Trenton, Ont.

Hommage d'anciens députés au Commandeur Préfontaine

M. Edmond Préfontaine, nouveau Commandeur de l'Ordre pontifical St-Grégoire, a été fêté par ses amis politiques au Montcalm Motor Hotel, le mardi soir 30 juillet dernier. Les 64 députés libéraux qui ont siégé avec lui depuis 1935 avaient tous été invités à cette fête, et 41 étaient présents. Les 23 absents (pour causes de vieillesse, de maladie, de voyage, etc.) avaient envoyé des messages de félicitation et d'admiration.

L'atmosphère de la fête fut imprégnée de saine gaieté, de fervente amitié, de sincère admiration pour le "vétéran" dont toute la vie publique fut orientée vers un seul but: servir ses concitoyens par une fidélité parfaite aux principes supérieurs de sa foi et de sa culture. Les témoignages ne manquèrent pas de fuser au cours de la conversation, spécialement de la part d'anciens de 80 ans et plus qui avaient parcouru 100, 200, 300 milles.

Cadeau-souvenir

Le président de la soirée fut M. Gildas Molgat, chef de l'opposition. MM. D. Campbell, Robert Bend, Ron Turner et Leonard Barkman prononcèrent les discours de circonstance. Le héros de la fête sut les remercier avec émotion, rappelant d'ailleurs une foule de souvenirs qui étaient autant d'hommages à ses anciens collègues du cabinet ou de la législature.

Le comité d'organisation de cette fête de l'amitié avait été présidé par M. D. Campbell, ancien premier ministre du Manitoba. Il remit à M. Préfontaine, en souvenir, un nécessaire de voyage.

Le Manitoba Medical Service explique la 'controverse' avec certains médecins

Le **Winnipeg Tribune** ayant publié une nouvelle au sujet d'une controverse entre le MMS et plusieurs médecins qui accuseraient le Service de partialité dans le calcul des remboursements à ces médecins, le MMS a cru devoir émettre un communiqué à ce sujet. Voici le texte de ce document qui a été livré au journal en versions anglaise et française:

Comme président du Manitoba Medical Service, je tiens à réfuter certaines déclarations récemment énoncées dans les journaux locaux. Il n'y a pas de "dispute mijotante entre les médecins du Manitoba et le Manitoba Medical Service" et il n'y a non plus aucun danger d'une "lutte acharnée". En fait, les relations entre le Manitoba Medical Service et la profession médicale sont très harmonieuses.

Depuis son commencement, le Manitoba Medical Service a ajusté les comptes de médecin lorsque ceux-ci ont été déraisonnables et cette politique est d'accord avec le contrat entre le médecin et le Manitoba Medical Service.

Au cours des années passées, c'était un arrangement plus ou moins subjectif, mais depuis six ans le Manitoba Medical Service se sert d'une méthode objective développée par un statisticien consultant. L'ajustement des réclamations n'est pas une nouvelle politique pour le Manitoba Medical Service; voire même que la surveillance des comptes de médecin est une partie intégrale de tous les services de paiement médical au Canada comme aux Etats-Unis et n'est aucunement particulière au Manitoba.

Comme gardien de fonds publics, il incombe au Manitoba Medical Service de voir à ce que l'équité soit rendue aussi bien aux pourvoyeurs de services, les médecins, qu'aux receveurs de services, nos souscripteurs.

Il faut signaler qu'il n'y a aucune intention d'intervenir de quelque façon que ce soit dans la méthode de pratique du médecin, aussi longtemps qu'il rendra des services nécessaires, suffisants et appropriés.

Le Comité de Revue Médicale se compose de médecins pratiquants. Ce comité étudie les patrons statistiques de pratique de tous les docteurs, conservant le complet anonymat du docteur. Lorsque certaines variations paraissent, le patron clinique de pratique du médecin est aussi étudié, et l'on essaie de trouver une explication à base médicale à cette déviation. Le médecin dont le cas est en revue est ensuite invité à paraître devant le comité et on lui donne ample occasion d'expliquer ses actions. Il y a certains cas où le comité de revue a dû appliquer une formule en vue de réduire les comptes de certains médecins. Une procédure d'appel qui est à la fois juste et raisonnable est clairement décrite dans le contrat du médecin. Si le Conseil d'Administration croit que certains de ces cas méritent un examen supplémentaire en vue d'action disciplinaire, ceux-ci seront référés au Collège des Médecins et des Chirurgiens.

En fait, le nombre de médecins qui ont été taxés est relativement modique, à concurrence d'environ un pour cent des médecins pratiquant au Manitoba. En plus, la taxe n'est pas limitée aux praticiens de médecine générale du Manitoba, mais elle a aussi été appliquée aux autres spécialités.

Le Manitoba Medical Service se soucie en premier lieu de la distribution juste et équitable des revenus de souscription pour services rendus.

Le registre de services que l'on envoie aux souscripteurs par la poste indique la répartition pour services rendus, et ceci est à 100 pour cent. Les médecins aujourd'hui ne reçoivent que 75 pour cent de ces honoraires puisque les dépenses pour les réclamations dépassent les revenus de souscription. Les souscripteurs sont avisés de ce fait par leur registre de services. Il n'y a aucune tentative de la part du Manitoba Medical Service de frauder le public ou les agences du gouvernement.

Dr N. I. Corne,
président.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

De toute ton âme crains le Seigneur et révère ses prêtres. De toutes tes forces aime celui qui t'a créé et ne délaisse pas ses ministres. (Eccli 7, 29-30)

* * *

Ne tarde pas à revenir au Seigneur et ne remets pas jour après jour, car soudain éclate la colère du Seigneur et au jour du châtiment tu serais anéanti. (Eccli 5, 7)

La Défense Civile dit:

Il est préférable de faire des projets en cas d'urgence et de ne pas avoir à s'en servir, que de négliger d'en faire et de se trouver dans l'embarras.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Tél.: TUrner: 8-2351.

M. L. Dansereau est décédé à Letellier à l'âge de 63 ans

LETELLIER — A sa résidence à Letellier, le samedi 27 juillet, est décédé M. Louis Dansereau, connu de tous comme Ti-Lou.

Né le 16 octobre 1899, M. Dansereau était l'aîné de la famille Horace Dansereau et Juliette Jutras. En 1923, le 24 octobre, il avait épousé Mlle Mathilda Bouchard, avec laquelle il éleva chrétiennement une famille. Durant ses 63 ans de vie sur cette terre, il subit cinq opérations majeures qui avaient été causes de grandes douleurs mais qui n'avaient jamais réussi à lui enlever son sourire. Cette année devait marquer son 40e anniversaire de mariage.

Après une journée agréable, passée à Austin, Man., à l'exposition de machines anciennes qu'il aimait tant regarder, M. Dansereau racontait chez lui sa journée intéressante quand survint le coup mortel. Il mourut paisiblement, le prêtre, M. l'abbé Julien Lévesque, à ses côtés, le visage souriant et la paix dans le coeur, tel qu'il avait toujours vécu.

Au moment du décès, ses enfants étaient dispersés de Windsor, Ont., à Regina, Sask. La Providence permit une réunion complète, non seulement de toute la famille, mais encore de la parenté et d'innombrables amis.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Mathilda Bouchard; sa mère, Mme Juliette Dansereau (née Jutras), âgé de 98 ans; trois filles, Marguerite (Mme Wilfrid Beaulieu), d'Emerson, Anne-Marie (Mme Robert Trottier) et Claudette (Mme Gilles Robert), de St-Boniface; trois fils, Paul, de Notre-Dame-de-Lourdes, Aimé, de Letellier, et Hervé, du Grand Séminaire de St-Boniface; quatre frères, deux soeurs et 15 petits-enfants.

Le service funèbre fut célébré à Letellier, le lundi 29 juillet. M. l'abbé Julien Lévesque fut le prêtre officiant, assisté de MM. les abbés Rodolphe Bélanger et Hervé Dansereau, fils du défunt, comme diacre et sous-diacre. L'Absoute fut chantée par Son Exc. Mgr M Baudoux, archevêque de St-Boniface, et M. l'abbé Edouard Fontaine, curé, présida à l'inhumation.

On comptait aussi dans le choeur Mgr J.-Z. Robert et Mgr H. Lapointe, de même que 14 autres prêtres et quelques amis séminaristes.

Les porteurs honoraires étaient quelques-uns des meilleurs amis du défunt, MM. Euclide Boiteau, Isidore Bouchard, beau-frère du défunt, Victor Robert, Antonin Jutras, Xavier Jubinville et Joseph Houle. Les porteurs actifs étaient MM. Denis, Claude et Maurice Bouchard, Wayne et Cecil Dansereau et Camille Desautels.

Remerciements

La famille Dansereau, à l'occasion du départ subit de "Pépère Ti-Lou", désire remercier sincèrement tous les parents et amis qui se sont empressés avec tant de coeur autour du foyer paternel.

Des remerciements spéciaux à Son Exc. Mgr Maurice Baudoux et à M. l'abbé Julien Lévesque, de même qu'aux autres prêtres et séminaristes présents.

"Nous sommes témoins d'un événement qui par les yeux nous attriste et par la foi nous réjouit."

Chevaliers de Colomb

Conseil Jubinville no 3579
Lorette, Man.

Depuis notre dernier communiqué nous avons eu l'installation de nos officiers pour le terme 1963-64 par M. S. Duguay, Député de District, accompagné de son secrétaire, le frère F. Lebrun. Ce fut une impressionnante cérémonie.

M. F. Muller, Député d'Etat, était aussi présent. Ses remarques et ses conseils furent, comme toujours, appréciés de tous. Il félicite le Conseil Jubinville d'avoir gagné le trophée 1963.

Une lettre du frère Muller datée du 16 juillet nous apprit que le frère John R. Graham, 1154, rue Bétournay, à St-Boniface, avait accepté la charge d'officier des relations publiques. Nous attendons sa visite prochainement.

Vu le départ de notre aumônier, M. l'abbé G. Lévêque, M. l'abbé B. Bélanger, curé, nous honorait de sa présence.

Notre Grand Chevalier, le frère E. Abraham, qui en était à ses premières armes, s'acquitta de sa tâche avec honneur. Son mot d'ordre . . . faire un peu mieux que l'an dernier . . .

Notre pique-nique annuel aura lieu à St-Malo le dimanche 11 août. Il y aura messe à 11 h. Les organisateurs promettent de beaux prix pour les grands et les petits . . .

Décès

C'est avec regret que nous apprenions la mort du frère Pierre Leclaire; sincères condoléances à sa famille. Le frère Leclaire ayant contribué par le passé un dollar par an au fond funéraire de notre Conseil, un montant de $100 sera envoyé à sa famille. Cette petite assurance fraternelle n'a rien à voir avec toute autre assurance-vie que possède nos membres.

Affaires nouvelles

A l'occasion du 50e anniversaire de notre journal **La Liberté et le Patriote**, les Chevaliers de Colomb du Manitoba et de la Saskatchewan, furent invités à souscrire $15 pour une page annonce des Chevaliers de Colomb. La direction de notre journal a décidé que les revenus de ces annonces seraient employés pour financer la Page des Jeunes au cours de l'année jubilaire.

Le Conseil Jubinville est décidé à faire sa part. Encore un coup d'épaule, Frères Chevaliers; soutenons une bonne cause . . . la Page des Jeunes.

QUO VADIS.

Laurier

Noces d'or

M. et Mme Eugène Leclerc célébraient leur 50e anniversaire de mariage le samedi 3 août. La fête débuta par une messe chantée célébrée en l'église paroissiale.

On promena ensuite les héros du jour dans les rues du village dans un carrosse tiré par un vieux cheval gris. A 6 h. p.m., parents et amis se réunirent dans la salle du village pour le repas de famille.

Les enfants des jubilaires étaient tous présents: Joseph, de Le Pas, Philippe, de St-Eustache, Georges, de Laurier, Laurent et Daniel, Rose (Mme H. Létourneau) et Marthe (Mme L. Duruisseau), de Vancouver, C.-B., et Cécile (Mme Elie Duruisseau), de Laurier, ainsi que leurs 50 petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. MM. Albert Leclerc, de Ste-Rose-du-Lac, et Eugène Pelletier, de Marshall, Minnesota, assistaient aussi à la célébration.

Une adresse fut lue par Marthe, fille des jubilaires, et une par leur petit-fils, Gérard, de Le Pas. Plusieurs cadeaux leur furent présentés, et M. E. Leclerc remercia ses enfants et ses amis de ces marques d'amitié.

Une joyeuse soirée termina cette journée dont se souviendront longtemps les jubilaires.

Celui qui aime le danger s'y perdra, et le coeur endurci finira mal. (Eccli 3, 24)

Sous l'Acte Municipal
Municipalité rurale de Montcalm
AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (no 1/63) du District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste, no 2362, dans la municipalité rurale de Montcalm, au Manitoba, sera soumis au vote des électeurs résidants dudit District Scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement (no 1/63) dudit District Scolaire est d'autoriser les commissaires dudit District Scolaire à emprunter la somme de soixante-seize mille ($76,000.00) dollars par l'émission et la vente de débentures dans le but de rénover la présente école de huit classes pour créer ainsi douze classes académiques, et l'addition d'un auditorium "quatre CRC".

Lesdites débentures seront rédigées à St-Jean-Baptiste, Manitoba, et seront datées du premier jour de décembre, A.D. 1963, et seront payables au Porteur, à la Banque Canadienne Nationale, St-Jean-Baptiste, Manitoba, ou au bureau principal de ladite banque à Winnipeg, Manitoba. Les débentures seront ainsi rédigées pour que la somme empruntée soit repayable en vingt (20) versements égaux annuels consécutifs de $6,761.13 chacun, y compris le capital et l'intérêt de 6¼ pour cent par an. Le premier versement dû le premier jour de décembre, A.D. 1964, sera de $6,761.13.

La date et l'endroit pour la prise du vote des électeurs résidants du District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste, no 2362, pour et contre ledit règlement sera le lundi 26e jour d'août 1963, à partir de 9 heures dans la matinée jusqu'à 8 heures du soir, du même jour, aux endroits suivants: Salle Bernier dans le village de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

Le préfet de la municipalité rurale de Montcalm sera présent aux bureaux municipaux, Letellier, Manitoba, le lundi 19 août 1963, à 2 h. p.m., et, si demnadé, par des personnes intéressées au règlement en faveur ou contre, nommera des témoins aux bureaux de votation et au comptage final des votes par le secrétaire de la Municipalité.

Le 27e jour d'août 1963, à 2 h. p.m., le secrétaire de ladite Municipalité sera présent aux bureaux municipaux à Letellier, Manitoba, pour faire le comptage final des votes pour et contre ledit règlement no 1/63 du District Scolaire Consolidé de St-Jean-Baptiste, no 2362.

Une copie dudit règlement est gardée dans les classeurs des bureaux municipaux à Letellier, Manitoba, et pourra être vérifiée à cet endroit pendant les heures de bureaux par les personnes intéressées.

Daté à Letellier, Manitoba, ce 11e jour de juillet, A.D. 1963.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier.

A Radio-Canada



Marie-Eve Liénard

De broche en bouche

Vous voulez savoir en quoi consiste notre émission "De broche en bouche"? Mais vous l'écoutez certainement tous les jeudis à 7 h. 30, à la télévision de Radio-Canada.

— Possible, Madame Liénard, mais je voudrais pouvoir en parler en connaissance de cause à ceux qui, peut-être, ne l'ont pas encore vue.

— Très bien, alors! A l'émission "De broche en bouche", nous nous ingénions à retracer l'histoire de la gastronomie par des interviews entre Eddy McFarlane et un ou deux invités. Ces invités sont, pour la plupart, des chefs ou maîtres queux et des maîtres d'hôtel qui s'y connaissent en art culinaire. Quelques titres de nos émissions illustreront peut-être mieux ma pensée: la route des épices, crustacés et poissons, Monseigneur le vin, Son Excellence le porc, les viandes, les entremets, les issus de tables, diplomatie et gastronomie, les arts de la table et la table dans l'art. Nous avons le plaisir de travailler avec trois réalisatrices qui se partagent la tâche à tour de rôle: Madeleine Marois, Jeanne Quémart et Hélène Roberge. Chaque émission s'inspire d'un axiome gastronomique qui est appelé à définir les propos du jour. C'est ainsi que nous avons cité un jour, par exemple, cette pensée du prince Curnonsky: "Il est une vertu qui convient parfaitement aux dames; aux hommes aussi: la gourmandise". Un soir que nous avions en studio un petit cochon, question de donner de l'atmosphère à l'émission qui portait sur le porc, nous avons eu de la peine à le contenir. J'ai même dû lui parler à plusieurs reprises pour calmer ses transports et je l'avais appelé Rosette pour les besoins de la cause. Ce soir-là, nos propos étaient inspirés d'une lettre d'un quidam qui écrivait à l'archevêque de Bayonne et dans laquelle il lui disait: "Monseigneur, j'ai beaucoup de vénération pour les 'Jambons de votre diocèse'."

Chant, littérature et philosophie

Née à Québec, Marie-Eve Liénard a fait ses études classiques à Montréal et ses études universitaires à l'Université Columbia de New York et aux Hautes Etudes de la même ville. Elle a aussi étudié le chant à l'Université du Texas. Pendant deux ans, à Paris, elle a étudié l'art dramatique avec René Simon et Henri Rolland, et la philosophie et l'histoire du théâtre, à la Sorbonne.

Projet, vie, ambition

Le projet immédiat de Marie-Eve Liénard est une série d'émissions féminines, à la télévision l'automne prochain. De la vie, elle pense les jolies choses qui suivent: "Au départ, la vie va durer ce qu'elle va durer. Il ne faut donc pas courir de risques, mais profiter de tous les moments au cas où elle ne durerait pas longtemps. Il s'agit d'accumuler le plus de souvenirs possibles pour ses vieux jours. Ma plus récente philosophie: la seule chose attristante dans la vie, c'est de se laisser vivre sans atteindre une certaine maturité.

Dunrea

Mariage Beaupré-Dixon

Le samedi 27 juillet, à 3 h. p.m., M. l'abbé C. Vachon, curé, unissait par les liens du mariage Mlle Frances Pearl Dixon, fille de M. et Mme Earl Dixon, à M. Alphonse Beaupré, fils de M. et Mme Edmond Beaupré, tous de cette localité.

La mariée, nouvellement convertie, vêtue d'une jolie toilette blanche, fit son entrée au bras de son père au son d'une marche nuptiale.

M. Edmond Beaupré était témoin pour son fils. La fille d'honneur, Mlle Ida Beaupré, soeur du marié, portait une gracieuse toilette bleu-poudre avec bouquet assorti. Le garçon d'honneur était M. Bill Dixon, frère de la mariée, et la gentille petite bouquetière, la jeune Clasina Knook, nièce du marié.

Pendant la messe, Mmes Gérard Boulet et A. Lavoie chantèrent des cantiques appropriés, "Hear Us, O Father", "Panis Angelicus" de César Franck et "Auguste et divine Marie", au dernier Evangile.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait en plus des parents et amis de la mariée, MM. et Mmes Fernand Labossière, de St-Léon, Albert Delighte, de St-Alphonse, Jos. Prescott et M. Maurice Prescott, de St-Lazare, accompagnés de leurs enfants, M. et Mme Alain Hémery, et leurs fils, de St-Boniface.

Vers 6 h. p.m., un succulent souper fut servi à la salle paroissiale, toute décorée pour la circonstance, à 130 invités qui firent honneur aux mets exquis et variés préparés par l'excellent cordon-bleu, Mme Adrien Boulet.

M. Arthur Paradis, maître de cérémonies, invita M. le curé à porter le toast aux héros du jour. Il le fit de bonne grâce, tout simplement, et fit bien rire l'assistance par ses bons mots et ses anecdotes variées. Le marié remercia tous et chacun gentiment puis le repas se continua au milieu d'une gaieté communicative.

A la fin du repas il y eut plusieurs chansons bien rendues par Mmes G. Boulet, A. Lavoie, M. et Mme N. Boulet, M. T. Knook, et M. le curé termina par des chansons connues de lui seul.

Une soirée dansante termina cette journée mémorable puis les héros de la fête partirent pour leur voyage de noces, accompagnés des félicitations et souhaits de tous les parents et amis. Ils reçurent aussi de nombreux et jolis cadeaux.

A leur retour, les nouveaux époux résideront sur la ferme paternelle, et M. et Mme Edmond Beaupré déménageront au village.

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Paradis ont reçu, dernièrement, la visite de M. et Mme H. Blanchard, accompagnés de leur jeune fille et d'un ami, de Val d'Or, Qué.

M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, est en visite chez son frère, M. A. Lavoie; il ramenait avec lui ses neveux, Gérald et Denis, qui étaient allés passer quelques jours de vacances chez lui.

La Salle

Va-et-vient

De nombreux parents, soit d'Aubigny, de St-Norbert ou de Ste-Agathe, en plus de ceux de la localité, se réunirent pour une fête champêtre chez Mme Henri Gousseau, le dimanche 28 juillet, à l'occasion de la visite de son frère, le R. P. Bernard, capucin de Blenheim, Ont., et de sa soeur, Mme Marie-Ange Bremner, de Williams Lake, C.-B. Sa mère, Mme Juliette Robert, d'Aubigny, fut du nombre des invités.

Au cours du mois de juillet, Mme Emma Tellier eut le bonheur de recevoir la visite de sa soeur religieuse, la Rév. Sr Pauline, de Grand Forks, D.-N. Son fils, Paul-Emile, de Portage-la-Prairie, fait actuellement un séjour chez sa mère.

M. et Mme Albert Vouriot ont joui de la présence de leurs neveu et nièce, M. et Mme Guy Bourbonnière (Laurette Lagacé) et leurs enfants, de Montréal, Qué., au cours de la semaine du 21 juillet. Ces visiteurs furent aussi de passage chez les familles Lagacé et Vouriot et autres parents de La Salle et des environs.

M. et Mme Gustave Sauvageau, de Santa Anna, Californie, furent en villégiature récemment chez leur tante, Mme Albertine Rochon. Mme Sauvageau est la soeur de M. Hervé Comeau, qu'elle a également visité.

M. René Toupin, gérant de la Caisse Centrale de St-Boniface, accompagné de M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, a assisté aux assises du congrès du Conseil National de la Coopération tenues à Saskatoon, Sask., durant la semaine du 21 juillet. C'est alors qu'il fut élu directeur national du C.N.C. Félicitations à M. Toupin pour cette belle promotion. Lors de ce fructueux voyage, les deux congressistes se sont également rendus à Regina, St-Denis, etc.

Mme Marie Lagacé eut la joie de revoir ses fils et bru, M. et Mme Etiennee Lagacé, ainsi que leur famille, de St-Gabriel, Californie. Ces visiteurs furent en promenade au Manitoba pour trois semaines au cours du mois de juillet.

M. et Mme Lucien Cormier et leur famille firent dernièrement un agréable séjour d'une semaine à Detroit Lakes, Minnesota.

Le jeudi 1er août, Mmes Robertine et Sophie Cormier reçurent la visite de Mme Claire Cormier, de St-Norbert, de Mme David Fortin (Gertrude Cormier) et sa fillette, d'Ottawa, Ont., ainsi que M. et Mme Roger Cormier et leurs filles, Claire et Suzanne, de St-Boniface.

Mlle Denise Labelle poursuit au cours des mois d'été des cours universitaires au collège de St-Boniface.

Une réunion familiale eut lieu le dimanche 28 juillet chez Mme Robertine Cormier à l'occasion de la visite de sa nièce, la Rév. Sr Marie-Camille, Fille de la Providence, de St-Brieux, Sask.

M. le Dr et Mme Amédée Isabey, de Rolla, D.-N., furent en promenade du 25 au 29 juillet chez Mme Sophie Cormier.

M. et Mme Maurice Cormier, de retour d'un agréable voyage de noces à Banff, Alta, le jeudi 1er août, se sont installés définitivement au village de La Salle.

M. Réal Cormier, de Winnipeg, et Mlle Jeannette Martel, de St-Boniface, furent en promenade chez leurs oncle et tante, M. et Mme Georges Bernuy, au cours de la semaine du 28 juillet.

Bonne chance à M. et Mme Henri Vouriot et leur famille, déménagés au début de ce mois à St-Pierre-Jolys.

Bienvenue à la famille Aimé Cormier, de retour dans la localité depuis la fin de juillet, après un séjour de quelques années à Fort Garry et St-Boniface.

N.-D.-de-Lourdes

Mariage Roch-Robitaille

Le samedi 3 août, M. l'abbé M. Dacquay, curé, bénissait le mariage de Mlle Regina Robitaille à M. Roméo Roch, fils de M. et Mme Henri Roch.

La mariée était ravissante dans sa longue robe de soie blanche et son voile retenu par un diadème de perles. Elle portait un bouquet de roses rouges et blanches.

Les demoiselles d'honneur étaient Mlles Simone Robitaille, soeur de la mariée, et Marie Vandendorpe; les garçons d'honneur, MM. Denis Robitaille, frère de la mariée, et Léo Roch, frère du marié. La petite Marielle Charrière agissait comme bouquetière tandis que le jeune Gérald Ayotte était page; tous deux s'acquittèrent très bien de leurs rôles.

Un délicieux souper fut servi à quelque 150 invités à la salle paroissiale. M. René Deleurme était maître de cérémonies. Après le souper, M. le curé adressa quelques mots de félicitations aux nouveaux époux. Mme Raphaël Vuignier, de sa voix douce et vibrante, fit entendre une chanson bien appropriée à la circonstance; elle était accompagnée au piano par Mme Gérard Badiou.

M. le Dr H. Delaquis proposa le toast à la mariée et au nom de tous les invités et du personnel de l'hôpital Notre-Dame, souhaita bonheur et prospérité aux jeunes époux. Il fit remarquer que le départ de Regina laisse un vide à l'hôpital, où elle était employée depuis plusieurs années. Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux mariés résideront à St-Boniface.

Les paroissiens profitent de l'occasion pour souhaiter la bienvenue à M. Denis Robitaille, médecin-vétérinaire diplômé de l'école vétérinaire de St-Hyacinthe. M. Robitaille revient après plusieurs années d'études. On espère qu'il exercera sa profession dans la localité pendant de nombreuses années.

Soirées de bingo

Le 29 juillet dernier, une réunion eut lieu à la salle paroissiale dans le but d'organiser des soirées de bingo en faveur desquelles tous les assistants furent unanimes. Cette organisation prendra le nom de "Notre-Dame O Club". Les profits de cette entreprise iront à l'agrandissement de la cuisine de la salle paroissiale, désir des dames en charge des repas de noces et autres.

Le comité élu comprend Pierre Mabon, président, M. l'abbé Marcel Dacquay, vice-président, Marcel Roch, secrétaire, Albert Augert, trésorier.

Le dimanche 11 août, à 8 h. 30 p.m., commenceront ces soirées de bingo avec un gros lot de $200. Tous sont cordialement invités à y assister.

Ste-Agathe

Mariage Fenez-Joyal

Le 27 juillet, à 11 h. a.m., dans l'église de Ste-Agathe parée pour la circonstance, M. l'abbé A. Couture, curé, célébrait le mariage de Mlle Marie-Thérèse Joyal, fille de M. et Mme Donat Joyal et de M. Emilien Fenez, fils de M. et Mme Martial Fenez. La messe fut servie par Gilbert Dorge et Eugène Lemoine, neveux des mariés.

Précédée de sa cour d'honneur, la mariée fit son entrée à l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe de faille taffetas à corsage ajusté, encolure bateau, manches en pointes de lis et jupe cloche. De l'épaule au bas de la jupe à l'arrière deux bandes de même matériel garni d'insertion de dentelle formaient une légère traîne. Son voile trois quarts, de soie illusion était retenu par une couronne de perles et de pierres du Rhin. Des oeillets blancs formaient son bouquet.

Sa cour d'honneur était composée de six petites nièces et d'une jeune amie, Monique Dumesnil et Michèle Stanners, habillées de rose, Nicole Dumesnil et Aline Lagassé, de bleu, Line Fenez et Monique Lemoine, de jaune, et Elaine Phaneuf, d'un rose plus foncé avec coiffure assortie. Toutes portaient des bouquets de petits chrysanthèmes blancs.

MM. Léon Dorge, beau-frère de la mariée, et Armand Fenez, frère du marié, agissaient comme huissiers.

Accompagnée à l'orgue par Mlle Lauraine Labelle, Mme Louise Morin charme les oreilles des assistants par son chant pendant la messe nuptiale.

A l'issue de la cérémonie religieuse les invités se rendaient à la salle paroissiale pour une grande réception dans un climat de beauté et de gaieté communicatives. Avec un parfait décorum, un excellent dîner fut servi par la pâtisserie Pelland, de St-Boniface.

Le maître de cérémonies était M. James Stanners, beau-frère de la mariée. M. J. Dean Finlay, principal de l'école Windsor, porta le toast à l'épousée en termes élogieux, l'ayant connue à cette école comme une institutrice dévouée au cours de l'année écoulée. Le toast au marié fut présenté par son frère, Pierre. M. l'abbé Adélard Couture offrit des bons souhaits et des félicitations aux nouveaux époux, se disant heureux qu'ils demeureront dans la paroisse; il présida ensuite au Bénédicité.

Après le repas, le marié exprima sa gratitude et celle de son épouse envers parents et amis qui par leur présence, souhaits et cadeaux, augmentaient leur bonheur en cet heureux jour.

Au cours de l'après-midi, la mariée alla revêtir un ensemble de voyage en organza de soie bleu avec accessoires blancs. A leur retour de voyage, M. et Mme Emilien Fenez vont habiter leur ferme à l'est de la rivière.

Çà et là

M. Edmond Lemoine fut délégué de la Coopérative des grains du Manitoba pour la paroisse de Ste-Agathe à l'inauguration d'un agrandissement de l'élévateur-entrepôt no 1 à Fort William, le 22 juillet dernier. Il a grandement apprécié son court mais fort intéressant voyage.

M. et Mme Liguori Dorge, d'Oakville, Ont., sont arrivés le lundi 29 juillet pour des vacances d'une quinzaine de jours au Manitoba.

Mme Roland Rajotte (Marie-J. Dorge), de Californie, est arrivée le vendredi 2 août pour une visite dans sa famille. Elle a été heureuse de revoir sa mère, Mme Joséphat Dorge, se remettant d'une mauvaise crise à l'hôpital de Morris.

A Mme J. Dorge et à Maurice Brisson, patients à l'hôpital de Morris, les paroissiens de Ste-Agathe souhaitent un prompt rétablissement.

Le vendredi soir 2 août, dans la salle des Vétérans, quelques 100 dames et demoiselles, parentes et amies de Mlle Lauraine Labelle, venaient lui offrir leurs bons voeux avec leur cadeau d'utilité culinaire. Mlle Labelle apprécia ce shower et sut remercier aimablement toutes et chacune.

St-Norbert

Mariage Sareault-Cloutier

Le samedi 27 juillet, en l'église de St-Norbert, Mlle Dolorès Cloutier unissait sa destinée à celle de M. Jean Sareault, fils de M. et Mme W. Sareault, de St-Luc, Qué.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père au son d'une marche nuptiale. Elle était ravissante dans sa longue robe en poult-de-soie avec manches se terminant en pointes de lis. Son voile court était retenu par un diadème. Son bouquet se composait de roses rouges.

Les filles d'honneur, Mlles Cécile et Rita Cloutier, soeurs de la mariée, portaient des robes rose identiques avec coiffures et bouquets assortis. MM. O'Keefe et Aurèle Campeau les accompagnaient comme garçons d'honneur. La mignonne bouquetière était la petite Bellerive, nièce de la mariée.

La mère de la mariée portait une robe beige avec bouquet de corsage de roses roses; la mère du marié était vêtue d'une robe rose avec bouquet de corsage de roses blanches.

Après la cérémonie religieuse, il y eut souper et réception à l'hôtel Montcalm de Fort Garry. Nombreux furent les parents et amis qui offrirent leurs bons souhaits et de riches cadeaux aux nouveaux mariés. Les heureux époux partirent ensuite en voyage de noces. Pour cette occasion, la mariée avait choisi un costume blanc avec accessoires de même couleur.

A leur retour, les nouveaux époux résideront à Portage-la-Prairie.

Mariage Vermette-Gauthier

Le samedi 27 juillet, en l'église de St-Norbert, Mlle Annette Gauthier, fille de M. et Mme Albini Gauthier, unissait sa destinée à celle de M. Roger Vermette, fils de M. et Mme André Vermette, de Ste-Elisabeth.

Fructueuses journées d'étude à Saskatoon des coopérateurs de langue française du CCC

SASKATOON — Quelque 55 délégués de diverses provinces s'enregistrèrent au 17e congrès national des Coopérateurs de Langue Française du Canada tenu à Saskatoon et à Regina du 21 au 27 juillet derniers, sous la présidence de M. Martin Légère, de Caraquet, N.-B., président du Conseil Canadien de la Coopération.

Le Manitoba avait délégué M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, directeur du C.C.M., membre du comité de surveillance de la Centrale, gérant de la Caisse Populaire de Richer et délégué de la Centrale; M. Joseph Chabalier, de St-Adolphe, inspecteur des Caisses Populaires; M. René Toupin, de La Salle, secrétaire-propagandiste du C.C.M., gérant de la Caisse Centrale et directeur de l'Agence de Voyage Coopérative Tourinco; M. Jean-Paul Langlois, de Lévis, Qué., agent de liaison de l'Assurance-Vie Desjardins, qui prit la place de M. Fernand Trudeau, d'Ile-de-Chênes, lequel ne put se rendre au congrès.

Les délégués de la Saskatchewan étaient MM. Arthur Doucet, de Domremy, directeur du C.C.C. et président du C.C.S., Raymond Marcotte, de Saskatoon, gérant de CFNS, Albert Toupin, de Regina, et Théodore Préfontaine, de Saskatoon, secrétaire-trésorier du C.C.S.

Etudes et visites

(Ce congrès des coopérateurs de langue française du Canada était organisé conjointement, cette année, par le C.C.C. et le C.C.S. Le précieux concours de compatriotes-coopérateurs de langue anglaise facilita l'élaboration d'un programme de visites qui assura aux congressistes un séjour intéressant, instructif et agréable dans la province du blé.)

La majorité des délégués (une quarantaine) demeurèrent au Collège Coopératif de Saskatoon, les autres à l'hôtel Bessborough. Dès 3 h. p.m. le 22 juillet, avait lieu l'ouverture officielle du congrès et la première séance générale. L'allocution d'ouverture fut prononcée par M. Martin Légère, puis M. Arthur Doucet souhaita la bienvenue à tous les congressistes. Le procès-verbal de l'assemblée de 1962 fut ensuite adopté à l'unanimité, et l'on consacra le reste de l'après-midi à commencer l'étude du rapport de l'exécutif du C.C.C. où il est question de coopératives d'assurance dans le mouvement coopératif, de conférence canadienne des coopératives d'assurance, de comité des coopératives de pêcheurs, de réorganisation du Conseil de la Coopération de l'Ontario, d'un programme d'aide nationale et internationale, de fiscalité fédérale, de législation coopérative fédérale, etc. On étudia aussi le rapport financier. Au cours de cette séance et de toutes les autres du congrès, les congressistes se firent remarquer par leur participation active aux discussions. Ces journées furent vraiment des "journées d'étude" où chacun apportait ses connaissances, ses expériences, ses problèmes, ses solutions, pour le profit de tout le mouvement.

La soirée du 22 juillet fut consacrée à rencontrer un groupe de Canadiens français venus de Saskatoon (paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens), St-Denis, Domremy, Prud'homme, Gravelbourg, etc. Cette rencontre permit d'enrichissants contacts personnels, mais aussi de goûter la valeur artistique des talents de Me Marcel Préfontaine, de M. Clotaire Denis et de ses fils, de M. l'abbé Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, de deux jeunes brillants annonceurs du poste CFNS, etc.

Le 23 juillet, à 9 h. a.m., les congressistes reprirent l'étude des rapports lus la veille. On s'attarda surtout à chercher comment on pourrait refondre les cadres du C.C.C. pour rendre le Conseil plus efficace; comment le C.C.Q. pourrait aider davantage, moralement et financièrement, les autres provinces; comment on pourrait, dans un avenir rapproché, nommé un directeur permanent, en plus du secrétaire du C.C.C.; comment s'y prendre pour avoir plus de fonds, etc., etc.

Après ces heures d'étude sérieuse, rien de mieux qu'un après-midi consacré à visiter le fameux "musée de l'Ouest", les entrepôts de la "Federated Cooperatives Ltd.", le moulin à farine Co-op du Wheat Pool, etc. Les congressistes qui avaient déjà visité ces endroits dans le passé se rendirent chez des Canadiens français des environs de Saskatoon. Tous se retrouvèrent le soir à 6 h. 30 au banquet offert par la Fédérée, centrale de gros des coopérateurs des Prairies. L'orateur invité était M. L. Lloyd, président de la Fédérée. Il fut remercié par M. Martin Légère, dont l'éloquence enrichit toujours ses auditeurs de mots chargés de sens et d'un patriotisme à la fois vibrant et pratique. C'est au cours de ce banquet que les délégués de chaque province se levèrent pour décliner leurs noms et fonctions dans leurs provinces respectives.

Messe pontificale

L'après-midi consista en visites "coopératives" au Co-op Trust et autres institutions de Saskatoon, jusqu'à la messe à 5 h. en l'église des Sts-Martyrs-Canadiens. La messe fut célébrée par Son Exc. Mgr F. Klein, assisté par deux diacres, MM. les abbés Préfontaine et Lane. Son Excellence donna le sermon de circonstance, en excellent français, puis après la messe il tint à rencontrer chaque congressiste en particulier à la porte de l'église. Tous gardent un excellent souvenir de sa bonté paternelle, de son message si compréhensif, de ses encouragements à travailler au progrès du mouvement.

Dans la soirée, les congressistes se rendirent à l'exposition locale ou allèrent se rendre compte des opérations complexes d'une ferme de l'Ouest. Le lendemain matin dès 9 h., un autobus les transportait à Outlook où des spécialistes leur expliquèrent les travaux du barrage de la rivière Saskatchewan, une réalisation technique qui ne le cède en envergure qu'à la Voie maritime du St-Laurent. A 1 h. 30 p.m., ils prenaient de nouveau la route vers Moose Jaw où ils furent accueillis au Centre d'achat Coop, le plus moderne de la province, et à la "Credit Union". Le soir à 9 h., l'autobus les amenait à Regina où, le lendemain avant-midi, ils visitaient la Raffinerie coopérative de pétrole, avant d'être reçus au parlement par les autorités de la province. Dans l'après-midi ils visitèrent le Centre d'achat coopératif Sherwood, la Sherwood Credit Union, le Wheat Pool de la Saskatchewan, le siège social de la Saskatchewan Co-operative Credit Society, de la Credit Union League of Saskatchewan et la Co-op Life & Casualty Ltd. Un grand banquet, hommage du gouvernement de la Saskatchewan, marquait à 6 h. 30 p.m. la clôture de ce fructueux congrès. Le conférencier d'honneur fut l'hon. Frank Meakes, ministre de la Coopération.

L'important en tout cela, de dire M. René Toupin, délégué manitobain, ce furent les études profondes, sérieuses, enrichissantes. Tout laisse croire que le C.C.C. va connaître des jours meilleurs, grâce à un esprit de coopération toujours plus vivant entre ses membres et à des moyens financiers plus puissants.

Le congrès de l'année 1964 aura lieu au Manitoba.

Rapport du Manitoba

Un porte-parole de chaque province représentée au congrès lut et expliqua le rapport des activités coopératives de son milieu. Voici un résumé des rapports de MM. René Toupin et Théodore Préfontaine, respectivement du Manitoba et de la Saskatchewan.

C'est M. René Toupin, secrétaire-propagandiste du C.C.M., qui présenta le rapport du Manitoba coopératif, pour l'année 1962-63. Il donna d'abord la liste des membres du bureau de direction du C.C.M.: MM. A. Barnabé (Letellier), président, S. Marion (St-Jean-Baptiste), vice-président, les abbés A. St-Laurent (Fannystelle) et P. Gagné (Richer), J.-B. Grégoire (Lorette), G. Gosselin (St-Malo), R. Trudeau (Ile-de-Chênes), G. Forest (St-Boniface) et R. Toupin (La Salle).

Parmi les 43 Caisses Populaires canadiennes-françaises, les suivantes sont membres du C.C.M.: Elie, Ile-de-Chênes, La Broquerie, La Familiale, Laurier, Letellier, Lorette, Mariapolis, Otterburne, Précieux-Sang, Sts-Martyrs-Canadiens, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Amélie, Ste-Elisabeth, St-François-Xavier, Ste-Geneviève, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, St-Léon, St-Pierre-Jolys, Ste-Rose-du-Lac, South Junction, Notre-Dame de l'Assomption, St-Malo et Ste-Marie. Le nombre de sociétaires est de 13,568. L'actif total en 1962 est de $7,010,642.

Les Caisses Scolaires organisées par le C.C.M. sont: Elie, Fannystelle, Ile-de-Chênes, La Broquerie (écoles élémentaire et secondaire), La Salle, Laurier, Letellier, Lorette (élémentaire et secondaire), Mariapolis (élémentaire et secondaire), South Junction, St-Adolphe (élémentaire et secondaire), Ste-Amélie, Ste-Anne-des-Chênes, Ste-Geneviève, St-Georges, St-Jean-Baptiste (élémentaire et secondaire), St-Joseph, St-Léon, St-Malo (élémentaire et secondaire), Collèges d'Otterburne et de St-Boniface, Otterburne, Précieux-Sang, Richer, Ross, Sacré-Coeur, St-Pierre-Jolys, Ste-Rose-du-Lac (élémentaire et secondaire).

En plus de ses 43 Caisses Populaires et 35 Caisses Scolaires, le Manitoba de langue française possède treize coopératives de consommation (St-Malo, Lorette, La Broquerie, St-Léon, Haywood, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude, St-Jean-Baptiste, St-Norbert, Ste-Agathe, Mariapolis, St-Joseph et Somerset), onze élévateurs coopératifs, une coopérative d'eau (Powerview), une coopérative industrielle (St-Malo), une laiterie coopérative (La Broquerie) et une société de placement.

Au cours de l'année, à l'occasion de la démission de M. G. Forest comme propagandiste du C.C.M., M. René Toupin put cumuler les fonctions de secrétaire-propagandiste et de gérant de la Centrale des Caisses Populaires.

Le 28 octobre, St-Malo célébrait le 25e anniversaire de la fondation de sa Caisse, la première qui fut incorporée au Manitoba. Le C.C.M. décora à cette occasion quinze des officiers fondateurs de l'Ordre du Mérite Coopératif du Manitoba. Un monument à la mémoire de feu Mgr Arthur Benoit, ancien curé de St-Malo et l'un des grands artisans du mouvement coopératif manitobain, fut dévoilé.

Depuis un an les Caisses de St-Malo, Letellier et Aubigny se sont enrichies de nouveaux locaux; Elie et Ste-Rose-du-Lac les imiteront bientôt. Depuis septembre 1962, quatre Caisses ont mis le service des chèques à la disposition de leurs membres et subséquemment leur chiffre d'affaires a augmenté considérablement. Une nouvelle Caisse, La Caritas, fut incorporée en 1962.

Des cercles d'étude au profit des gérants de Caisses et des officiers du bureau de direction, de la commission de crédit et du conseil de surveillance ont été de nouveau organisés, à l'aide de films français démontrant les responsabilités de chaque officier, et de disques préparés par diverses compagnies d'assurance. Le propagandiste a aussi organisé une série de soirées éducatives dans les divers centres français de la province où il présentait des films traitant de mouvements coopératifs, le tout suivi de discussions.

Le mercredi 24 juillet, dès 9 h. a.m., commençait la troisième séance d'étude. Les retardataires furent obligés de payer une amende de 25 sous. Au cours de cette séance, on adopta définitivement le rapport de l'exécutif, le budget 1963-64, le programme d'action du C.C.C. pour la prochaine année, le choix d'un endroit pour le congrès de l'année prochaine (au Manitoba). Puis on procéda à l'élection du nouvel exécutif: MM. Louis Poulin et Paul-Emile Charron, Québec; François Séguin, Ontario; Arthur Doucet, Saskatchewan; Martin Légère, Maritimes; René Toupin, Manitoba; Roland Delaurier, Alberta. M. Martin Légère fut réélu président, et M. Louis-Joseph Marcotte, de Québec, fut nommé secrétaire-trésorier.

Rapport de la Saskatchewan

M. Théodore Préfontaine, secrétaire-trésorier du C.C.S., présenta le rapport de sa province. Il révéla que les Caisses Populaires, au nombre de 28, groupent 12,418 sociétaires, possèdent un actif de $11,176,519 et ont des prêts en vigueur au montant de $5,466,577; 22.72 pour cent de la population de langue française de cette province sont membres de Caisses Populaires.

Dans le secteur des Coopératives de Consommation, en date du 31 décembre 1962, douze magasins coopératifs avaient 6,549 sociétaires, un actif de $1,914,000, $3,263,000 de ventes et $2,000,000 d'achats de la coopérative de gros. Le secteur coopératif de production, tel que le Wheat Pool, possède des entrepôts dans tous les centres français et des représentants à chaque endroit.

Les finances du C.C.S. sont bonnes. Par l'entremise de la Cooperative Union de la Saskatchewan, il reçoit $6,500 provenant du Département de la Coopération, de Co-op Life, de Co-op Trust, de la Co-operative Credit Society, du Wheat Pool, de Federated Co-op Wholesale, des crémeries et autres coopératives. De plus $3,000 de la Credit Union League, une augmentation de $500 sur l'année précédente. Le Conseil s'est acquis un nouveau membre, l'Assurance-Vie Desjardins qui a payé une cotisation de $300. Revenus divers: $312. Total des recettes pour 1963: $9,862. (Les déboursés: $9,531.)

Les coopérateurs et les organisations coopératives de la Saskatchewan ont contribué plus de $53,500 en douze mois pour l'expansion du mouvement coopératif au-delà des frontières de leur province, par exemple pour aider au développement des Caisses Populaires du Tanganyika. "Les travailleurs de la terre doivent se sentir solidaires les uns les autres et collaborer pour donner existence à des organisations coopératives". (Mater et Magistra)



L'Oasis de Sakhné en Israël, où les touristes trouvent à se désaltérer.

Les civilisations se succèdent au bord des oasis du Négev

L'histoire relative aux grandes oasis disséminées à travers les déserts du globe se relit dans un cadre identique. Selon qu'elles étaient plus ou moins distantes, des armées sont allées à la guerre, des caravanes de négociants ont voyagé de hameau en hameau, les nomades ont pu abreuver leurs troupeaux, tandis que la civilisation y prenait racine sous bien des formes.

Au temps où les Hébreux se rendirent d'Egypte à Cana, les puits du Négev appartenaient aux tribus du désert. Dès après la conquête de Josué, la culture hébraïque commença à se propager dans ces régions arides. Salomon eut recours aux puits du Négev pour approvisionner d'eau ses mines de cuivre, à Timna, ainsi que le port d'Eilat, alors nommé Etzion Geber, sur la mer Rouge.

La reine de Saba, se rendant d'Etzion Geber à Jérusalem avec ses présents de pierreries précieuses et d'épices rares, suivit, elle aussi, la route des oasis.

Plus tard, ce fut au tour des marchands nabatéens d'Arabie, des Romains et des Byzantins de puiser à ces sources pour alimenter d'eau les forteresses et les hameaux où leurs caravanes trouvaient refuge et protection.

A la suite des conquêtes arabes du septième siècle, les oasis redevinrent la propriété des nomades du désert et, une fois de plus, les routes jusque-là fort achalandées perdirent leur importance durant le déclin qui frappa la région.

L'homme moderne a cependant entrepris de faire revivre le Négev selon un programme d'une grande signification pour l'Etat d'Israël.

Depuis 50 siècles

Tout voyage sur la route que suivaient les anciens conduit du port d'Eilat à Beer Orah. Cette oasis et sa source inépuisable sont environnées de palmiers. Depuis plus de 5,000 ans, les caravanes campent en cet endroit pour leur première nuit après avoir quitté le port de la Mer Rouge. Encore aujourd'hui, Beer Orah est un lieu de camping, mais surtout pour les membres de la "Gadna", un mouvement israélien de jeunesse. Les adolescents s'y entraînent à la culture, à la chasse et la survie en pays désertique. C'est là que la jeunesse israélienne apprend à connaître le Négev, lequel constitue en un sens l'un des plus grands défis au peuple d'Israël.

L'oasis suivant se nomme Yotvata. L'eau y était déjà abondante, mais on y a quand même foré de nouveaux puits pour répondre aux besoins modernes. Un établissement communal florissant alimente en produits agricoles les 10,000 habitants d'Eilat et l'oasis, grâce à des usines de pompage, fournit l'eau nécessaire à cette ville portuaire, ainsi qu'aux mines de cuivre de Timna, dont on a repris l'exploitation.

Eau et survie

C'est à Hatzeva, la sixième oasis, que l'on se rend le mieux compte combien ces eaux étaient indispensables à la survie des civilisations anciennes. Tout près des sources s'élèvent les ruines d'un vieux fort romain, présumément un avant-poste militaire qui assurait le contrôle de la route. A cet endroit, la route bifurque à l'ouest vers l'oasis de Beersheba, cité de 50,000 âmes, et la Via Maris ou Route de la Mer menant à la Méditerrannée.

Il existe deux autres oasis sur la rive occidentale de la Mer Morte. Le premier se trouve à Ein Boqek, où des sources d'eau minérale jaillissent à côté des sources d'eau fraîche et où un petit hôtel regorge de gens qui viennent se baigner dans ces eaux curatives.

Il y a aussi l'Ein Gedi de David, où un autre établissement communal utilise profitablement l'eau du désert pour ses exploitations agricoles.

Les prochains puits sont ceux d'Hébron, puis ceux de Jérusalem, capitale du pays, dans l'histoire de laquelle on retrouve la présence des milliers de types d'hommes et de peuples qui ont parcouru la route des oasis.

Selon les paroles du prophète Isaïe (35, 1) "Le désert se réjouira et fleurira comme une rose". De par la volonté des anciens et la détermination des hommes d'aujourd'hui, cette prophétie est en train de se réaliser.

Ponteix

Va-et-vient

MM. et Mmes Henri-Paul et Léo Dureault et leur fille, Joanne, sont revenus de leur voyage à Vancouver, C.-B.

M. Napoléon Lacoursière et ses filles, Léonie (Mme Binsenberg), de Calgary, Alta, et Lise (Mme F. Perreault), de Val Marie, sont revenus d'un voyage dans la province de Québec.

M. et Mme Napoléon Provençal, Denise, Richard et Lucienne Stringer sont revenus d'une visite à Vancouver, Port Alberni et Victoria, C.-B.

Mme Irma Privé, accompagnée de sa nièce, Mlle Diane Privé, a passé deux semaines à St-Boniface chez son fils Gérard et sa famille, et visita d'autres parents à Fannystelle et Elie, Man.

Mme E. Jones (Cécile Gauvin) a passé quelques jours avec sa mère, Mme Rose Gauvin, et ses soeur et beau-frère. Ses trois filles l'accompagnaient.

M. et Mme André Dubourt et leurs frère et belle-soeur, M. et Mme C. Gauvin, ainsi que M. et Mme Adrien Roberge et leur famille, de Natal, C.-B., ont visité M. Georges Roberge à l'hôpital et les familles Roberge et Liboiron.

M. Oscar Legault, de Regina, et M. et Mme Emilien Legault et leurs quatre filles, de Regina, ont rendu visite à MM. et Mmes Léo Roberge, Antoine Legault et Philippe Brisson.

M. et Mme Antoine Mercier ont eu la visite de leurs enfants, MM. et Mmes Mudrack et Jos. Mercier, d'Edmonton, Alta, M. et Mme Jean Fafard, de Broadview, Mlle Lucille Mercier, d'Assiniboia, et la soeur et le beau-frère de Mme Mercier, M. et Mme Arnold Tobus, et leurs trois filles, de St. Benedict, Sask.

M. et Mme Jos. Mercier ont aussi visité les parents de cette dernière, M. et Mme Léo Dureault.

M. et Mme Marceau Bourlon et leurs enfants, Paulette et Denis, ont visité leurs enfants et des amis à Nelson, Vancouver et Port Alberni, C.-B.

M. et Mme Alfred Thibault ont eu la visite de Mme B. Atkinson et sa fille, Linda, de Kelowna, C.-B.

MM. et Mmes Ernest Ferland et Jean Mondor ont eu la visite de plusieurs visiteurs: M. l'abbé Lionel Mondor, de Swift Current, M. Gabriel Mondor et son fils, Gérard, Mlles Fernande et Pauline Mondor, de Willow-Bunch, Mme D. Lepage et sa fille, Monique, de Montréal, Qué., et Mme A. Dufault et sa fille, aussi de Montréal.

M. et Mme Rosaire Dupuis et leur fille, de Ste-Elisabeth, Man., accompagnés de Mlle Noëlla Parent, de St-Joseph, Man., ont visité leurs filles et gendres, MM. et Mmes Raymond et Herman Benjamin.

Mme Jos. Lemieux et ses filles, Pauline et Diane, accompagnées de Mlle Alice Provençal, sont de retour d'un voyage à Kimberley, C.-B., et sont revenues avec M. et Mme J. Bolder (Elaine Lemieux) et leur famille, de Calgary, Alta, lesquels ont passé une semaine à Ponteix.

M. et Mme Jos. Lalonde, de Natal, C.-B., ont passé une semaine avec M. A. Lalonde, M. et Mme Euclide Liboiron et les familles Lasanté et Vermette.

M. et Mme Elzéar Rousseau, de Natal, C.-B., ont visité les familles Roberge.

Mme Alex. Provençal et sa fille, Mme Ignace Dumesnil, de McLennan, ont assisté au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Lorraine Dureault, à M. H. Sarric, à Wolseley, et y ont visité d'autres parents.

Mme Henri Gendreau et ses quatre enfants, de Winnipeg, Man., ont passé deux semaines chez leurs parents et grands-parents, M. et Mme Réal St-Cyr.

M. et Mme Philias Gauthier et leurs cinq enfants, de Natal, C.-B., ont passé une semaine chez leurs parents, M. et Mme Albert Gauthier.

Diplômés

Les élèves qui ont passé leur grade XII sont Bernadette Dubourt, qui a obtenu la meilleure moyenne, Louis Carignan, Richard et Lorraine Bonneville, Marcel Desautels, Raymond Thibault, Patricia Piché, Claude Tourigny, Gilles Cyrennes, Ivan Braaten, Mervin Finell et Vivian Baragar, ainsi que Mlle Rose-Marie Mercier, du couvent de Gravelbourg, fille de M. et Mme Antoine Mercier.

La vraie trahison est de suivre le monde comme il va et d'employer l'esprit à le justifier.

GUEHENNO.

Titanic

Çà et là

M. et Mme Laurent Dumont et leur fille, Mabies, de North Surrey, C.-B., sont venus en visite chez M. et Mme B. Arcand, il y a quelque temps; ils visitèrent aussi leur parenté des environs et assistèrent au pèlerinage de Notre-Dame-de-Lourdes de St-Laurent et à la journée du 75e anniversaire des sports de Duck Lake.

La jeune Annette Mercereau, de MacDowall, est venue visiter sa soeur, Christine, chez ses grands-parents, M. et Mme Laurent Delisle. Daniel et Laurent Mercereau, de Meacham, ont aussi passé une semaine avec leur soeur.

M. et Mme A. Wall, de MacDowall, et M. et Mme A. Mercereau, de Meacham, ont rendu visite à M. et Mme L. Delisle.

Mlle Blanche Duindt, de Montréal, est en vacances chez son père, M. L. Duinat, et son frère, Jean.

M. et Mme Marcel Fiolleau et leur famille sont allés visiter le camp Notre-Dame-des-Victoires à Victoire. Mlle Elaine Arcand a passé une semaine à ce même camp dans le courant du mois de juillet.

M. et Mme M. Fiolleau sont allés visiter des parents à St-Front le dimanche 21 juillet.

Quelques paroissiens ont presque terminé le nettoyage du cimetière.

700 prêtres et pasteurs demandent la libération des jeunes détenus

PARIS — Sept cents prêtres et pasteurs viennent de signer un appel demandant la libération de cinq jeunes hommes et femmes encore détenus pour aide au F.L.N. Le texte de cet appel avait été rendu public à Pâques; il était alors signé de sept pasteurs et sept prêtres. "Il n'est pas bon pour un pays que celui qui combat pour la justice y soit persécuté", déclare ce texte.

Val Marie

Visiteurs

Val Marie reçut plusieurs visiteurs récemment, dont M. et Mme Alex. Benoit, de Chauvin, Alta, chez la famille Rosaire Bergeron; M. et Mme Léon Croteau (Odelia Heisler), de Calgary, Alta, chez la famille Mike Heisler; M. et Mme Albert Lemire, de Calgary, Alta, chez leurs frères et soeurs; Mme Tom Larue, de Winnipeg, Man., chez M. et Mme J.-B. Bleau; M. et Mme Jos. Wanlin (Thérèse Demontigny), de Calgary, Alta, chez la famille Prosper Pinel; Mme Peter Macks (Rita Vermette), accompagnée de son fils, Garry, de Toronto, Ont., chez son père, M. A. Vermette, qui l'a ensuite conduite chez des parents à St-Lazare et Minnedosa, Man. (Elle avait d'abord visité un cousin, le Dr Dupont, à Regina.); Mme E. Dupont, de Vanguard, en compagnie de quatre de ses filles religieuses, de Ponteix, chez ses fils, Laurent et André.

M. François Bleau a visité sa soeur, Mme Louis Demontigny, à Whitewater, Montana.

M. Paul Larivière est hospitalisé à Regina.

Meadow Lake

Décès

C'est avec regret qu'on apprend la mort de M. Alfred Paulhus, décédé à Saskatoon après quelques mois de maladie. Il naquit il y a 56 ans à Manchester, New Hampshire, et était arrivé au Canada étant enfant. Il demeura avec ses parents à Notre-Dame-de-Lourdes, Man. En 1932, il s'établit à Vawn pour venir ensuite à Meadow Lake en 1936. De là, il s'installa à Makwa en 1942, où il était propriétaire d'un magasin général. Il a vu venir la mort avec soumission et était bien préparé, muni des derniers sacrements.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Roméo, d'Eatonia, Adélard et Arthur, de Meadow Lake; trois filles, Cécile (Mme A. Martel), de Waterhen, Yvonne et Marie, de Meadow Lake; un frère, Henri, de St. Catherines, Ont., présent aux funérailles; et deux soeurs, Emelia (Mme A. Céréni), de Cardinal, Man., et Anne (Mme G. Coderre), de James River Bridge, Alta.

Les funérailles eurent lieu dans l'église de Notre-Dame-de-la-Paix, le 29 juillet à 10 h. a.m. Le R. P. André Mercure officiait. Le chant fut rendu par le R. P. D. Lafrance, curé, ainsi que MM. les abbés J. St-Pierre et L. Rodrigue. Mme Simard touchait l'orgue. Quelques dames se sont jointes au choeur de chant.

Les porteurs étaient MM. E. Bauer, F. Paulhus, O. Aussant, R. Larochelle, L. Gratton et V. Grasjean.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Notes agricoles

Les trois projets d'aménagement rural sont situés en Saskatchewan

OTTAWA — Le gouvernement fédéral a donné son assentiment au choix des trois premières régions d'aménagement rural au Canada, vient de déclarer le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays.

Ces projets entrent dans les cadres de la Loi sur l'Aménagement rural et le Développement agricole (ARDA), appliquée conjointement par les gouvernements d'Ottawa et des provinces.

Les trois régions en cause sont toutes situées en Saskatchewan — celles de la rivière Torch, du lac Meadow et de Broadview. On envisage actuellement la possibilité d'affecter d'autres territoires par tout le pays à l'aménagement rural en vertu d'ARDA, a précisé M. Hays.

Transformations

La région de la rivière Torch comprend une étendue d'environ 1,800 milles carrés dont les limites sont à quelque 30 milles au nord-est de Prince-Albert. Elle renferme de grandes superficies de terres marginales et submarginales qui, une fois transformées en pâturages et prairies, permettraient d'accroître la production de bestiaux et de relever ainsi le revenu agricole.

La région du lac Meadow en est une d'environ 5,800 milles carrés, formée de trois secteurs qui bénéficient déjà de travaux d'amélioration exécutés par le gouvernement de la Saskatchewan. Elle commence à une soixantaine de milles au nord de North Battleford et s'étend vers l'Ouest jusqu'aux frontières de l'Alberta. On y relève les problèmes suivants: l'utilisation plus rationnelle des terres, des fermes trop petites, la régie des eaux, l'aménagement de prairies et pâturages, l'augmentation des effectifs animaux et des revenus de la population.

Problème indien

La région de Broadview est sise à quelque 75 milles de Regina. Elle compte 560 milles carrés dont le centre est Broadview, une population de 4,000 habitants dont 1,600 Indiens. Par suite du chômage généralisé, de sols légers aux rendements médiocres et de la fermeture de petites industries, une bonne partie de la population, y compris la population indienne, est aux prises avec des problèmes de rétablissement.

Selon les clauses d'ARDA, programme mixte fédéral-provincial, des régions appropriées peuvent être choisies pour fins d'aménagement rural pourvu que leurs habitants respectifs en fassent la demande, après études voulues démontrant le bien-fondé de leur demande. La mesure favorise la mise en train d'une gamme étendue d'améliorations communautaires visant à accroître le revenu et les occasions d'emploi chez la population des régions en cause.

Les Caisses Populaires Desjardins donnent $5,000 à l'Amérique latine

Pour la deuxième année consécutive, une contribution de $5,000 a été faite à la Commission Episcopale Canadienne pour l'Amérique latine par la Fédération des Caisses Populaires Desjardins de Québec, pour la promotion des Caisses Populaires et du Mouvement coopératif en Amérique latine.

Tout comme l'an dernier, cette somme sera destinée à l'oeuvre des coopératives du Brésil, et plus particulièrement à la région nord-est de ce pays, où Son Exc. Mgr Dom Eugenio Araujo de Sales, administrateur apostolique de Natal, accomplit un travail coopératif des plus intéressants.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	77.6	77.4	77.2	77.2	77.6
C.W. no 3	74.6	74.4	74.2	74.2	74.6
Fourrage no 1	74.2	74	73.6	73.6	74.2
Fourrage no 2	71.2	71	70.6	70.6	71.2
Fourrage no 3	68.2	68	67.6	[illegible]	68.2
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	118	116.4	116.2	116.6	117
C.W. no 3—6 rangs	116	114.4	114.2	114.6	115
Fourrage no 1	108.2	108	106.2	106.6	107
Fourrage no 2	106.2	106	104.2	104.6	105
Fourrage no 3	103.2	103	101.2	101.6	102
SEIGLE —					
C.W. no 2	130.4	131.6	130⅝	130⅞	130.4
C.W. no 3	126.4	127.6	127⅛	126.6	126.6
C.W. 2 rej.	127	128.2	127⅛	126⅞	127
C.W. no 4	113	113.6	113⅝	113.2	113.2
Ergot	112	112.6	112⅝	112.2	112.2
Sur voie net	130	130.6	130⅝	130.2	130.4

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Juillet	77	76.4	75⅞	—	—
Octobre	77.4	77.2	77	77	77.4
Décembre	75⅝	75⅛	75⅛	75⅛	75⅝
Mai	76.6	76.6	76⅝	76.6	77⅛
ORGE —					
Juillet	112.2	112	112		
Octobre	109⅛	108.4	108⅛	108⅝	108⅞
Décembre	105⅞	104⅞	104.4	104.6	105⅛
Mai	106.6	105⅛	105⅝	105⅝	106⅛
LIN —					
Juillet	324.4	323	323.2		
Octobre	319	319⅞	319.6	319	318.4
Décembre	314.2	314.4	314⅛	313	312.2
Mai	318.6	319.6	318.6	317.4	316⅝
SEIGLE —					
Juillet	130.4	131.6	131	—	—
Octobre	133	133.6	133⅝	133.2	133.2
Décembre	129.4	130⅛	130	129⅞	130.2
Mai	133.6	134.2	134	133.6	134⅛

(Pour la semaine du 29 juillet au 2 août 1963)

Jubilé d'or, à Gravelbourg, de M. et Mme D. Chenard

GRAVELBOURG — Le dimanche 28 juillet, il y eut fête chez M. et Mme Donat Chenard, qui célébraient dans l'intimité leur 50e anniversaire de mariage. La journée commença par une messe au monastère du Précieux-Sang, à laquelle assistaient les jubilaires et leurs enfants. A midi, un banquet fut servi au restaurant Town & Country, où les tables furent entourées par les enfants et petits-enfants ainsi que quelques proches parents.

Le soir, un goûter fut servi à la demeure des jubilaires, où quelques intimes se joignirent à la fête. Entre autres, on remarquait M. l'abbé Dominique Dugas, curé, qui a bien voulu rehausser la fête par sa présence. Il était accompagné du R. P. Kuntz, prédicateur, avec lequel tous furent enchantés de faire connaissance. C'est là aussi que les jubilaires ont eu la surprise de recevoir de très jolis cadeaux et une généreuse bourse. La journée se termina chez M. et Mme Lucien L'Heureux (Gisèle Chenard), au son de la musique, de chants et de danses, accompagnés de remerciements, d'embrassades et d'aurevoirs.

M. Donat Chenard est né à Ste-Hélène de Kamouraska, Qué. Il vint s'établir dans l'Ouest en 1910. En 1913, il retournait dans l'Est, où il épousa Mlle M.-A. St-Pierre, de Ste-Perpétue-de-l'Islet, Qué. Ils revinrent demeurer à Lac Pelletier jusqu'en 1952. Depuis cette date, ils résident à Gravelbourg. De leur union naquirent six enfants, Thérèse (Mme Raoul Dumesnil), de Kitimat, C.-B., Léonard, de Taber, Alta, Emile, de Cadillac, Sask., Jean, de Lac Pelletier, Gisèle (Mme Lucien L'Heureux), de Gravelbourg, et Jeanne-d'Arc, décédée en 1940. M. et Mme Chenard ont aussi 26 petits enfants et un arrière-petit-fils. Tous étaient présents au jubilé d'or.

Etaient de passage aussi pour cette fête, M. et Mme A. St-Pierre, de Ponteix, M. Jean-Marie Arcand, professeur à Dominion City, Man.

M. et Mme Donat Chenard remercient bien sincèrement les enfants qui ont si bien préparé cette fête, M. le curé et le R. P. Kuntz pour leur présence et tous les parents et amis pour les cadeaux, les lettres et les télégrammes.

Lisieux

Ça et là

M. et Mme Hugh Willis et leurs enfants, d'Edmonton, Alta, ont visité leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine, dernièrement.

Félicitations à Mlle Jeanne-d'Arc Bouvier, qui unissait sa destinée à celle de M. Ernest Pinel, de Val Marie. La bénédiction nuptiale leur fut donnée en l'église Ste-Thérèse par M. l'abbé J.-B. Pouliot, le 3 juillet. Les heureux époux résideront à Val Marie.

M. et Mme Ernest Tessier, de Yakima, Washington, ont passé la semaine chez M. et Mme Gustave Tessier.

M. Charles Audette, de Sherbrooke, Qué., a passé les dernières semaines avec son frère, Ubald.

Le R. P. Drouin, de la base d'aviation de Moose Jaw, était en visite au presbytère le dimanche 28 juillet.

Parmi ceux qui ont assisté aux noces Lamontagne-Hoffert, à Regina, le 3 août, on remarquait MM. et Mmes Paul Lamontagne, Arthur Sabourin, Cléophas Chrétien et Lionel Lamontagne, ainsi que MM. Arthur, Albert et Léonce Lamontagne et Denis Roberge.

Mgr Rodrigue Lussier, P.D., accompagné de ses deux soeurs, Révérendes Soeurs de la Présentation de Ste-Hyacinthe, ainsi que Mlle R.-H. Beauregard et M. et Mme Amédée Faucher, étaient de passage dans la paroisse, le vendredi 2 août.

La famille James Généreux a quitté la paroisse pour Climax, Sask., où M. Généreux a été transferré. Tous lui souhaitent bonne chance.

Sincères remerciements à M. J.-B. Pouliot, prêtre, qui a remplacé M. l'abbé Poulin pendant que celui-ci était en vacances dans l'Est.

Baptême

Le 14 juillet: Joseph-Richard-Philippe, fils de M. et Mme Norman Fafard, né le 26 juin. Parrain et marraine, Edouard Goulet et Claire Chorel, représentés par M. et Mme Jules Tessier.

Montmartre

Départ

M. et Mme Dosithé Coupal et leurs enfants, belle famille canadienne-française, quittaient la paroisse en automobile le mercredi 31 juillet pour aller s'établir à Kelowna, C.-B. Leur fils, Gabriel, demeura dans la paroisse et fréquentera le collège Mathieu en septembre. Un soirée-surprise fut organisée par MM. Victor Baril, A.-C. Sébastien et Marcel Ferraton. Une belle adresse fut lue par Mme T. Percival.

M. et Mme Coupal reçurent un cadeau-souvenir de la part de la Légion et une bourse de l'assistance. Tous leur souhaitent bon succès et bonheur dans leur nouvelle entreprise.

Ça et là

Les enfants de choeur de la paroisse jouissaient d'une belle journée au lac de Lebret, le lundi 29 juillet.

M. et Mme Gérard Mailhot étaient chez MM. D. Coupal et Wilfrid Lepage, en fin de semaine.

M. et Mme D. Lepage et M. Jean Hamoline, de Vonda, visitaient la famille Wilfrid Lepage.

Les récoltes sont très belles. Remercions-en le bon Dieu.

Ferland

Mariage Massé-Morin

En l'église St-Jean-Baptiste de Ferland, le mardi 16 juillet à 4 h. p.m., le R. P. Arthur Massé, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Hélène Morin, fille de M. et Mme Paul Morin, à son frère, M. Paul Massé, fils de Mme Pauline Massé, de Ferland. M. l'abbé J. Bernier assistait au choeur.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était ravissante dans sa longue robe blanche avec corsage de dentelle ajusté. Son voile court, en nylon, était retenu par une couronne de nylon; son bouquet était de roses rouges en velours. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en pierres du Rhin, cadeau du marié.

La fille d'honneur, Mlle Monique Morin, soeur de la mariée, portait une robe de nylon rose et un bouquet de roses blanches nuancées de pétales roses. Sa coiffure était un petit voile retenu par des fleurs assorties. Le garçon d'honneur était M. Aimé Brisbois, et MM. Gilles Boisvert et Louis Nogue agissaient comme huissiers.

Un programme de chants fut exécuté par M. Valmore Couture. Mme Homer Barsalou touchait l'orgue.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mariés et les 125 invités se rendirent à la salle des Chevaliers de Colomb, où un banquet leur fut servi. Ensuite, il y eut chants et soirée dansante à laquelle quelque 250 personnes prirent part. Le goûter fut servi à la fin de la soirée.

Les nouveaux mariés partaient durant la soirée pour un voyage de noces aux Etats-Unis. A cette occasion, la mariée portait un costume bleu et blanc avec accessoires bleus et bouquet de corsage de roses.

M. et Mme Paul Massé résideront à Ferland.

Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait le R. P. Massé, O.M.I., et M. et Mme Adonias Morin, de Gravelbourg; Mme Joséphine Tardif, MM. et Mmes Louis Tardif et Hervé Marchildon, tous de Lac la Biche; Mme Rose-Anna Hudon, de St-Boniface, Man.; M. et Mme Marcel Lemire, de Coalhurst, Alta, et M. et Mme Peter Yakimik.

Va-et-vient

MM. et Mmes Aristide Fournier, Alfred Chabot et Raymond Fournier, ainsi que Mme Léon Beaudoing, de New Westminster, C.-B., rendirent visite à M. et Mme Roland Trudeau, à Winnipeg, Man. Ces personnes firent le voyage dans les avions de MM. Raymond et Aristide Fournier.

M. et Mme André Hamel, de Montréal, visitaient M. et Mme Aristide Fournier, récemment.

M. et Mme Médelger Chabot et leurs nièces, Paulette, Michelle et Claire, sont allés à Flin Flon, Man.

Mme Léon Beaudoing, de New Westminster, C.-B., est retournée chez elle après avoir visité ses frères et soeurs et autres parents.

Mme Joséphine Tardif, de Lac La Biche, Alta, passe quelques jours chez les familles Edmond Tardif et Paul Morin.

Mme Rose-Anna Hudon, de St-Boniface, passa quelques jours à visiter parents et amis.

Mme Valmore Couture est allée suivre un cours d'été pour institutrices, à Saskatoon.

M. et Mme Joseph Couture sont allés dans la province de Québec reconduire leur fille, Jocelyne, pour son année scolaire.

Le R. P. Arthur Massé, O.M.I., passa quelques jours chez sa mère, Mme Pauline Massé, à l'occasion du mariage de son frère, Paul, à Mlle Hélène Morin.

M. et Mme H. Savoie, de Drummondville, Qué., visitaient les familles Fournier, Chabot et Laberge.

Mme Michel Bonneau et ses deux enfants, de Willow-Bunch, passent la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge.

M. et Mme Albert Marcotte et leur famille, de White Rock, C.-B., visitent les familles Louis, Gérard et Gaston Fournier.

Prince-Albert

Va-et-vient

M. le baron et Mme la baronne Olaf Rosenkrantz et leur fils, Eric, de Copenhague, Danemark, arrivaient à Prince-Albert la semaine dernière pour visiter la mère et le grand-père de la baronne, Mme Helga Moltke et M. A. J. Hansen. Ils visitèrent entre autres Waskesiu, Saskatoon, ainsi que San Francisco et Los Angeles, Californie, avant de retourner dans leur pays. C'est la quatrième fois en 13 ans que Mme la baronne visite sa ville natale qu'elle quittait à l'âge de 17 ans après avoir suivi un cours comme technicienne de laboratoire. Elle travailla dans plusieurs hôpitaux canadiens puis à Londres, Angleterre et à Copenhague jusqu'à son mariage il y a six ans.

M. et Mme H. Roy recevaient la visite de M. et Mme L.-A. Comeau, d'Anchorage, Alaska, fille et gendre de Mme Roy, lesquels firent le trajet en automobile. Ils se rendirent au pèlerinage à St-Laurent, le 16 juillet. Ils visitèrent aussi des parents (frères et soeurs) et amis à Domremy. M. et Mme Roy eurent aussi la visite de leur fille, Simonne, et sa fillette, Tyne, de Victoria, C.-B., venues par avion. Tous se déclarèrent très enchantés de leur voyage.

Mme Jeanne Lemieux et ses filles, Jacqueline et Sandra, sont retournées à Edmonton, Alta, après un congé chez leurs parents, M. et Mme Gorieu, de Reynaud, Sask., M. et Mme Adolphe Lemieux, de Prince-Albert, et chez d'autres parents et amis de cette ville.

Mlle Bernadette Bernard, institutrice des enfants des officiers et aviateurs de l'Aviation canadienne en Allemagne, retournera à son poste après avoir passé deux mois de vacances chez sa mère, Mme Rose-A. Bernard, de cette localité.

M. et Mme Charles Godin et cinq de leurs six enfants, de North Kamloops, C.-B., sont retournés chez eux après une semaine de vacances chez leurs parents, M. et Mme A.-L. Pagé, et chez leurs frères et soeurs. Ils retournèrent par Edmonton, Jasper Park et Banff, Alta, charmés de l'accueil qu'ils reçurent dans cette visite.

Réunion des familles Cartier

Pour la première fois depuis près de 15 ans, les membres de la famille de M. Albert Cartier, venus de quatre Etats américains, de la Colombie-Britannique et d'autres endroits de la Saskatchewan, se réunirent au chalet de ce dernier à Round Lake, à quelques milles de Prince-Albert pour une semaine de réjouissances. 95 membres des familles Cartier participèrent à un banquet à l'Aqua Inn, le vendredi 26 juillet, puis à un pique-nique chez M. Cartier, le dimanche 28.

Trois des membres de la famille ancestrale naquirent sur le homestead de leur père, M. Georges Cartier, fondateur en 1907, de la paroisse de White Star, qui porte le nom de St-Georges. Ces trois sont Albert, de Round Lake, son frère, Odias, de White Star, et leur soeur, Mme Délia Clément, de Prince-Albert. En 1925, Albert émigra aux Etats-Unis mais il revint en 1959. Plusieurs de ses enfants naquirent aux Etats-Unis et n'avaient jamais vu la Saskatchewan avant cette réunion mémorable.

Odias et son épouse résident encore à White Star avec quelques-uns de leurs nombreux enfants. Leurs filles et leurs conjoints, accompagnés de leurs familles, vinrent de divers endroits: M. et Mme Ron McKenzie (Angéline), de Dawson Creek, C.-B.; M. et Mme Norman Brandon (Eveline), de Cloverdale; M. et Mme W. Tait (Lilliane), de Birch Hills, Sask.; M. et Mme Léo Letzkowski (Délia), leurs fils, Arnold et Tom, et leurs familles, tous de White Star.

M. et Mme William (Gertie), de North Battleford, Mlle Viviane, MM. Arthur et Allister, de Calgary, Alta, ainsi que Marc et Léonard, de Dawson Creek, C.-B., n'ont pu venir à la fête, de même que des membres de la famille Clément, Mme E. Stapleton et ses enfants, de la Floride, M. Bernard Ranson et sa famille, de Chicago, Illinois, et une soeur, Anna (Mme Léonard Clément), de Detroit, Michigan. Les enfants de M. Albert Cartier qui assistèrent à cette réunion sont Ruth (Mme B. Betz), Lawrence, de la Californie, Richard, de Washington, D.C., Nora et Kene, du Michigan, et Albert, de Toledo, Ohio, tous avec leurs enfants. Deux de ses filles, Délia et Doris, ne purent y assister; ces dernières sont de la Californie.

Avis

Une diminution partielle du service d'autobus sera mise en vigueur dans cette ville entre le 29 juillet et le 31 octobre. Aucun service les dimanches et les jours de fêtes légales. Les autres jours, les autobus ne circuleront que de 7 h. a.m. à 7 h. p.m. seulement, excepté durant les jours de l'exhibition cette semaine, les 8, 9 et 10 août, alors que le service se prolongera jusqu'à minuit.

La cause en est à une baisse de $7,000 sur les revenus au cours des premiers six mois de 1963 en comparaison de ceux de l'an dernier, d'après les informations données par le gérant de la compagnie "Prince-Albert Northern Bus Lines", M. Steve Ruznisky.

Etudiants en musique

Cinq jeunes musiciens de Prince-Albert suivirent le cours de musique liturgique donné à Lebret, sous la direction du R. P. B. Lebaldus, O.M.I., de Govan, Sask., commencé le 22 juillet. Ce sont Dennis Favreau, Pierre Fournier, Larry Kowalczyk, Randy et Francine Chad. Le R. P. David Nicholson, O.S.B., directeur de la chorale du Séminaire Mount Angel à St. Benedict, Oregon, fut le principal orateur.

A quoi te sert-il d'être loué par tout le monde, si ta conscience t'accuse? — Saint GREGOIRE.

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.
La ROCHEFOUCAULD.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/s soir

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Le septième jour
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Radio-Journal, Tourisme et voyages
3.30—Musique de ballet
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Orchestre de chambre de Montréal
5.15—78 tours
6.00—Radio-Journal, Contes du dimanche
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal et Tour des capitales
8.30—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Chronique sport.
9.05—Le cabaret du soir qui penche
10.03—Fermeture

Du lundi au vendredi inclusivement
7.00—A tour de rôle
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Soleil levant
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Partage du jour
10.00—Jeunesse dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Détente musicale
11.30—Une demi-heure avec
12.00—Radio-Journal, Pot pourri musical
12.15—Nouvelles locales, Nouvelles agricoles
12.30—Chansonnettes
1.00—Interdit aux hommes
1.30—Plein soleil
1.34—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Requêtes et succès
3.40—Coeur à coeur
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Dansons la Capucine
4.30—Les jeux de l'été
4.45—Musique en dinant ou reportage
5.00—Radio-Journal, Coin des tout-petits
5.30—Club 710
5.58—L'Angélus
6.00—Radio-Journal, Comptoir du disque
6.33—Radio-Sacré-C.
6.45—Le chapelet
8.00—Radio-Journal et commentaires
10.00—Adagio
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fermeture

LUNDI
3.30—Club de photographie
7.00—Sonates
7.30—Artistes et écrivains
8.30—Musique de Chambre
9.00—Jardins français

MARDI
3.30—Fantaisies musicales
7.00—Marcel Lévesque ou Ted Elfstrom et leur ensemble
7.30—Regards sur le Canada français
8.00—Radio-Journal et commentaires
8.30—A l'enseigne du compositeur
9.00—Concert de la BBC

MERCREDI
3.30—A votre santé
7.00—Rien qu'une chanson
7.30—L'homme américain
8.30—Concert du mercredi

JEUDI
3.30—Fantaisies musicales
7.00—Variétés de Québec
7.30—Place publique
8.30—Les classiques français
9.00—L'art de diriger l'orchestre
9.30—Concert d'été

VENDREDI
3.30—Fantaisies musicales
7.00—Musique
7.30—Arts et sciences
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre de Vancouver

SAMEDI
7.00—Radio-Journal, Soleil Levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.20—Variétés
8.30—Mon jardin
9.00—Objectif 12-63
9.30—Légendes dorées
10.00—Images du Canada
10.30—Fêtes au village
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Détente musicale
11.30—Chansons et succès
12.00—Radio-Journal, Fantaisies
2.00—Concert international
3.30—Subsistance de l'homme
3.45—Musique
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cycle Prévert
4.30—La langue bien pendue
5.00—Radio-Journal, A travers le temps
5.30—Allégro
6.00—Radio-Journal et reportage
6.30—Jazz Club
6.45—Le chapelet
7.00—Jazz Club
8.00—Radio-Jouranl et revue
8.30—Visite aux chansonniers
9.00—Chronique sport.
9.05—Aux portes de la nuit
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles de St-Boniface
10.40—Fermeture

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE
9.55—O Canada, Ouverture, Horaire
10.00—Radio-Journal, Le monde parle au Canada
10.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
10.45—Nos artistes invités
10.59—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Sports
11.15—Folklore
11.30—Le 7e jour
12.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
12.15—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Programme hollandais
12.45—Vers demain
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Programme allemand
3.00—Radio-Journal, Tourisme et voyages
3.30—Musique de ballet
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cinéma, miroir du monde
4.30—Programme russe
5.15—Le chapelet
5.30—Chansonnette
6.00—Radio-Journal, Contes du dimanche
6.30—Cabaret du soir qui penche
8.00—Nouvelles et Tour des capitales
8.30—Cabaret du soir qui penche
9.00—Chronique sport.
9.15—78 tours
10.00—Radio-Journal, nouvelles locales, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement
6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Nouvelles agricoles
6.30—Bonjour compatriotes
7.00—A tour de rôle
8.00—Nouvelles locales
8.10—Radio-Sacré-C.
8.25—Bonjour compatriotes
8.58—Nouvelles locales
9.00—Radio-Journal, Inspecteur Tanguay
9.15—Vie de femmes
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio-Journal, Jeunesse dorée
10.16—Les visages de l'amour
10.30—Les joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
12.00—Radio-Journal, Nouvelles locales
12.15—Réveil rural
12.30—Partage du jour
1.00—Prince-Albert sur nos ondes
1.15—Le quart d'heure des malades
1.30—Plein soleil
1.34—D'une page à l'autre
2.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
2.15—Sur deux plages
2.30—Une demi-heure avec
3.00—Radio-Journal
3.02—Communiqués
3.10—La tête à l'ombre
3.40—D'un disque à l'autre
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Dansons la Capucine
4.30—Les jeux de l'été
4.45—Bienvenus Sask.
5.00—Radio-Journal
5.30—Coeur a coeur
6.30—Nouvelles locales
6.40—Sports
6.45—Le chapelet
7.30—Palmarès 1170
8.00—Trente minutes d'informations
10.30—Nouvelles de CKSB, Pensée du soir et Fin

LUNDI
11.15—Tisdale et Melfort sur nos ondes
11.45—Touches d'ivoire
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
6.00—Radio-Journal, Artistes et écrivains
7.00—Sonates
8.30—Musique de Chambre
9.00—Jardins français
10.00—Reportage ou Hebdo sport
10.15—Poésie et musique

MARDI
11.15—Poésie et musique
11.30—Vie croissante
11.45—Un peu de tout
5.45—Musique en dinant ou Hebdo sport ou Reportage
6.00—Radio-Journal, Regards sur le Canada français
7.00—Marcel Lévesque et son ensemble
8.30—Cafe Negro et Lucien Hétu à l'orgue
9.00—Concert de la BBC
10.00—Adagio

MERCREDI
11.15—North Battleford sur nos ondes
11.45—Fantaisies
5.45—Le p'tit bal de l'ouest
6.00—Radio-Journal, L'homme américain
7.00—Rien qu'une chanson
8.30—Concert
10.00—Adagio

JEUDI
11.15—Debden sur nos ondes
11.45—Piano populaire
5.45—A votre santé
6.00—Radio-Journal, Place publique
7.00—Variétés de Québec
8.30—Les classiques français
9.00—Cinéma, mon amour
9.30—Concert d'été
10.00—Adagio

VENDREDI
11.15—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
11.45—Quelques danses
5.45—Temps nouveaux, missions nouvelles
6.00—Radio-Journal, Arts et sciences
7.00—Coquelicot
8.30—Récital d'orgue
9.00—Orchestre de Vancouver
10.00—Palmarès 1170

SAMEDI
6.15—O Canada, Ouverture, Horaire
6.20—Prière du matin
6.25—Debout, c'est l'heure
8.00—Nouvelles locales
8.10—Radio-Sacré-C.
8.25—Bonjour compatriotes
8.45—Le quart d'heure des curieux
9.00—Objectif 12-63
9.30—Rendez-vous musical
10.00—Images du Canada
10.30—Fête au village
10.58—Signal horaire
11.00—Radio-Journal
11.10—Chronique sport.
11.15—Communiqués
11.30—De l'Olympia au Carnegie
12.00—Radio-Journal, Fantaisies du samedi
2.00—Concert international
3.30—Subsistance de l'homme
3.45—Entracte
3.55—Chronique sport.
4.00—Radio-Journal
4.15—Cycle Prévert
4.30—Bienvenue Sask.
5.00—Radio-Journal
5.30—Allégro
6.00—Radio-Journal, Résumé des nouvelles et météo
6.15—Le chapelet
6.30—Jazz Club
8.00—Nouvelles et Revue de la semaine
8.30—La langue bien pendue
9.00—Chronique sport., Aux portes de la nuit
10.00—Reportage
10.30—Nouvelles, de CKSB, Météo, Pensée du soir et Fin

Radville

Mariage Pirio-Coquet

Le 8 juillet, en l'église de St-Brieux, M. l'abbé J.-A. Rivard bénissait le mariage de Mlle Solange Coquet, fille de M. et Mme Dominique Coquet, à M. Louis Pirio, fils de M. et Mme Antoine Pirio. Les filles d'honneur étaient Mlles Hélène et Marthe Coquet, soeurs de la mariée, et les garçons d'honneur étaient M. Albert Pirio, frère du marié, et son cousin, M. Louis Verot. M. Edouard Gaillard fit les frais du chant, et Mlle Irène Thomas touchait l'orgue.

La réception eut lieu à la salle paroissiale, où 80 invités prirent part au banquet et aux amusements. M. l'abbé Rivard proposa un toast à la mariée. M. Marius Coquet était maître de cérémonies.

Au retour de leur voyage de noces en Californie, les nouveaux époux s'installeront sur leur ferme à Souris Valley.

Parmi les personnes venues de l'extérieur pour ce mariage, on remarquait des gens d'Edmonton, Alta, Ste-Rose, Man., Val d'Or, Qué., Fontana, Montana, Minton et Radville.

Mariage Cossette-Bourassa

Le 27 juillet, en l'église de la Ste-Famille, M. l'abbé F. Ducharme, de Coderre, bénissait le mariage de Mlle Marie-Délia Bourassa, fille de M. et Mme Ernest Bourassa, à M. Joseph-Lucien Cossette, fils de M. et Mme Georges Cossette, de Coderre. Les filles d'honneur étaient Mlles Marie Bourassa, soeur de la mariée, et Lucille Cossette, cousine du marié, tandis que les garçons d'honneur étaient M. Edouard Cossette, frère du marié, et M. Robert Pépin.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à Coderre, où un copieux souper les attendait. Il y eut ensuite une soirée dansante.

Après leur voyage de noces en Alberta, les nouveaux époux s'installeront à Moose Jaw.

Va-et-vient

M. et Mme Jean Pirio, de Fontana, Montana, sont venus visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Antoine Pirio, et profitèrent de l'occasion pour assister au mariage de leur neveu.

M. et Mme Hector Gilmore, accompagnés de leur fils, Horace, ont passé quelques jours à visiter leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Aristide Bourassa, à Spiritwood, ainsi que les familles Emile Gagné et Homer Bourassa et M. O. Valley. A une réunion de famille chez M. A. Bourassa, ils rencontrèrent leur neveu, Alfred Bourassa, de Nanaimo, C.-B. A leur retour, ils visitèrent la famille Oliva Georget, à Domremy, et la place historique de Batoche.

M. et Mme Marcel Français et leurs fils et bru, M. et Mme Jean Français, sont venus visiter leurs amis à Radville et Ste-Collette.

Jackfish

M. et Mme Jos. L'Heureux reçurent dernièrement la visite de M. et Mme Harvey Mieler, de Clearwater, C.-B., de Bess et Bill Paehke, de North Battleford, ainsi que de M. et Mme Louis Gauthier, de Coleville, et de Mme Green et ses deux fillettes.

Plusieurs paroissiens de Jackfish se sont rendus chez M. et Mme Alphonse Jallion pour un goûter aux fraises servi en plein air.

Tous ont été bien peinés d'apprendre que M. Maurice Bossau, de North Battleford, a tout perdu dans un incendie. Chacun fait sa part afin d'aider le couple éprouvé.

Wawota

Naissances

A M. et Mme Graham Monro (Denise Zébière) est né un fils, le 29 juillet.

A M. et Mme René Jacques (Patsy Jackson), de Kelso, est née une fille le 2 août à l'hôpital de Wawota.

A M. et Mme Albert Jacques (Maureen Burman) est né un fils le 2 août à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Ça et là

M. et Mme Richard Zébière, de Winnipeg, sont venus chercher leur frère, Denis, en vacances chez leurs oncle et tante, M. et Mme R. Jacques. Leur grand-mère, Mme G. Zébière, est retournée avec eux afin de passer quelques jours chez ses fils et bru, M. et Mme Marcel Zébière, à St-Boniface.

Mme Alphonse Lamontagne est patiente à l'hôpital de Kipling.

Willow-Bunch

Mariage Colpron-Martin

Le samedi 20 juillet, à 4 h. p.m., eut lieu le mariage de Mlle Lillianne Martin à M. Georges Colpron, de Gravelbourg. La bénédiction nuptiale, suivie de la messe, leur fut donnée par M. l'abbé A. Chabot, curé. Mlles Thérèse et Monique Boulianne exécutèrent des cantiques appropriés.

La mariée, vêtue d'une robe blanche en pouit-de-soie, entra dans l'église au bras de son père, M. Albert Martin, au son d'une marche nuptiale. Elle était accompagnée de ses trois soeurs, Gisèle, Denise et Jocelyne, vêtues de robes jaunes. La fille d'honneur, Mlle Eloise Béchard, de Sedley, amie de la mariée, portait une robe vert pâle. Le marié était accompagné de son frère, Gilles, de Montréal. Le garçon d'honneur était M. Jean Fauchon, d'Edmonton, Alta, ami du marié. MM. Maurice Champigny et Donald Ehman, de Calgary, Alta, agissaient comme huissiers. Après la cérémonie, un délicieux souper, suivi d'une soirée dansante, fut servi par un groupe de Dames de Ste-Anne et des demoiselles de la paroisse à une centaine de convives, à la salle Fontaine.

Sont venus de l'extérieur pour ce mariage, M. et Mme D. Fauchon, de Swift Current, Mme Laurent Mondor et ses deux enfants, Ivan et Lovanne, M. et Mme Jérôme Champigny, de New Westminster, C.-B., Mme Z. Ste-Marie, de Couanville, Qué., et plusieurs parents et amis de Gravelbourg, Saskatoon et Weyburn.

Mariage Durand-Moulin

Le samedi 27 juillet eut lieu à Glentworth le mariage de Mlle Irène Moulin, de Glentworth, à M. Marcel Durand, fils de M. et Mme Henri Durand, de Willow-Bunch. Plusieurs parents et amis sont allés à ce mariage et à la soirée dansante qui eut lieu à Willow-Bunch. La mariée fut institutrice dans ce village pendant quelques années.

Va-et-vient

M. Jean Philippon, fils de Mme Louis Philippon, est parti au début de juillet pour suivre un cours en éducation à l'Université de Saskatoon. Son neveu, Maurice Giraudier, qui entrera au collège de médecine à l'automne, alla avec lui et trouva un emploi au poste de douane pour les vacances.

M. et Mme Siméon Rondeau et leurs enfants, Georges-Emile, Julius, Roseda et Olivica, ainsi que leur petite-fille, Gisèle Rondeau, sont allés à Morinville, Alta, assister au mariage de leur petit-fils et neveu, Lionel Rondeau, fils de M. Léo Rondeau. Ils visitèrent également des amis à Legal, Alta.

M. et Mme Ernest Balaux et leurs deux filles, de Rouyn, Qué., ont visité leurs soeurs, Mmes A. Fiset et Adam Dosch, et leur belle-soeur, Mme Rosina Balaux, récemment.

Mlle Doris Fiset, de New Westminster, C.-B., est en promenade chez ses parents, M. et Mme A. Fiset.

M. et Mme Philibert Gauvin et leurs enfants, de Regina, sont venus passer quelques jours chez Mme A. Chabot, mère de Mme Gauvin.

La Rév. Sr Marie-Alma, F.d.l.C., de St-Boniface, Man., vint visiter ses parents, M. et Mme J.-A. Mathieu, récemment.

Mme Jean Leruyet et ses quatre enfants, de Grande Prairie, Alta, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme L. Couture.

Mlle Fontaine, de Montréal, vint visiter ses soeur et beau-frère, M. et Mme Roger Bruneau, dernièrement.

M. et Mme Napoléon Paul et leurs deux enfants sont venus visiter les soeurs de Mme Paul, Mmes Gérard Lapaire, Armand Lantier et G. Paluick; à cette occasion une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme G. Lapaire. Etaient présents, M. et Mme Maurice Paul et leur famille, de Regina, ainsi que 35 parents et amis. Mme Paul n'était pas revenue à Willow-Bunch depuis 22 ans.

Les Rév. Srs Rita (Lucienne Poirier) et Jean-Gérard (Pauline Granger), de Montréal, sont venues visiter leurs frères et soeurs à Willow-Bunch. A cette occasion, M. et Mme Léopold Granger, de Maillardville, C.-B., M. et Mme Jean Granger et leurs quatre enfants, de Penticton, C.-B., ainsi que M. Marcel Granger et cinq de ses dix enfants, d'Alberta, et M. et Mme Paul Poirier, de Flin Flon, les rencontrèrent à Willow-Bunch.

Mme Emile Trudelle eut la visite de ses deux soeurs, Mme Albert Robillard, de Montréal, et Mme R. Chevaliers, de Windsor, Ont., dernièrement.

Mme Georges Young et ses deux fils, de Los Angeles, Californie, et M. et Mme C. Marshall et leur petite-fille, de Le Pas, Man., sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, récemment. Mme Young, accompagnée de sa belle-soeur, Mme R. Campagne, se rendit à Wauchope pour pour y visiter sa soeur, Mme Quenelle, et son mari.

M. Paul Mullie, de St-Hubert, fier de sa généalogie familiale

ST-HUBERT — La généalogie des Mullie a été imprimée par M. Joseph Mullie sous forme de livre, le 1er février 1963. M. J. Mullie est de la 12e génération.

Des pages 1 à 3 il y a les quatre premières générations. La première est des Muliers-Letard, propriétaires de terres en 1442, à Marcq-en-Barveil, Liz Lille, France; la deuxième, des Mulliers-Jehan, fils du précédent, né vers 1470; la troisième, des Mulliers-Jehan, fils du précédent, né vers 1528 à Marcq; la quatrième génération des Mulliers-Martinus est l'aîné de cette génération qui a cinq enfants.

Le nom de Des Mulliers provenant de la Flandre Française, a subi en pays flamand toutes sortes de changement. Ainsi les membres de la famille s'appellent les uns Demulié, Demulie, Demullie; les autres, Mullie, Mulie même, Mollie, etc. Jusque dans la 7e génération il y a 9 Mullie, 1 Mullier, 2 Molie et 8 autres, pour un total de 20.

Dans la 10e génération, il y a 13 Mullie, 5 ressemblants et 47 autres variations, pour un total de 65.

Mon père, Jean-Louis Mullie était le troisième de 11 enfants, tous nés à St-Genois comme leur père. Je suis un des enfants de la 12e génération (page 194). Nous sommes tous nés à Ploegsteert, Belgique. Moi, Paul Mullie-Smets, suis venu au Canada en 1911. J'ai acheté une ferme aux environs de Whitewood, Sask., dans la paroisse de St-Hubert, y laissant huit enfants et petits-enfants du nom de Mullie. Mon frère, Julien-Duthoit, venu au Canada en 1913, prit un homestead à Arborfield, Sask. Il y laisse huit descendants du nom de Mullie. Deux frères sont fermiers en France et y ont augmenté avec leurs descendants le nom de Mullie, qui y est bien répandu.

La 11e génération occupe les pages 152 à 189 avec 78 familles: 16 Mullie, 3 De Mullie, 2 Mulie, 1 Mollie et 2 De Mulie; 55 portent d'autres noms.

La même méthode de notation est suivie pour toutes les générations. Les mariages sont numérotés. Le père à gauche, la mère à droite. Les noms des enfants suivent avec dates de naissance, mariages et décès, ainsi que le métier ou profession du père et la génération.

La 12e génération va de la page 190 à 230. On y compte 125 mariages: 35 Mulie, 1 Mollie, 3 Demullie et 81 autres.

La 13e génération commence à la page 231 jusqu'à 285 et compte 204 familles, dont 46 Mullie, 3 Mollie, 3 Mulie, 1 De Mullie et 151 autres.

La 14e génération va de la page 287 à 332, durant laquelle il y eut 180 mariages, dont 29 Mullie, 2 Mollie et 149 autres.

La 15e génération commence à la page 333 jusqu'à la page 354, pendant laquelle il y eut 74 mariages. Un seul, le 60e, est celui d'un Mullie (Pierre) né à Orchies (France), en 1937. Son père est né à Tournai (en Hainaut), Belgique. Pierre s'est marié à Bône, Algérie, en 1959, où sa femme est née.

La 16e génération, pages 355 à 372, est la dernière. Il y eut 76 mariages, aucun du nom de Mullie.

Baptêmes

Le 28 juillet: Kenneth-Paul-Joseph, fils de M. et Mme Fernand Dartige. Parrain et marraine, M. et Mme A. Dartige, oncle et tante de l'enfant.

Bradley Joseph, fils de M. et Mme Joseph Jeannot. Parrain et marraine, M. et Mme B. McCormick, oncle et tante de l'enfant.

Le 4 août: Donald-Joseph, fils de M. et Mme Joseph Dartige. Parrain et marraine, M. et Mme A. Dartige, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Constant Praud et leurs deux fils, de Victoria, C.-B., M. et Mme Remi Praud et leurs six enfants, de Calgary, Alta, M. et Mme Michel Mullie et leur famille, d'Arborfield, M. et Mme A. Remacle, de Lestock, et M. et Mme Léo Dureault et leur famille, de Wolseley, sont en visite chez leurs parents depuis deux semaines.

Au cours du mois de juin, M. Paul Mullie a reçu de Belgique une copie de l'arbre généalogique de la famille Mullie datant du 15e siècle. Les enfants de M. et Mme R. Mullie et de M. et Mme Léon Beaujot, de cette paroisse, sont de la 14e génération de cette lignée. M. Mullie est dans sa 82e année et habite chez ses enfants.

Debden

Mariage Tremblay-Bilodeau

Le 8 juillet, M. l'abbé Ernest Labbé, curé, a béni le mariage de Mlle Céline Bilodeau, fille de M. et Mme Wilfrid Bilodeau, à M. Paulin Tremblay, fils de M. et Mme Arthur Tremblay, de Victoire.

Les mariés eurent pour témoins leur père respectif, et pour garçons d'honneur, MM. Jean Couture, cousin de la mariée, et Luc Tremblay, frère du marié. Les filles d'honneur étaient Mlle Cécile Tremblay, soeur du marié, et Mlle Madeleine Houde, cousine de la mariée.

Après un succulent repas servi dans la salle du club athlétique, et une soirée dansante, les mariés partirent pour un voyage de noces à Banff. A leur retour ils résideront à Victoire.

Mariage Marchildon-Bilodeau

Le samedi 27 juillet eut lieu le mariage de Mlle Thérèse Bilodeau, fille de M. et Mme Henri Bilodeau, à M. Joseph Marchildon, de Zenon Park. Le mariage fut bénit par M. l'abbé Arthur Marchildon, frère du marié.

M. Paul Marchildon servait de témoin à son frère, et M. Henri Bilodeau accompagnait sa fille.

Les garçons et filles d'honneur étaient M. Florent Bilodeau, frère de la mariée, M. André Lalonde, cousin du marié, Mlle Thérèse Marchildon, soeur du marié, et Mlle Claudette Bilodeau, soeur de la mariée.

Un dîner fut servi par les dames du club. Au cours de l'après-midi, les nouveaux époux partirent pour Banff et la Colombie-Britannique. A leur retour ils résideront à Courval, où ils doivent enseigner.

Va-et-vient

M. et Mme Eugène Durette et M. Alphonse Durette ont fait un voyage à Oak Lake, Man., au cours du mois de juillet.

M. et Mme Alfred Lavoie sont de retour d'un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Edgar Lajeunesse sont aussi de retour d'un voyage dans la province de Québec, où ils étaient allés avec M. Joseph Dumais, de North Battleford.

Mlle Bernadette Bernard, de Prince-Albert, a passé quelques jours chez sa parenté. Elle eut l'amabilité de dérouler plusieurs films très intéressants sur les nombreux pays d'Enrope et sur la Terre Sainte, lieux qu'elle a eu l'occasion de visiter pendant son séjour de deux ans à Fontainebleau, France, où elle enseigne.

Malades

Prompt rétablissement aux personnes suivantes: Mme Albert Courchêne, qui a dû passer quelques semaines à l'hôpital de l'Université de Saskatoon, où elle a subi une opération; Mlle Emma Croteau de retour de l'hôpital Victoria de Prince-Albert, et Mme Alfred Lehouillier, hospitalisée à Saskatoon.

Baptême

Le 28 juillet: Claude-Joseph-Arsène, fils de M. et Mme D'Assise Bisson, né le 18 juillet. Parrain et marraine, M. et Mme Arsène Bisson, grands-parents de l'enfant.

Il y a une foule de choses heureuses que Dieu peut donner deux fois; mais il ne nous donne qu'une mère.
Madame BEECHER-STOWE.



La télévision

Chers lecteurs,

Voici la dernière d'une série de conférences reproduites depuis quelques semaines dans cette page. J'espère que tous en ont profité.

J'aimerais remercier Mme Annette Loiselle, de Prud'homme, Sask., qui nous a fait parvenir ces discours donnés aux réunions de Foyer-Ecole de sa paroisse. Je suis certaine que les abonnés du journal lui en sont auss ldes plus reconnaissants. Il me fait aussi plaisir d'offrir mes félicitations et mes remerciements à la commentatrice, Mme Hannotte.

COUSINE JOSETTE.

Le comité de programmes m'a demandé de faire une recherche pour obtenir un guide complet des programmes de télévision et de cinéma. Eh bien, j'ai écrit à six différents endroits pour obtenir des renseignements et je viens vous donner mon rapport.

Je crois que nous nous étions fait une idée que nous pourrions recevoir un guide sous forme de livre, comme un "guide book" d'institutrice, mais ce n'est pas le cas, car les postes de télévision ne savent pas trop longtemps d'avance leurs programmes, et ensuite les programmes changent assez souvent, alors impossible de mettre l'information sous forme de livre, mais plutôt sous forme de bulletins mensuels ou hebdomadaires.

Comme exemple: **Films à l'Ecran**, qui vient de l'Office Catholique National de Montréal, est publié une fois par semaine et offre une analyse détaillée de tous les films de production courante. — environ 500 films (français et anglais), par année. Nous serions portés a croire que ces films sont surtout pour l'Est, mais plusieurs paraissent ici dans l'Ouest, car la magazine "Our Family" recommande ce bulletin aux Canadiens français de l'Ouest.

Le "Preview" de Carmel, New York, est supposé être le meilleur bulletin mensuel pour classifier les programmes de télévision et les films. Il est très recommandé par le "National Catholic Centre" de Toronto et aussi par le "Prairie Messenger". L'abonnement est de $4.00 par an, ou 35c l'exemplaire. The Legion's Official Bi-Weekly Class of Films, par le National Legion of Decency, est très bien aussi. Il est de $3.50 par année.

Voici, pour terminer, quelques paragraphes importants.

Les éducateurs: Ils ne peuvent, en conscience, se désintéresser de l'influence du cinéma sur la jeunesse. Bien plus, pour obéir aux directives de l'Eglise, ils doivent assurer l'éducation cinématographique des jeunes qui leur sont confiés.

Les prêtres: C'est leur rôle d'informer et de guider les fidèles face au cinéma.

Les parents: Ils ont l'obligation de se renseigner afin d'aider leurs enfants dans le choix des films, et motiver au besoin leurs permissions ou leurs refus.

Les apôtres laïques: Ils ont une mission d'éclaireurs et de témoins en cette matière. "Vous êtes la lumière du monde . . ."

Mme Auguste HANNOTTE.

N.D.L.R.—Grâce aux bons offices du Ciné-Club de l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface, le journal La Liberté et le Patriote publie aussi d'excellent commentaires sur les films à l'affiche.

Votre avenir comme comptable

Voici une interview avec M. XX, comptable salarié dans une grande compagnie industrielle.

Les avantages et inconvénients de la profession

Avantages pratiques: comme on manque de comptables, les débouchés sont assurés et la promotion peut être rapide.

Avantages intellectuels: le comptable a la satisfaction de jouer un rôle positif, de chercher à améliorer la gestion des entreprises par la logique.

Les inconvénients: le travail est purement administratif, il laisse peu de place aux contacts humains et ne convient pas aux individus chez qui dominent la fantaisie et l'imagination. D'autre part, dans les grandes sociétés, le travail est souvent compartimenté.

Quelles études choisir?

Cela dépend du rang où l'on veut débuter: comme expert-comptable, comme comptable ou aide-comptable.

L'expert-comptable

Il est le "polytechnicien de la comptabilité". Son rôle: "organiser, vérifier, apprécier et reclasser les comptabilités de toute nature".

Le diplôme d'expert-comptable, très difficile, exige cinq ans d'étude ou un an après une école supérieure de commerce.

Dans la vie professionnelle, l'expert-comptable peut arriver à diriger pour son compte un important cabinet d'expertise comptable, ou bien, salarié, il a sous sa responsabilité l'ensemble des services comptables d'une grosse entreprise. Ces directeurs de comptabilité s'intitulent souvent "conseiller d'entreprise" ou "conseiller d'économie". Ils gagnent brillamment leur vie.

Le comptable

C'est le cadre moyen, l'agent de maîtrise de la comptabilité. Son rôle: traduire en comptabilité toutes les opérations commerciales d'une entreprise", calculer les prix de revient, tenir à jour les livres officiels de comptabilité, etc.

Dans la vie professionnelle, le comptable diplômé peut travailler à son compte comme l'expert-comptable. Salarié, il aura généralement au bout de quelques années la responsabilité de toute la comptabilité d'une petite entreprise ou celle d'un département comptable dans une grande entreprise.

L'aide-comptable

C'est l'employé de base de la comptabilité. Son rôle est multiple, il aide le comptable en effectuant des travaux préparatoires: vérification matérielle des documents, dépouillement des pièces destinées aux passations d'écritures, tenues de comptes courants, etc.

Dans la vie professionnelle, si en raison de la pénurie actuelle l'aide-comptable a la possibilité de passer comptable sans brevet professionnel, il n'en sera plus ainsi d'ici quelques années. Mais l'aide-comptable peut parfaitement préparer son brevet professionnel de comptable: 1) à l'aide des cours du soir; 2) à l'aide de l'enseignement par correspondance.

AMUSONS-NOUS

Bis et Ter

Dans ce nouveau jeu, vous devez trouver cinq mots commençant par les lettres BIS et cinq mots par les lettres TER, mais pas forcément les uns à la suite des autres. Nous vous donnons la définition de la seconde partie du mot avec celle du mot tout entier. Par exemple: "Avec passé au four devient gâteau", c'est Bis qu'il faut placer au début du mot pour obtenir Biscuit (bis-cuit).

1. Avec une petite boule devient dispute.
2. Avec un néant devient campagnard.
3. Avec une teigne devient un insecte architecte.
4. Avec une ancienne tunique devient du pain séché.
5. Avec une charge explosive il finit.
6. Avec une petite allure devient un café.
7. Avec un pronom indéfini devient une sorte de gros boeuf sauvage.
8. Avec un bon à rien devient une fin de trajet.
9. Avec un liquide devient un outil de menuisier.
10. Avec un pronom personnel devient une somme à payer régulièrement.

DEVINETTES

Un tailleur a une pièce de drap de 20 pieds. Tous les jours il en coupe 2 pieds. Au bout de combien de jours aura-t-il coupé toute la pièce?

* * *

Mon premier s'oppose parfois à son semblable.
Mon second ne tient jamais à son semblable.
Mon troisième ne dit pas la vérité à ses semblables.
Mon tout est sans difficulté.

(Réponses ailleurs sur cette page)

10ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Diverses sont nos aptitudes, mais c'est le même Esprit qui les éveille en chacun. Diverses nos vocations, mais c'est le même maître qui nous appelle. Diverses nos activités, mais c'est le même Dieu qui opère tout en tous. (1 Cor. 12, 4-6)

Société Catholique de la Bible

Sur cette photo l'on voit les élèves de l'école familiale "Forest" de Brandon, Manitoba, dédiée à la conservation de la langue française dans un milieu anglophone. L'école se distingue de plusieurs façons, les cours ont lieu le soir, les élèves sont frère et soeurs, le local est le foyer Forest, les deux professeurs sont M. et Mme André Forest, anciens instituteurs. De gauche à droite, en avant, Georges et Alice; en arrière, Huguette, Rita et Nicole.

Le français à Brandon

Un exemple à suivre

A côte des parents qui soutiennent une lutte héroïque quotidienne pour permettre le maintien des écoles paroissiales et y faire instruire leurs enfants, et à côté des instituteurs et institutrices qui se dévouent dans nos écoles publiques, dites canadiennes-françaises, pour faire pénétrer le plus possible de culture française chez leurs élèves, il est d'autres combattants de cette même et noble cause, dont les efforts sont ignorés du grand public.

Tel est le cas d'une famille de Brandon, M. et Mme André Forest, qui, bien que se trouvant dans un milieu essentiellement anglophone, ont su prendre les moyens nécessaires pour que leurs enfants restent canadiens-français, apprennent le français et soient élevés dans la culture française.

Anciens instituteurs tous deux, ils continuent ainsi à suivre leur vocation, et ils la suivent dans le milieu le plus favorable qui soit: la famille, cette cellule de base de la société.

J'ai visité personnellement cette famille admirable, de Clark Drive, à Brandon, et j'y fus plongé dans un foyer typiquement français, où l'ambiance, la conversation reflètent leur fierté d'être de véritables Canadiens français.

Découvrir un si dynamique ilot de vie française dans une ville telle que Brandon, est assez exceptionnel pour qu'on le souligne.

Mais aussi, s'il est vrai que l'atmosphère de ce foyer exemplaire est restée française 100%, le facteur "école" n'y est pas étranger. J'entends par là l'école qui existe au foyer même, et où les parents ont pris l'initiative de donner chaque soir à leurs trois filles ainées, Huguette, 10 ans, Rita, 8 ans, et Nicole, 9 ans, les cours de français selon le programme défini par l'Association d'Education.

Ces trois charmantes fillettes ont d'ailleurs participé cette année aux examens de français de l'Association d'Education, à titre spécial, et ont obtenu respectivement, 72, 84 et 72 points, résultats remarquables, si l'on tient compte que l'école qu'ils fréquentent à Brandon ne leur donne absolument rien en français.

Renseigné sur cet effort remarquable, M. Damien Giordani, Consul de France à Winnipeg, a tenu à faire parvenir des prix spéciaux, au nom du gouvernement français, à ces trois élèves particulièrement méritantes.

La prochaine "classe" de la famille Forest (M. A. Forest est originaire de St-Malo) comprendra au moins deux autres élèves, soit Georges (6½ ans) et Alice (5½) et outre les cours de français, leurs courageux parents leur donneront de plus des cours de catéchisme, selon le programme prévu par l'archidiocèse de St-Boniface.

Comment ne pas citer en exemple cette famille si française, et ne pas les féliciter publiquement de cet effort remarquable dont ils ont pris l'initiative.

A côté de ce cas isolé, environ 10,000 Canadiens français vivent actuellement au Manitoba en dehors de toute paroisse canadienne-française organisée, et en dehors de tout centre français.

Y aurait-il parmi les nôtres, des émules de la famille Forest de Brandon? Souhaitons qu'à leur tour toutes les familles franco-manitobaines, où qu'elles se trouvent, prennent tous les moyens à leur disposition pour que leurs enfants apprennent le français et ainsi, puissent jouir du riche héritage de la culture française.

Pour l'Association d'Education.

René Rottiers,
secrétaire.

Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous? Les publicains eux-mêmes n'en font-ils pas autant? (Mt 5, 46)

Ne demande pas au Seigneur la première place, ni au roi un siège glorieux. Ne joue pas au juste devant le Seigneur, ni au sage devant le roi. (Eccli 6, 4-5)



Winnipeg a été envahi la semaine dernière par une dizaine de jeunes Trifluviens, dans le cadre du plan d'échange estudiantin du Conseil Canadien des Chrétiens et Juifs. Sur la photo, prise au cours d'une promenade sur l'avenue Portage, l'on voit Chuck Murdoch qui agit comme cicerone pour Henriette Rivard, Laurent Isabelle et Susanne Paquette. (Photo Free Press)

Billet du vendredi

Le comte de Frontenac, gouverneur général

Spécial à La Liberté et le Patriote

Frontenac avait cinquante ans, quand il fut nommé gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France, par la grâce de Louis XIV. Débarquant à Québec en 1672, il se montra tout de suite enchanté de son pays d'adoption par-delà les mers, en écrivant comme suit dans un mémoire: "J'ai trouvé ce pays moins sauvage que je ne pensais . . . Rien ne m'a paru si beau que la situation de Québec, qui ne pourrait être mieux postée, quand elle devrait devenir un jour la capitale d'un grand empire."

Louis de Buarde, comte de Palluau et de Frontenac, appartenait à l'une des belles familles de France. Né en 1622 à Saint-Germain-en-Laye, il eut pour parrain le roi Louis XIII, ami d'enfance de son père. Les relations avec la famille royale lui facilitèrent sans doute les choses, quand il brigua le poste de gouverneur général en Nouvelle-France. Il l'emporta alors sur ses concurrents, dont quelques-uns n'étaient pas négligeables: par exemple, le comte de Grignan, gendre de la marquise de Sévigné. Il fit deux séjour au Canada: l'un de dix ans, de 1672 à 1682; l'autre de neuf, de 1789 à sa mort, survenue à Québec en 1798.

* * *

Sa femme, née Anne de la Grange, qu'il avait épousée en secret dès 1648, ne l'accompagna jamais au nouveau monde. Elle était d'une remarquable beauté, héritière d'une énorme fortune personnelle, dont elle ne toucha pas un sou à sa majorité. C'était là l'oeuvre de son père, qui essaya de faire annuler son mariage. Il n'y réussit pas, mais il empêcha son gendre de redorer son blason par la dot de son épouse.

Celui-ci fut bientôt criblé de dettes: 350,000 livres, raconte-t-on. Si bien que les créanciers se tenaient sur ses talons, le harcelant. Pour leur échapper, il finit par s'engager dans l'armée vénitienne, et il alla combattre les Turcs dans l'île de Crête. Relevé de ses fonctions, à cause de ses querelles avec quelques officiers supérieurs, il dut retourner en France pour reprendre, trois années durant, la lutte contre la horde des commerçants, prêteurs d'argent et usuriers. Aussi sa nomination pour le Canada, au printemps de 1672, fut-elle une libération. Sa femme ne l'y suivit pas, mais elle était bien en cour et elle ne cessa jamais d'y exercer son influence en faveur de son mari. On se plait à dire qu'elle lui fut ainsi d'une plus grande assistance qu'à Québec, dans un rôle de châtelaine.

* * *

Frontenac avait mauvais caractère. Il était arrogant, vaniteux, coléreux, et les scrupules ne l'étouffaient pas. Comme il s'était querellé en Crète avec les soldats de Venise, il entra en conflit, dans son nouveau gouvernement, avec Perrot, gouverneur particulier de Montréal; avec Duchesneau, intendant; avec Mgr de Laval, premier évêque de la colonie. Dans la plupart des cas, il s'agissait surtout de problèmes de préséance, qui avaient alors une extrême importance. Entre temps, le Gouverneur servait son roi on ne peut mieux. Il encouragea Jolliet, Cavelier de la Salle, Du Luth, dans leurs expéditions lointaines. Il pacifia les Iroquois. Mais l'écho de ses querelles s'entendit à Versailles et il fut rappelé en 1682. Sa demi-disgrâce ne dura pas longtemps. Les deux gouverneurs qui lui succédèrent, La Barre et Denonville, compromirent son oeuvre en sept ans, et Louis XIV, l'ayant mandé en 1689, lui annonça qu'il le renvoyait au Canada.

Son second séjour n'y fut pas moins fructueux que le premier. C'est sous son administration que d'Iberville chassa les Anglais de Terre-Neuve et de la Baie d'Hudson; que l'amiral Phipps fut repoussé à Québec; que Madeleine de Verchères accomplit son célèbre exploit; que Frontenac lui-même alla semer la terreur chez les Iroquois du lac Ontario. Le gouverneur songeait à attaquer les anglais à Boston et à New-York, quand il tomba malade. Il s'alita et mourut. Il avait soixante-seize ans et on l'inhuma, selon son désir, dans l'église des Récollets.

Une biographie de Frontenac vient de paraître à Montréal, due à W. J. Eccles, qui est déjà l'auteur de **Frontenac: The Courtier Governor.** Elle est excellente, et en maintes de ses pages éclaire le personnage d'un jour nouveau.

L'ILLETTRE.

Une Canadienne la plus jeune personne à conquérir la Manche

Tout le Canada se réjouit du triomphe Claudia McPherson sur les eaux turbulentes de la Manche. Cette jeune Manitobaine âgée de 17 ans donne à ses compatriotes un exemple de courage et de persévérance remarquable. Ayant failli à son premier essai l'an dernier, elle s'est remise à l'entraînement et malgré les méduses (jellyfish), les marées adverses et la peur de cette eau noire, au petit jour, cette année elle a atteint son objectif: elle est la personne la plus jeune à avoir traversé ce bras de mer. Bien que la distance à vol d'oiseau ne soit que de 21 milles, elle a nagé plus de 40 milles à cause des marées.

Un des membres de l'équipage du bateau qui la suivit durant toute la traversée a déclaré: "Je ne ferais pas cela pour un million".

La nageuse a confié aux spectateurs: "J'avais peur parce que la mer était mauvaise et de fortes vagues me ballottaient tout le temps mais, j'avais, pour me soutenir, la pensée des sacrifices qu'ont fait mes parents pour me permettre de faire ma tentative. Ma mère a dû aller travailler pour me procurer l'argent. Il n'était pas question que je n'aille pas jusqu'au bout".

La discipline et l'entraînement rigoureux auxquels Claudia s'est astreinte ont certainement trempé son caractère. Combien pourraient imiter son esprit de sacrifice et de persévérance, de gratitude envers ses parents.

A son retour au Canada, elle se propose de compléter ses études secondaires pour ensuite suivre un cours d'infirmière. Avec les grandes qualités qu'elle a déjà développées, il est certain qu'elle atteindra son but. Bravo et bonne chance Claudia.

Paul VI aux scouts:

"Voyez plus haut que les rivalités de races, de langues, de nations"

CITE DU VATICAN — A l'occasion du 11e jamboree qui se déroule à Marathon, le Pape a adressé une lettre à Mgr Benoit Printesis, archevêque d'Athènes. Voici quelques extraits de la lettre, qui a été lue pendant une messe solennelle:

"Le thème de ce jamboree résume une formule particulièrement expressive: 'plus haut et plus loin' est à lui seul un programme plein de promesses et auquel l'Eglise ne peut qu'applaudir. Que désire-t-elle, en effet, sinon l'élévation et le progrès des âmes? La vie, vue dans la lumière de Dieu, n'est pas stagnante, elle est une marche, elle est une ascension.

"Ainsi donc, chers scouts, mettez votre effort et votre honneur à voir toujours plus haut, toujours plus loin. Plus haut que la vie facile des cités modernes, plus haut que les intérêts ou les plaisirs matériels où trop d'âmes s'avilissent et s'enlisent, plus loin que les étroits calculs de l'égoïsme individuel, que les mesquines rivalités de races, de langues, de nations . . . Puisse votre "grand jeu de l'amitié", symbole de l'Esprit qui vous anime, aider au dépassement des barrières artificielles élevées entre les hommes ou les groupes ethniques, être pour tous un stimulant à avancer dans les voies de la fraternité universelle enseignée par le Christ, fondée dans la reconnaissance de Dieu, unique et tout-puissant, père de tous les hommes, voilà nos voeux pour votre jamboree.

"Il se déroule sur une terre privilégiée, vous saurez entendre les voix qui s'élèvent de ce sol, imprégné de culture humaine et chrétienne. Il se déroule à l'époque d'un concile oecuménique, et à un moment historique où un immense désir soulève les âmes de mettre fin à des divisions séculaires, vous saurez reconnaître ce souffle de l'Esprit et vous en inspirer."

Ne jetez pas votre coeur au monde; le monde est un chien mal dressé qui ne rapporte pas.

V. CHERBULIEZ.

Partageons notre trésor



"Un jour, le Père Roman Ladewski . . . vint nous visiter."

La bonne littérature conduit à une conversion

Vous pouvez répandre votre foi en distribuant des livres catholiques parmi vos amis non-catholiques. M. John Delaney, rédacteur de Doubleday & Co., New York, a publié plusieurs merveilleux livres catholiques illustrés à prix modiques. Chaque foyer catholique devrait en posséder une douzaine ou plus et les garder en circulation. Deux de ces livres qui sont les plus recommandés sont "Giants of the Faith" et "The Road to Damascus", contenant les récits de conversion de grands personnages.

Cette influence de la bonne littérature est illustrée par la conversion de Janet Chalmers, de Lombard, Illinois. "Je fus élevée comme presbytérienne, raconte Janet, mais je me suis intéressée à la religion catholique lorsque je fréquentai Alfred Wolnski. Très ardent catholique, il vivait fidèlement sa religion et je pouvais constater la profonde influence qu'elle exerçait sur lui. En m'expliquant plusieurs enseignements de l'Eglise il suscita mon intérêt dans le catholicisme.

"Je suivis alors un cours de préparation au mariage du R. P. John Mayer, curé de l'église Christ-Roi, ce qui me permit de comprendre et d'apprécier les enseignements de l'Eglise au sujet du mariage et du foyer. Mais je n'étais pas encore prête à une conversion complète. Après notre mariage en 1961, nous nous installâmes à Notre-Dame, où mon mari est étudiant en sciences mécaniques, dans le quartier résidentiel des étudiants mariés.

"Un jour, le Père Roman Ladewski, C.S.C., aumônier, vint nous visiter et lorsqu'il s'aperçut de mon intérêt envers la religion catholique, il me donna un cours complet d'instructions et me fit étudier 'Understanding the Catholic Faith'. Ce livre explique comment le Christ fonda la seule Eglise catholique et l'autorisa à enseigner toutes les nations. Je fus surprise de constater que les apôtres et les évangélistes étaient tous catholiques.

Tous les livres du Nouveau Testament furent écrits, sous l'inspiration du Saint Esprit, par des Catholiques. En plus, l'Eglise existait et exerçait sa divine fonction de répandre la foi et de sauver les âmes neuf ans avant que fut écrit le premier mot du Nouveau Testament. L'Eglise catholique en est donc la mère et non l'enfant.

"Ce grand document présente la liste des papes, de St-Pierre au pontife actuel. Cette liste peut être considérée comme titre de propriété de l'Eglise catholique car elle prouve que Jésus donna à celle-ci le droit exclusif de prêcher l'Evangile et de l'interpréter en Son nom.

"Les dix commandements et les tables de la Loi expliqués dans le livre 'Understanding the Catholic Faith', prouvent d'une façon impressionnante le caractère divin de l'Eglise catholique et le pouvoir dont elle est investie.

"Après avoir étudié ce livre et entendu les instructions du Père, j'étais convaincue que l'Eglise catholique est la vraie église du Christ. Je fus baptisée et reçus la sainte Eucharastie en compagnie d'Alfred. Maintenant nous sommes unis de plus près, et nos enfants auront l'exemple de leurs parents pratiquant la même sainte foi."

* * *

Le Père John O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Réponses

Bis et Ter

Au bout de neuf jours puisqu'au 9e coup de ciseaux il coupe en deux les 4 pieds restants. Facilement (Face-ile-ment).

Devinettes

1. Bisbille; 2. Terrien; 3. Termite; 4. Biscotte; 5. Termine; 6. Bistrot; 7. Bison; 8. Terminus; 9. Biseau; 10. Terme.

Avez-vous de l'ordre?

1. Ce matin, votre lit a-t-il été:
   a) fait; b) rapidement retapé; c) est-il encore béant?
2. Votre costume de bain, depuis que vous vous êtes baignée, a-t-il été:
   a) rincé et étendu; b) étendu sans rinçage; c) est-il roulé en boule au fond de votre sac de plage?
3. Votre peigne de poche est-il:
   a) impeccable; b) tout juste montrable; c) ou n'oseriez-vous le prêter sous aucun prétexte?
4. Vos sandales blanches sont-elles nettoyées:
   a) quotidiennement; b) simplement pour sortir; c) ou ont-elles irrémédiablement perdu leur couleur initiale?
5. Votre dernier shampooing date-t-il:
   a) de quelques jours; b) d'une bonne semaine; c) ou avez-vous complètement renoncé à être bien coiffée pendant les vacances?
6. En ce moment précis, dans votre chambre, avez-vous:
   a) un vase de fleurs; b) plus de trois vêtements traînant sur les meubles; c) un cendrier débordant de mégots?
7. Vos ongles, en ce moment, sont-ils:
   a) propres et bien coupés; b) auraient-ils besoin d'un petit coup de brosse; ou estimez-vous superflu de les soigner en vacances?
8. Si l'on vous invitait à danser pour ce soir:
   a) auriez-vous dans votre armoire une toilette propre et repassée; b) vous faudrait-il donner juste un petit coup de fer; c) ou vous mettre à laver et repasser tout l'après-midi?
9. Avez-vous acheté spécialement pour les vacances:
   a) un bloc de papier à lettres et des enveloppes; b) ou piochez-vous discrètement dans le buvard de votre mère; c) ou vous arrive-t-il de gribouiller au crayon sur une feuille de cahier arrachée?
10. Si une amie vous demande de lui prêter un chandail:
    a) le sortez-vous bien net d'un tiroir?; b) éprouvez-vous le besoin de vous excuser "il manque un bouton", "il est un peu chiffonné . . ."; c) ou n'avez-vous vraiment rien de suffisamment correct à lui proposer?

Réponses

Vous avez vite compris que la meilleure réponse à ces questions est évidemment la première. Celles qui ont répondu A sur toute la ligne sont des modèles de fraîcheur, de netteté et de raffinement. Oui, elles se donnent du mal. Oui, elles y passent le temps qu'il faut mais le résultat est là: on a toujours plaisir à les regarder, qu'il soit 8 heures du matin ou minuit.

Celles dont les réponses sont à dominantes B ne sont pas désagréables à regarder non plus, mais pas de trop près et pas à toute heure . . . La façade est soignée certes et produit son effet mais sous le crêpage du chignon, à l'intérieur du joli sac, dans l'armoire de votre chambre, des détails ont été négligés. La netteté des demoiselles B s'arrête à l'apparence.

Les réponses C sont des indices de négligence, de laisser-aller et de désordre. Plus le nombre de C augmente dans votre compte, plus votre cas s'aggrave. Vous allez répétant sur tous les tons "Bah, ce sont les vacances!" Mauvaise excuse, fallacieux prétexte: vous n'êtes pas plus soignées à la ville qu'à la campagne, en hiver qu'en été.

On a décidé de souper au jardin ce soir

Les petites surprises font toujours plaisir à la famille. Si vous avez un grand terrain entourant votre maison, pourquoi ne pas servir le souper en plein air ce soir. C'est inoui, comme ces petites fantaisies peuvent agrémenter la vie. Faites d'une pierre deux coups, tout en préparant une surprise à votre famille, épargnez-vous les fatigues qui résultent de la préparation des repas autour du poêle par les journées brûlantes de l'été.

Si votre imagination fait défaut au moment de préparer les traditionnels sandwiches, voici quelques suggestions venant des économistes ménagères. Avec le pain brun, elles conseillent de servir du poulet, du bacon sauté, des champignons; avec du pain français, du rôti de boeuf, des tomates, des anchois; avec du pain de seigle, du fromage, des oeufs cuits dur; avec du pain blanc, du jambon, de la salade de chou ou de pommes de terre.

Les salades sont encore plus délicieuses lorsque nous les mangeons en plein air. Vous pouvez varier leur préparation à l'infini. Lorsqu'on y ajoute de la viande, du poulet, du poisson, des oeufs ou du fromage, elles constituent un véritable repas.

Si vous êtes parmi les chanceux qui possèdent une grille à barbecue dans leur jardin, alors le plaisir sera complet. C'est sûr que les petits se mettront de la partie. Les conseils qui suivent vous aideront à réussir la cuisson des petits poulets. Placez la grille plusieurs pouces au-dessus des charbons rouges. Si le poulet est trop près des charbons, ou si le feu est trop vif, il brûlera avant de cuire. Chaque petit demi-poulet demande une cuisson de 50 à 60 minutes. Avant le début de la cuisson, badigeonnez d'huile ou de beurre. Au bout d'une dizaine de minutes, retournez le poulet et badigeonnez à nouveau, opérations que vous pouvez répéter plusieurs fois au cours de la cuisson. On ne conseille cependant pas d'arroser le poulet avant qu'il soit presque cuit, car la saveur de la sauce pénètre mieux dans la viande lorsque celle-ci est cuite. On reconnait que le poulet est cuit lorsqu'il est tendre à piquer à la fourchette.

Pour dessert, rien n'égalera les fruits nature ou une pointe de tarte aux bleuets, framboises ou autres.

Et voilà, il ne vous reste qu'à attendre votre famille et à vous mettre belle pour elle!

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La popularité des haricots ne connait pas de frontières. Faites le tour du monde et vous vous apercevrez qu'ils jouissent de la faveur de tous les gens. Que l'on parle de "French beans" en Angleterre, de "fagiolini" en Italie ou de "judias" en Espagne, il s'agit toujours de nos délicieux haricots.

Savez-vous comment reconnaitre les haricots de bonne qualité? Les haricots tendres et charnus présentent des gousses jeunes, passablement droites, fermes et à très petits grains. Si les grains sont assez développés pour former des boursouflures dans les gousses, celles-ci seront probablement dures et ligneuses. Conservez les haricots au réfrigérateur dans un sac de plastique ou dans un contenant fermé et utilisez-les le plus tôt possible pour que rien ne se perde de leurs qualités.

✦ ❊ ✦

Truc de vente qui réussit auprès des femmes:

— Voici, madame, un article qui, d'après vos voisines, est beaucoup trop cher pour vous.

✦ ❊ ✦

Vous êtes surchargée de travail? Une croûte de tarte à base de miettes de biscuits graham est la solution idéale. Garnissez cette tarte d'un mélange de fraises et de crème à la vanille. Saupoudrez la tarte d'un peu de miettes de biscuits graham et . . . le tour est joué.

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer vos meubles, frottez-les de temps en temps avec un chiffon imbibé d'un mélange d'une cuillerée à café de térébenthine, d'une cuillerée à café de vinaigre et d'une cuillerée à café d'huile d'olive.

✦ ❊ ✦

Quand on invite les parents d'une jeune fille fiancée et, avec eux, cette dernière, il est de bon ton, même si l'on n'invite pas d'autres jeunes gens, de convier également son fiancé, fût-il peu connu dans la maison.

✦ ❊ ✦

— J'ai déjà roulé dans ma propre voiture, dit un clochard.

— Oui, ricane l'autre, quand ta mère te poussait en carrosse.

✦ ❊ ✦

Si votre travail vous oblige à être debout immobile, soignez vos jambes. Dormez avec un coussin sous votre matelas de façon à avoir les pieds légèrement plus hauts que la tête. Faites avant de vous endormir dix mouvements de pédalage, étendue la tête à plat.

✦ ❊ ✦

Quel est le comble de l'avarice? C'est, lorsqu'on assiste à la messe télévisée, de fermer le poste au moment de la quête.

✦ ❊ ✦

Chaque homme a trois caractères: celui qu'il a, celui qu'il montre et celui qu'il croit avoir.

Alphonse Karr.

✦ ❊ ✦

Pour corriger le double menton: Le matin, dans votre lit, soulevez le buste, redressez la tête en avançant la mâchoire inférieure de façon que les muscles du cou se trouvent bien tendus; massez alternativement le dessous du menton avec les deux mains (c'est le dessus des doigts qui devra se trouver en contact).

✦ ❊ ✦

Les aliments qui coûtent cher n'ont pas forcément plus de valeur nutritive que bien des articles à bon marché. L'alimentation devrait comprendre des aliments variés bien choisis renfermant les principes nutritifs nécessaires à des repas équilibrés.

✦ ❊ ✦

Le client: "Je n'aime pas ce fauteuil."

Le commis: "C'est un Louis XIV."

Le client: "Il est trop petit. Je crois qu'un Louis XVI conviendrait."

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Il est dans le service civil.

Ce qu'on doit dire: Il est fonctionnaire.

✦ ❊ ✦

— Depuis que j'ai vingt ans, soupire une dame, j'ai passé un tiers de mon temps à chercher à grossir et un autre tiers à vouloir maigrir.

— Et le troisième tiers?

— Je me suis pesée.

— No 378 —

HORIZONTALEMENT

1—Etat de ce qui a un cours tortueux.
2—Effrayer. — Partisane.
3—Qui n'est apparente. — Manche.
4—Plus mal. — Enveloppes quelconques. — De la gamme.
5—En les. — Canard sauvage.
6—Ancienne forme de oui. — Réunion d'animaux dans un même repaire.
7—Demeurer. — Dénuée d'esprit.
8—Dieu. — De nier.
9—Actions d'un verbe gai. — Préposition latine. — Défaire.
10—Se rendra. — Attacha. — Sienne.
11—En eau. — Propres aux lions.
12—Existence simultanée.

VERTICALEMENT

1—Fabriques de salpêtre.
2—Dense. — Allongeai.
3—Filet. — Tentera.
4—Sent très mauvais. — Qualification. — Parcourra des yeux.
5—Fleuve d'Irlande. — Arr. de Béthune. — Article espagnol.
6—Propre. — Note. — Portion.
7—Cylindre pour corde. — Donna du velouté.
8—Indigène français. — Eau pour baigner.
9—Mienne. — Bandelette de linge pour entretenir une plaie. — Venu en vie.
10—Fleuve d'Allemagne. — Difficile à conduire. — Tellement.
11—Dire qu'une chose n'est pas vraie. — Existais.
12—Crânes. — Ouvrage de fils de laine.

SOLUTION DU PROBLEME No 377

■ **Horizontalement:** 1. Plaisanterie; 2. Rassoter — Arc; 3. Ev — Su — Rifler; 4. Tumulte — Reni; 5. Er — Etrive — Er; 6. Net — Eiders; 7. Os — Serein; 8. Induit — Rés; 9. Edit — Estrope; 10. Etisie — Ter; 11. Sûre — Se — Da; 12. Et — Etendoirs.

■ **Verticalement:** 1. Prétentieuse; 2. Lavure — Nd — Ut; 3. As — Todier; 4. Issue — Suttée; 5. Soulte; 6. At — Tristesse; 7. Néréide — Sien; 8. Tri — Vérité; 9. Frère — Do; 10. Râle — Sirotai; 11. Irène — Nèpe; 12. Ecrire — Seras.



Le beurre aromatisé rehausse la saveur des sandwichs

Gardez toujours à la portée de la main quelques contenants de beurre aromatisé. Lorsque viendra l'heure de préparer les sandwichs, ils vous seront d'une grande utilité. Selon la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada, un beurre aux fines herbes (par exemple thym et persil) fait merveille avec un sandwich aux tomates ou aux concombres. Un beurre de ciboulette ou d'oignons verts met en valeur les sandwichs à la viande. Soyez assurée que personne ne pourra résister à l'attrait de ces sandwichs.

L'ASSOMPTION

L'Assomption est à la fois un achèvement et un commencement dans la vie de la bienheureuse Vierge Marie. Elle clôt le cycle de son existence terrestre; elle ouvre celui de sa survie dans l'éternité. Elle est la complétion de deux grands mystères: la conception immaculée et la maternité divine. Elle en présage deux autres, non moins grands; la royauté de la Vierge et sa médiation universelle.

Cette fête tient de la terre et du ciel, comme notre humaine destinée. Elle se commence dans les tristesses et le silnce du tombeau pour s'achever dans la joie et les chants du paradis. Elle nous est chère, parce qu'elle est ainsi bien près de nous. Depuis des siècles, elle sert d'aliment à l'espérance chrétienne aux prises avec le péché et la mort. Depuis des siècles aussi, elle augmente la foi de l'humanité dans la résurrection de la chair, de toute chair, notre charité envers un Dieu qui n'a pas souci uniquement de notre âme immortelle, mais dont la bonté infinie s'étend jusqu'à notre corps de péché et de corruption.

Dur était le destin de l'homme après le péché originel. La terre lui devenait rebelle. Le ciel lui était fermé. Après une longue vie de labeur, de souffrances, il lui faudrait affronter les affres de la mort. Mais sur ce panorama de défaite et de misère, planait un immense espoir: la promesse d'un rédempteur qui naitrait d'une Vierge.

La promesse est devenue réalité. De cet orient qui avait engendré la faute est sorti le salut. Une Vierge est née, assez pure pour tenir dans sa poitrine son Dieu et la destinée de ses frères humains. Là où le péché avait abondé, elle a fait surabonder le pardon. Comme une rosée bienfaisante, elle a fécondé notre globe. La terre, qui ne produisait plus que des ronces et des épines, s'est couverte des moissons de la sainteté, de l'amour et de la joie.

La vie est encore dure pour l'homme, car le péché n'en est pas tout entier sorti. Il connait toujours la souffrance et cette inquiétude qui l'étreint au passage de la mort. Mais sur sa vie plane une immense douceur, la douceur d'un sourire de Vierge, d'un sourire de Mère penchée sur le rebord du ciel, sur le rebord de la douleur et de l'angoisse des hommes.

L'Assomption, fête de l'espérance et du réconfort! Sachons la voir ainsi, telle que Dieu l'a taillée et façonnée amoureusement à la mesure de nos chagrins, de nos craintes, de nos amertumes. Mettons-la dans notre coeur, dans notre vie, comme un baume, comme un viatique, afin qu'elle nous aide à monter nous aussi vers le ciel, à faire de notre vie une assomption.



Cette maison-écran est idéale pour le jardin, le patio ou les abords de la piscine. Le toit est fait d'une grosse toile aux larges rayures de couleurs gaies et vibrantes alternées, apportant une note brillante et élégante à la vie en plein air. Ajoute au confort des diners pris à l'extérieur, et devient cabana en y ajoutant des panneaux latéraux. Le toit et les panneaux se démontent facilement pour les remiser entre les saisons.

On voit dans la photo, à la sortie de l'église St-François-Xavier, à Hyannis, Mass. (le 19 juillet), Mme Peter Lawford, soeur du Président des Etats-Unis, M. John F. Kennedy, tenant dans ses bras le nouveau membre de la famille Kennedy, Christopher George, fils du Procureur Général et Mme Robert F. Kennedy. L'enfant fut baptisé par le Cardinal Richard Cushing, archevêque de Boston. Ont assisté à la cérémonie, de gauche à droite, le Procureur Général, Mmes Eunice Shriver et Pat Lawford, le Président Kennedy, Mme Robert Kennedy et M. D. Markham, parrain.

Courrier de Louise

Q. — Nous aimons beaucoup les salades en gelée, tant aux fruits qu'aux légumes. J'en ferais très souvent si je n'avais pas tant de difficulté à les tourner sur un plat pour les servir à la table. Connaissez-vous un moyen de les démouler sans qu'elles soient réduites à une masse informe qui n'est pas appétissante? Merci.

Jeune mariée.

R. — Il n'y a rien de plus désappointant que de s'ingénier à préparer une telle salade et de la gâcher en la tournant. Pour réussir, il faut baigner quelques secondes le fond du moule dans de l'eau très chaude, puis placer le plat ou l'assiette dans laquelle vous désirez la servir sur le dessus du moule et d'un mouvement rapide, renverser le moule sur le plat. Il faut faire vite afin que la salade ne fonde pas. Bonne chance.

☆ ☆ ☆

Q. — Je fréquente depuis deux ans une jeune fille très distinguée. Elle m'aime beaucoup et pour ma part j'ai pour elle beaucoup d'estime et je trouve qu'elle possède de très belles qualités. Je ne suis pas certain de mes sentiments envers elle. Je l'aime peut-être d'amitié, mais d'amour ? ? ? Elle n'est pas jolie, malgré qu'elle soit toujours élégante. Elle a certains défauts que j'essaie de lui faire corriger, mais elle n'apprécie pas toujours mes efforts. De temps à autre, je me dis que je devrais la quitter pour d'autres qui m'attirent plus qu'elle, mais j'hésite à lui faire de la peine. Un conseil, s'il vous plait.

Perplexe.

R. — Je ne crois pas que vous aimiez cette jeune fille. A votre place, avant de lui causer trop de chagrin, je la quitterais, au moins temporairement et je fréquenterais d'autres jeunes filles, celles qui vous attirent tant. Vous pourriez alors faire des comparaisons qui vous surprendraient peut-être. Vous dites que votre amie a de belles qualités, même si son physique est assez ingrat, laissez donc à d'autres, la chance de l'apprécier. Ces défauts que vous vous ingéniez à lui faire corriger ne seraient-ils pas plutôt l'effet de votre imagination et de votre tendance à vouloir la dominer? Ne craignez pas de lui faire de la peine en la quittant. Vous lui en épargnerez beaucoup plus que si vous l'épousiez sans amour et la rendiez malheureuse plus tard. Vous ne me dites pas votre âge, mais je crains que vous n'ayez pas la maturité requise pour vous lier pour la vie avec qui que ce soit.

☆ ☆ ☆

Q. — Je dois me marier en septembre. Ma famille et celle de mon fiancé sont de condition modeste et mes parents nous offrent une belle noce, mais pas trop dispendieuse. Ma mère trouve que je devrais porter une robe courte, plutôt qu'une robe longue en dentelle. Croyez-vous qu'elle ait raison? Il me semble que la robe longue est tellement plus jolie. Votre opinion réglerait une petite discussion. Merci.

Heureuse.

R. — Généralement la robe longue se porte pour un mariage d'assez grand apparat, et en septembre, il est un peu tard pour la dentelle. Si vos moyens et ceux des vôtres sont modestes, même si vous avez toujours rêvé d'une longue robe pour votre mariage, ne serait-il pas plus pratique de suivre les conseils de votre mère? Vous pourriez utiliser votre robe de noce plus tard et même la faire teindre afin d'en tirer toute la valeur. Evidemment, c'est mon opinion personnelle que je vous donne et vous êtes libre d'agir comme vous le désirez, surtout pour votre mariage. Je vous offre mes meilleurs voeux de bonheur.

☆ ☆ ☆

Q. — Pourriez-vous me dire quelles études sont nécessaires pour devenir astronome? J'ai complété ma onzième année et il me semble que cette science saurait captiver mon intérêt complètement. Je profite souvent de vos bons conseils.

Scientiste.

R. — Cette science offre certainement un champ d'action illimité ou presque! Il vous faudra poursuivre vos études et faire un cours universitaire scientifique en vous spécialisant en astronomie. Pour cela, vous devrez être très fort en mathématiques. Soignez-en bien toutes les branches à mesure que vous avancerez dans vos études. Félicitations.

LOUISE.

Dangers de la saison

Si les parents doivent veiller à procurer à leurs enfants des vacances réconfortantes, ils doivent aussi ne pas oublier que celles-ci offrent des dangers multiples si elles ne sont pas organisées dans des conditions de sûreté suffisantes. Ces dangers sont d'autant plus sérieux et commandent d'autant plus l'attention des parents, que ceux qui y sont exposés sont d'un âge qui manque de retenue, d'expérience, et toujours enclins à commettre des imprudences qui peuvent résulter en tragédies.

Pas de baignade seuls

On ne devrait jamais permettre à des enfants, par exemple, d'aller se baigner seuls à moins que ce ne soit dans un endroit absolument sûr.

Sur la rue

Quant au danger d'être renversé par une auto dans la rue ou sur la route publique, il est toujours imminent par ces temps de va-et-vient intense si les parents ne voient pas à les faire accompagner d'une personne expérimentée. On devrait prendre les mesures voulues pour que les enfants ne jouent jamais sur les trottoirs et encore moins dans la rue.

Prudence en bicyclette

Aux garçonnets ou aux fillettes qui font de la bicyclette, on devra aussi enseigner la prudence. Il est entendu encore qu'on devra décourager les jeunes cyclistes de se laisser remorquer par une automobile comme cela se pratique souvent.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 2

Il avait reconnu ce dernier sans une seconde d'hésitation. Six années l'avaient cependant beaucoup changé et son élégance moins sobre que celle de sa compagne, achevait de faire du répétiteur d'autrefois, un homme tout nouveau.

— Je t'ai plus d'une fois parlé de lui, n'est-ce pas, continua ce dernier en s'adressant à la jeune fille. Laurent de Chaville.

Ils étaient à deux pas d'un restaurant devant lequel Laurent était passé des centaines de fois, mais où il n'avait jamais mis les pieds. Il connaissait l'endroit pour en avoir souvent entendu parler par son cousin Olivier de Belcour qui menait une vie des plus dissipée et par ses amis.

— Entrons! dit Duvernier.

Ils prirent place à une table et commandèrent trois portos. Pendant qu'on les servait, Duvernier regarda silencieusement son ancien élève, puis dit tout à coup:

— Mon vieux Chaville! Qu'est-ce que vous avez pensé de ne plus entendre parler de moi? Et mesdemoiselles vos tantes? J'espère qu'elles sont toujours en bonne santé?

— En excellente santé, merci.

— Et vous? Que devenez-vous? Vous prépariez votre licence.

— Maintenant, je fais mon doctorat.

Une ombre passa sur le visage de Duvernier. Puis il haussa imperceptiblement les épaules et sourit.

— Bien! fit-il. Et vous devez écrire?

— J'écris, répondit Laurent. Quand je vous ai aperçu, j'allais à la "Nouvelle Revue de France" dont le directeur va, sans doute, me prendre un article. Et vous, où en êtes-vous?

Duvernier hésita une seconde, puis répondit:

— J'écris, moi aussi, mais pas dans les grandes revues. Je m'occupe, d'autre part, de plusieurs manières. Je suis notamment le secrétaire de mademoiselle Eliane Buisson, ajouta-t-il avec une certaine emphase.

— Secrétaire? murmura Laurent, dont le regard allait de Duvernier à la jeune fille qui écoutait.

Le nom d'Eliane Buisson ne lui était pas inconnu, mais il n'aurait pu dire où il l'avait entendu. Les yeux de Duvernier s'arrondirent légèrement derrière ses lunettes.

— Chaville, fit-il, vous n'avez même pas dit à mademoiselle que vous aviez eu le plaisir de l'applaudir; et maintenant, vous semblez ne pas comprendre qu'elle ait un secrétaire . . . Est-ce que, par hasard vous ignoreriez qui est Eliane Buisson?

Laurent rougit, mais ne trouva rien à répondre. La jeune fille sourit avec gentillesse.

— Vous n'allez donc jamais au théâtre? reprit Duvernier.

— Quelquefois, à l'Opéra ou à la Comédie Française, balbutia Laurent.

Ah! Il se rappelait soudain. Eliane Buisson? Mais c'était une actrice! Deux ou trois fois, on avait parlé d'elle devant lui sans qu'il y prêtât la moindre attention. Une actrice connue? Célèbre, même, cette petite si jeune et si simple qui avait l'air d'une enfant bien élevée? Pas possible!

Duvernier, satisfait de ce qu'il lisait sur le visage de son ancien élève, se mit à rire.

— Tu vois, Eliane? On n'en fait plus comme lui. Mais aussi, il a été reçu à son bachot avec la mention très bien et les félicitations du jury, et il a continué à enlever les diplômes, il ne le dira pas, mais j'en suis certain. Etudes supérieures d'histoire je parie? Toujours le béguin pour Clio? Oui? Je m'en doutais. Oh! Eliane sait que Clio est la muse de l'histoire, ajouta-t-il en désignant d'un coup d'oeil à Laurent, Eliane qui écoutait. Elle est très calée. Elle aussi a été mon élève.

— Je le suis toujours, dit doucement la jeune fille.

Laurent leva les yeux sur elle. Ces mots étaient les premiers qu'il lui eût entendu prononcer. Sa voix était jolie et bien timbrée.

— Mon cher, continua Duvernier, apprenez donc que Mlle Eliane Buisson est une de nos vedettes parisiennes les plus en vogue, en attendant d'être l'illustre comédienne qu'on fêtera dans toutes les capitales. C'est moi qui ai eu le grand honneur de la faire débuter au théâtre, il y a quatre ans de cela. Elle avait dix-huit ans.

"Dix-huit et quatre font vingt-deux, calcula mentalement Laurent. Vingt-deux ans? On ne lui en donnerait pas dix-neuf . . .

Duvernier continua, du même ton important.

— Elle joue actuellement aux Variétés. Elle fait aussi du Cinéma . . . Le matin, elle tourne . . . Tenez! Savez-vous d'où nous venions dans ce taxi? Du jardin du Luxembourg où, depuis neuf heures, elle a tourné plusieurs scènes. Elle était tellement fatiguée que je l'ai forcée à prendre une voiture. L'après-midi, souvent, elle répète au théâtre. Et le soir, elle joue. Entre temps, elle cultive les classiques, l'anglais, que sais-je? Elle a tous les jours cinquante lettres à son courrier, et on voit sa photographie un peu partout. Voilà qui est mademoiselle Eliane Buisson. Il n'y avait que vous à Paris, qui ne connussiez pas cela. Mais elle vous le pardonne, car, à tant de qualités, elle joint celle d'être la meilleure fille du monde.

La jeune actrice protesta.

— Duvernier! Tu ennuies monsieur de Chaville! s'exclama-t-elle avec un sourire où il y avait de la mélancolie, presque de la lassitude, et pourtant de l'esprit et de l'indulgence.

Ah! ce sourire, léger, fugitif et ravissant, Laurent en fut comme ébloui.

— Mademoiselle, dit-il enfin, je ne vais pour ainsi dire jamais dans le monde, mais il faudra, désormais, que je me tienne au courant de certaines choses qu'il est indispensable de connaître si l'on ne veut pas faire figure d'imbécile. Quand Louis Duvernier m'a fait l'honneur de me présenter à vous, votre nom, sur le moment ne m'a rien dit du tout. J'ai honte de l'avouer.

La jeune actrice sourit de nouveau.

— Je préfère cent fois les gens comme vous, dit-elle. J'aime mon art, mais rien ne me semble plus ridicule que l'engouement de la foule pour tout ce qui touche aux petits détails de la vie privée des artistes. Pour ce qui est de mon talent, j'ai beaucoup de progrès à faire, vous savez! Et maintenant, assez parlé de ma personne. Vous devez avoir suffisamment de choses à vous dire, l'un à l'autre, sur vous-mêmes. Et d'abord, ajouta-t-elle en s'adressant à Duvernier, il me semble que tu devrais expliquer à M. de Chaville, pourquoi tu es resté des années sans lui donner de tes nouvelles . . . Moi, je le sais parce que tu m'as fait tes confidences . . . Mais lui ne s'en doute même pas et il te prend pour un sans-coeur.

— Pas du tout! protesta Laurent.

Duvernier haussa les épaules.

— Que voulez-vous, mon vieux, si je ne vous ai pas donné signe de vie, c'est que je n'étais pas trop fier de moi. Quand j'ai eu lâché mes études, qui, je le voyais, ne me mèneraient à rien, j'ai fait un peu de tout. Puis, ç'a été la vie de bohème. J'ai fini par devenir camelot. J'ai même vendu les journaux du soir.

Il but d'un trait le reste de son porto.

— A présent, continua-t-il, je suis un peu débrouillé. D'abord j'ai l'honneur d'être secrétaire d'une comédienne à la mode. Puis je travaille pour Siraudin, l'éditeur. C'est moi qui lui écris tous ses romans pour jeunes filles de quinze à dix-huit ans. Celui que j'ai en chantier est intitulé "Fraise des bois" . . . Enfin, je me tire d'affaires. Non, reprit-il, je ne vous ai pas oublié, mon vieux, mais vous comprenez pourquoi je fais le mort.

Eliane se leva brusquement.

— Onze heures et demie, murmura-t-elle en regardant sa montre. Mrs. Jones va m'attendre.

— Elle a une leçon d'anglais à midi à Asnières, expliqua Duvernier. Tu peux t'en aller, dit-il à sa compagne. Je reste encore un peu avec Chaville.

Laurent se leva en même temps que la petite actrice. Il serra la main qu'elle lui tendait et qui lui parut toute petite, comme celle d'un enfant. Puis il s'inclina. Eliane disparut d'un pas rapide, tandis qu'il se rasseyait en face de Duvernier.

— Mademoiselle Buisson habite Asnières? demanda-t-il.

— Oui, 11, rue du Chemin Vert, villa "Les Jasmins". Moi, je loge depuis six ans rue des Abbesses, à Montmartre. Je suis habitué à ce coin. Quand j'y suis arrivé, Eliane avait seize ans et habitait avec ses parents qui tenaient une petite librairie. Son père était un artiste et peignait de façon remarquable. Il était de plus un peu mon cousin et me recevait volontiers. La petite suivait des cours de diction. Elle était douée de façon étonnante, mais il fallait payer les cours et les Buisson n'étaient pas riches. Je connaissais quelqu'un dans un théâtre de l'avenue de Clichy et je l'y ai fait débuter. Ensuite, elle a monté très vite, cela, par son seul talent. C'est une fille très sérieuse et elle sait se faire respecter. Quand ses parents sont morts, dans un accident d'auto, elle a quitté Montmartre et s'est installée à Asnières. Mme Gisèle, une brave femme, voisine de la librairie, lui sert de gouvernante.

— Et vous n'avez pas été tenté de quitter Montmartre pour servir de chaperon à votre protégée?

Louis Duvernier regarda fixement son ancien élève.

— Pour qui me prenez-vous, Chaville? Je ne suis tout de même pas assez vieux pour remplacer son père et n'aspire pas à d'autre titre que celui de cousin. D'ailleurs, Eliane est de celles qui n'ont pas besoin de chaperon. Elle a toujours su tenir à distance ses admirateurs et continuera à le faire, je m'en porte garant. Pensez-vous que je sois assez mal inspiré pour oser la compromettre en venant habiter aux "Jasmins"? Je suis son secrétaire et ne serai jamais rien de plus. Je l'estime trop pour éprouver à son égard un autre sentiment que l'affection et la reconnaissance.

Ils parlèrent encore un long moment, puis Duvernier consulta sa montre.

— Allons! dit-il en se levant. Le temps passe vite! Il faut que j'aille faire le courrier d'Eliane . . . Voulez-vous que nous dinions ensemble demain soir?

— Volontiers, répondit Laurent. Ici?

— Non, vous ne connaissez pas "le Lion vert", rue Caumartin? C'est un restaurant très gai qui vient de s'ouvrir. Le gérant est un de mes amis.

— Entendu. Je chercherai et je trouverai . . .

CHAPITRE II

— Eh bien! Que t'a dit ce M. Ancel?

Laurent s'assit entre ses deux tantes pour le déjeuner.

— Je ne suis pas allé à la "Nouvelle Revue de France", répondit-il. J'irai cette après-midi.

Et il raconta comment il avait rencontré Louis Duvernier, sans d'ailleurs souffler mot d'Eliane Buisson.

— Tiens! Louis Duvernier? fit l'ainée des demoiselles de Chaville. Qu'est-il devenu? Il donne toujours des leçons?

— Non. Il écrit. Il s'occupe d'un secrétariat.

— C'était un brave garçon. J'espère qu'il viendra nous voir, dit tante Marthe.

— Certainement. Je dine avec lui demain soir au restaurant.

Les deux soeurs parlèrent d'autre chose et Laurent les écouta distraitement, continuant à penser à son ancien répétiteur et à sa charmante "patronne". Après le déjeuner, il se rendit dans son cabinet de travail et, incapable d'écrire, rêvassa dans un fauteuil et feuilleta quelques livres.

Vers quatre heures, il sortit enfin et se rendit à la "Nouvelle Revue de France". Le directeur le reçut dans son bureau et lui tendit cordialement la main.

— Enchanté de vous voir, M. de Chaville . . . Asseyez-vous, je vous en prie. J'ai lu votre article. Il est très bien. Je suis reconnaissant à votre oncle de Belcour de me l'avoir communiqué.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 18

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin 195, avenue Provencher St-Boniface par la poste** $1.00 franco 132-T.F.

DEUX INSTITUTRICES DESIRENT LOGIS MEUBLE 2 ou 4 pièces entre les écoles Taché et Provencher, avec garage si possible. Pour 1er septembre. **Ecrire à Boîte 519, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 17-519-18P.

ON DEMANDE — Gardien ou gardienne, préférablement gardien, pour **le Club du Sacré-Coeur de Winnipeg. S'adresser à Yvon Calvez, 443, rue William. Téléphone: WHitehall 2-1617.** 18-549-18C.

ON DEMANDE — Ménagère d'âge moyen 40-60 pour prendre soin de maison moderne pour couple âgé. Bon salaire à personne compétente et position permanente. **Ecrire à 1901, avenue Cumberland, Saskatoon. Téléphone:** 343-7136. 18-558-18P.

DAME QUI SAIT CONDUIRE VOITURE — Si vous désirez travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant régulièrement chaque mois un groupe de clientes de Studio Girl Cosmetics, dans un territoire qui sera bientôt établi dans la région de St-Boniface, et êtes prête à faire quelques livraisons légères, **écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-38, 840, avenue LaFleur, Montréal 32.** Territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. 18-547-20C.

AIMERIEZ-VOUS AIDER A ENTRETENIR OU A EMBELLIR bonne propriété à St-Boniface centre? En retour vous recevriez, à prix réduit, un logis meublé ou demi-meublé. Personnes intéressées devront fournir très bonnes références d'honnêteté, propreté, sobriété. Ne pas fumer serait préférable. Adultes seulement. **Ecrire aussitôt que possible à Boîte 490, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 16-490-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 541, rue Des Meurons. Bureau d'affaires: 350 pieds carrés. 2 pièces, plus salle de bain. Conviendrait aussi pour salon de coiffure ou de barbier. **Signaler: CHapel 7-3603.** 18-550-18C.

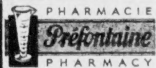
Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler **Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.**

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tetrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
Reliance Typewriter
Office Equipment & Supply Co.
275, ave Taché, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-1796
Résidence: CHapel 7-6617
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
Maintenant située à
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE MENAGERE capable de prendre soin de 6 enfants, pour veuf, sur ferme. Maison moderne, pouvoir électrique et eau courante. Deux aînés, 8 et 6 ans iront pensionnaire au couvent. **Répondre à Boîte 234, Cut Knife, Sask.** 17-540-19P.

ON DEMANDE: une technicienne diplômée en laboratoire ou travaillant à la devenir, pour un hôpital moderne de 70 lits. Semaine de 40 heures. Salaire: $300 par mois avec augmentation annuelle de $10. Chambre disponible à la résidence. Vacances de 3 semaines après un an de service. **Pour plus de renseignements écrivez à Soeur Supérieure, Hôpital Général Ste-Rose, Ste-Rose-du-Lac. Transport payé à destination.** 17-317-21C.

A LOUER — Chambre avec pension, 678, rue Sherbrook, Winnipeg. Près hôpital général. Idéal pour garde-malade. **Signaler:** 774-5123. 16-486-18C.

A LOUER — Chambre meublée. Pour jeune homme tranquille. Près de toutes commodités. **S'adresser à 138, rue Kitson, Norwood, ou signaler: CHapel 7-1745.** 9-283-T.F

A LOUER — 686, avenue Taché. Logis: 2 grandes pièces meublées. Place de stationnement. $70.00 par mois. **Signaler: CEdar 3-3063.** 18-569-18C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 grandes pièces meublées. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-2060.** 18-568-18C.

A LOUER — 154, rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. Belle chambre en avant. Confortablement meublée. Pour demoiselle tranquille. **Signaler:** 247-9586 **après 5 h.** 18-566-T.F.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. **Signaler: SPruce 2-5424.** 13-422-T.F.

A LOUER — Logis: 2 pièces non meublées. Place Cabana. Place de stationnement. Service de lessiveuse et sécheuse élctriques. $50. **CEdar 3-5982.** 15-475-T.F.

A LOUER—Rue Des Meurons. Logis chauffé, non meublé 3 pièces: salon, chambre à coucher, cuisine et salle de bain. Entrée privée. Possession immédiate. **Signaler: ALpine 3-4752 après 6 h. 30 p.m.** 17-522-T.F.

A LOUER—St-Boniface. Chambre meublée pour homme. **Signaler: CHapel 7-1416.** 17-521-T.F.

A LOUER—Norwood. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre. **Signaler: CHapel 7-7047.** 17-516-19C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre avec facilités de cuisine. Réfrigérateur et lessiveuse. Pour demoiselle tranquille. $24. **Signaler: CHapel 7-6082.** 17-510-T.F.

A LOUER—St-Boniface. Logis 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. 2e étage. **Signaler: CEdar 3-1161.** 17-509-19C.

A LOUER — St-Boniface. Logis complètement privé, non meublé, 1er étage. 3 pièces. Près école et autobus. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-4256 entre 6 h. et 9 h. p.m.** 18-567-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée près hôpital. Libre: 1er septembre. **Signaler: CEdar 3-4757.** 18-565-19C.

A LOUER—154, rue Des Meurons. Logis: 2 grandes pièces meublées. Service de lessiveuse et sécheuse électriques. $50. Libre: 1er septembre. **Signaler:** 233-6438. 17-506-18C.

A LOUER—St-Boniface, 505, rue Langevin. Logis 4 pièces. Entrée et salle de bain privées. **Signaler: CHapel 7-4309.** 17-530-18C.

A LOUER — St-Boniface, 235, rue Dumoulin. Logis: 5 pièces. **Signaler: GLobe 3-3732.** 18-560-18C.

A LOUER — Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. **S'adresser à 235, rue Eugénie, Norwood.** 18-561-18C.

A LOUER — St-Boniface, 466, rue De la Morenie. Logis: 4½ pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse, sécheuse. Libre: 1er septembre. **Signaler: CHapel 7-1208.** 18-564-T.F.

MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour **supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure.** Créés individuellement pour **hommes et femmes.** Pour rendez-vous signalez 247-4507 — **47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.**

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond
Communiquez avec notre représentant français **M. Jean Carignan.**
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-a-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
700, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


VOTRE CIMETIÈRE CATHOLIQUE
Le Jardin du Saint-Sépulcre
Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425

POUR PLUS D'AGRÉMENT AU VOLANT . . .
ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTENANT GRÂCE À UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE LA
CAISSE DE PRÊTS
BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — Winnipeg. Logis: 3 pièces nouvellement décoré. Entrée privée. Près église du Sacré-Coeur. Pour couple tranquille. **Signaler: SPruce 4-4049.** 18-555-18C.

A VENDRE — Fournaise radiante avec éventail. 3 barils pour huile avec robinets. **S'adresser à 193, rue Horace, ou appeler CHapel 7-1963.** 18-548-20C.

A VENDRE — Motocyclette 58 — 1958 Triumph TR6. Moteur remis à neuf. $500. **Signaler: CHapel 7-7649 après 5 h.** 18-570-18C.

A VENDRE — Petit réfrigérateur Astral pour appartement, avec table de base. En bon condition. 1 lit simple presque neuf. **Signaler: CHapel 7-3705.** 18-571-18C.

A VENDRE — Bois de construction usagé. **Signaler: CEdar 3-1350.** 18-543-18C.

ON DESIRE ACHETER — Maison moderne, 3 chambres à coucher, à St-Boniface. Paierait comptant. Pour 1er septembre si possible. Pas d'agents. **Téléphone: CEdar 3-4632.** 18-556-T.F.

ON DEMANDE A ACHETER POUR LE PREMIER SEPTEMBRE. Près hôpital St-Boniface, bungalow: 4 ou 5 pièces. Paierait comptant. Pas d'agents. **Signaler: CEdar 3-6466.** 17-526-18C.

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. **Veuillez signaler CHapel 7-9267.** 39-432-T.F.

A VENDRE — St-Laurent. Chalet: 3 pièces avec véranda. Inclus: réfrigérateur et poêle électriques, laveuse. **Signaler: CEdar 3-5727.** 16-488-19C.

A VENDRE — Rue Masson. Triplex avec revenu possible d'au moins $195 par mois. Comptant requis: environ $6,000. **Veuillez écrire à Boîte 459, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, ou signaler: 942-1503 entre 6 h. et 10 h. p.m. ou en fin de semaine.** 15-459-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Service d'eau et d'égouts. **Signaler: GLobe 2-0781.** 15-463-T.F.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison: 4 chambres à coucher. Garage. Située près basilique sur une des plus belles rues de St-Boniface. Taxe basse. **Appeler Tom Sidebottom: ALpine 3-0006, ou Oliver, Brown & Schrag Realty, 256-3613.** 11-359-T.F

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants, 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F.

A VENDRE — Rue Dumoulin. Nouveau duplex: 11 pièces, 3 salles de bain avec équipement de couleur. Chauffage: gaz. Premier étage libre. Très bon site. Près écoles. Bon revenu. **Signaler: CEdar 3-4148.** 4-129-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. **Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h.** 6-173-T.F.

A VENDRE POUR SUCCESSION — Norwood, 250, Enfield Crescent. Maison: 6 pièces. Près paroisse Précieux-Sang et école. $14,900. 17-511-20P.

MAISON A VENDRE OU A ECHANGER
Magnifique demeure 6 pièces: 3 chambres à coucher au Parc Windsor, St-Boniface. Accepterait plus petite maison en échange. **E. A. Brotman, 602-457, rue Main, Winnipeg. Téléphone: WHitehall 2-3169, ou F.-R. Avanthay, 4-288, rue Marion, St-Boniface. Téléphone: 233-5029 ou 233-6425.** 16-491-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. **Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881.** 14-434-T.F.

A VENDRE — Près hôpital St-Boniface. Maison de revenu: 11 pièces. Revenu mensuel: $155, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis substantiel. **Signaler: CEdar 3-4737.** 12-398-19C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant). **Signaler: CEdar 3-1373.** 13-415-T.F.

A VENDRE—St-Norbert. Maison de 3 ans. 3 chambres à coucher. Sur rue de l'Eglise. Prix: $14,200. **Signaler: GLobe 2-0748.** 17-525-18C.

A VENDRE—St-Boniface, rue Ritchot. Maison: 2 étages. Très bel emplacement. Très bonne condition. Possession immédiate. Prix: $17,500 comptant. **Signaler HUdson 9-8825.** 17-524-T.F.

A VENDRE, à Elie, village canadien-français—Maison 8 pièces sur terrain boisé 3½ acres. Garage, remise. Meilleure offre sera acceptée. **Appeler Elie 304-2.** 17-536-20C.

A VENDRE — Richer, Man. Maison: 6 pièces complètement finies à l'extérieur et à l'intérieur. **Pour plus de renseignements, appeler Arthur Laurin, GArden 2-5119.** 18-572-20C.

A VENDRE — ST-NORBERT
Jolie maison à niveaux variés
Rendez-vous à 38, avenue Lord et appelez propriétaire à GLobe 3-0641. 17-515-18C.

A VENDRE — St-Vital, chemin Ste-Anne et rue Frontenac. Terrain: 4 lots. **S'adresser à Raynald Lavack, Otterburne, Man.** 18-544-19C.

A VENDRE — Norwood, rue Kitson. Triplex remis à neuf. Chauffage: huile. Lot: 50' x 120'. **Pour plus d'information, appeler 453-1977.** 18-552-19C.

A VENDRE — Cordonnerie avec six pièces attenantes. Bon district français. Bonne école. Marchandises disponibles aux prix de gros. S'adresser **à Joseph Zabos, St-Brieux, Sask.** 18-553-20P.

A VENDRE — St-Vital. 3 acres, maison: 4 pièces, autres bâtisses. Puits. $8,500. $500 comptant ou moins. Balance: 1 hypothèque. $65 par mois. Possession immédiate. **Signaler: 233-3986.** 18-554-18C.

Le District Scolaire "Grande Prairie City" no 2357

sollicite des demandes de la part de professeurs qualifiés pour l'enseignement au niveau intermédiaire (Junior High School) et supérieur (High School) de:

Anglais	Français	Mathématiques
Littérature	Sciences sociales	Conseillers en orientation
Bibliothécaires	Sciences	Education physique pour filles

On acceptera aussi les demandes d'emploi au niveau élémentaire.

L'échelle de salaires 1963-64:

	1	2	3	4	5	6
Min.	3000	3500	4100	4800	5200	5600
Max.	4700	5500	6300	7800	8200	8600

On paiera le plein boni avec augmentations pour toute expérience dans l'enseignement.

Pour tous renseignements et échelle de salaires, veuillez faire parvenir un résumé de vos qualifications et expérience au secrétaire-trésorier, Grande Prairie City Public School District no 2351, 10213 — 99e rue, Grande Prairie, Alta.

Le District Scolaire "Grande Prairie City" no 2357

sollicite des demandes pour les positions suivantes:

High School Senior:
Français — Anglais 30 / Educ. phys. pour filles
High School Junior:
Sciences et Mathématiques, 9e année
Bibliothèque. Musique
Elémentaire:
1ère, 3e, 5e et 6e années.

L'échelle de salaires 1963-64:

	1	2	3	4	5	6
Min.	$3000	$3500	$4100	$4800	$5200	$5600
Max.	$4700	$5500	$6300	$7800	$8200	$8600

Toute expérience d'enseignement reconnue sera payée avec pleines augmentations automatiques.

Pour plus amples informations et échelle de salaires, veuillez s'il vous plait faire parvenir (en anglais) un résumé de vos qualifications et expérience au secrétaire-trésorier, District Scolaire "Grande Prairie City" no 2357, 10213-99e rue, Grande-Prairie, Alberta.

A VENDRE — Village de St-Pierre. Maison de 8 pièces. Doit être déménagée. **S'adresser à: Albert Turenne, Téléphone: 12.** 17-538-18C.

MAISON A VENDRE — Lorette. Eau chaude et froide, fosse sceptique. Aussi lots à vendre. **Pour information, appeler Lorette 283.** 18-557-19C.

A VENDRE — St-Boniface. 593, rue Langevin. Maison: 2 étages. $21,500. Comptant requis: $5,500. **Signaler: CEdar 3-1113.** 18-559-T.F.

A VENDRE
Woodridge—Maison au centre du village. 10 pièces, 2 étages. Chauffage à l'huile. Eau courante. Très beau puits. Grand terrain. Prix modique. **Pour plus de renseignements, s'adresser à 1011, Chemin Ste-Marie, St-Vital, ou signaler ALpine 6-0056.** 17-520-18P.

A VENDRE — St-Norbert, près écoles. Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher, salon, salle à manger et grande cuisine. Lot paysagé. **Signaler:** 452-5239. 18-562-T.F.

A VENDRE — Maison roulotte de 16 pieds. Fournaise à huile avec thermostat. Electricité. **Signaler: CEdar 3-6334.** 18-563-19C.

A VENDRE — St-Norbert, rue Charette. Lot: 60' x 110'. **Pour tous renseignements, signaler CEdar 3-3223.** 18-551-18C.

A VENDRE — Ste-Anne-des-Chênes, rue Principale. 2 maisons sur grand lot. Tout près de l'église et l'école. **S'adresser à Georges Lavack, Ste-Anne.** 18-545-19C.

$1,000 comptant
A VENDRE — Rue Bertrand. Tout près hôpital St-Boniface. Maison de rapport: 2 étages complètement séparés. 3 pièces en haut, 5 pièces en bas. Intérieur neuf avec toutes commodités modernes. Soubassement à la grandeur. Chauffage: huile. 2 plomberies. Garage. Balance à termes faciles. Plein prix: $15,900. **Signaler: 247-9586 après 5 h. seulement.** 18-573-T.F.

A VENDRE
$800 comptant — Duplex. Rue Des Meurons. Soubassement à la grandeur. Plomberie double. Revenu mensuel: $70. Faites-nous une offre.
$1,000 comptant — Maison: 7 pièces. Rue Desautels. Stuc. Garage. Près écoles et toutes commodités. Prix: $11,000.
Pour plus d'informations, s.v.p.
appeler R.-G. LAVIGNE REALTY
ALpine 3-0546
ou
JOS. GRENIER
CHapel 7-9184
17-533-18C.

MARION REALTY
66, rue Marion
Ste-Anne—Maison 4 ans. 5 pièces. 3 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Fournaise: gaz. Lot: 100' x 230'. Prix: $7,500 ou offre raisonnable.
Immeuble-appartement — 6 logis. Revenu annuel: $6,860. Prix total: $52,000.
Norwood — Rue Pinedale. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Prix: $13,200. Comptant requis: $3,000.
Norwood — Rue Champlain. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $12,900. Comptant requis: $2,000.
St-Boniface — Près cathédrale. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $11,300.
St-Vital — Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Prix: $9,500. Comptant: $2,000.
Pour plus de renseignements
appeler
PAUL FOURNIER
CEdar 3-6217 ou ALpine 6-1520
ou
RAYMOND THERIAULT
LEnnox 3-6017
17-541-18C.

PAUL'S REALTY LTD.
120, avenue Provencher, St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface centre — Duplex: 8 pièces. 3 chambres à coucher: autre logis. 3 pièces. Très bon état. Garage. Grand lot. Prendrait échange sur petite maison.
St-Boniface — Rue Hamel. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Stuc. Près écoles et autobus. Très bons termes.
St-Vital — Rue Morier. Près école et église Ste-Marie. Maison presque neuve. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Garage. Grand lot boisé. Prix très raisonnable.
St-Boniface — Grand magasin: épiceries et viandes. Bon centre d'affaires. Equipement complet inclus. Chiffre d'affaires: environ $125,000 ou plus. Accepterait $10,000 comptant ou échangerait sur maison.
Norwood — Lyndale Drive. Grande maison d'âge récent. Entrée centrale "centre hall plan". 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Garage. Comptant requis: $5,000.
Norwood — Près des écoles Holy Cross et Précieux-Sang. Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre. Garage. Plein prix: $10,900.
St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Garage. Très bonne location. Comptant requis: $1,900. Balance $90 par mois.
Pour plus d'information
appeler PAUL GAGNON
Bureau: 247-9267
Résidence: CHapel 7-7603
17-531-18C.

ON DEMANDE
Pour l'école de Dunrea no 147, un instituteur ou une institutrice bilingue pour enseigner les grades 3, 4 et 5. Salaire selon l'échelle établie par le Département d'Education. **S'adresser à Guy Paradis, sec.-trés., Dunrea, Man.** 14-429-T.F.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice bilingue catholique pour école publique de Gravelbourg pour ensigner grade 4. Salaire: $2,800 à $7,700 selon qualifications. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask.** 16-484-18C.

ON DEMANDE
On demande pour l'école Léonard no 1911, instituteur ou institutrice pour une classe élémentaire d'un grade. Echelle de salaire en voie de négotiation. **Pour plus d'informations s'adresser à Robert Guay, président, Powerview, Man.** 16-487-T.F.

ON DEMANDE
Pour l'école Provencher d'Aubigny. Institutrice bilingue pour grades 3, 4 et 5. Pour plus de renseignements, s'adresser à Louis Guillou, sec. **Téléphone Ste-Agathe 307-31.** 17-518-18C.

ON DEMANDE
Instituteur ou institutrice pour école indienne. Une vingtaine d'enfants aux grades 1-2-3-4. Chambre et cuisine attenantes à l'école. Pour septembre 1963. Nord-Ouest Ontario. Permis accepté. **Ecrire à R. P. E. Benoit, O.M.I., C.P. 685, Red Lake, Ont.** 17-512-18C.

ON DEMANDE
Pour l'Institut Collégial de St-Jean-Baptiste, un professeur de sciences. Salaire: Echelle en voie de négociation. **Pour plus de renseignements, s'adresser au Secrétaire-trésorier, Division Scolaire de la Rivière Rouge, no 17, St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.** 17-523-21C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125
A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Entrées privées. Plomberie double. Chauffage: huile. Garage. Comptant requis: $5,000.
Norwood — Rue Eugénie. Duplex: 10 pièces. Revenu mensuel: $75. Comptant requis: $2,800.
St-Vital — Rue Humboldt. Bungalow: 4 pièces, 9 ans. Tapis mur à mur. Salle de récréation. Garage double. Lot: 50'. Comptant requis: $3,000.
Parc Windsor — $12,900. Bungalow: 4 pièces, 3 ans. Salle de récréation. Titre clair. Comptant requis: $1,000. Balance à termes.
Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.
N. BERNIER
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: CEdar 3-2027
17-532-18C.

A VENDRE
ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.
ST-VITAL
Maison 4 chambres à coucher sur lot d'une demi-acre. $8,800. $1,500 comptant.
ILE-DE-CHENES
120 acres, toutes en culture. Près village. Bon chemin gravelé. $77 l'acre à termes.
LORETTE
Ferme: 400 acres toutes en culture. 37 têtes de bêtes à cornes. Contrat de lait en fût 15,000 livres. Vendons tout: récoltes, machinerie, bêtes et contrat de lait pour $68,000. $35,000 comptant.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
17-531-18C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

Un érudit italien et le séparatisme

Interrogé sur le problème du séparatisme au Canada, le Dr Giovanni Sartori, un érudit italien et maître des conférences à l'Université de Florence sur l'histoire de la philosophie contemporaine et les doctrines de gouvernement, a déclaré:

"Je reconnais qu'il est sérieux et j'en éprouve de la gêne. Nous avons déjà dans le monde suffisamment de problèmes et nous devons considérer des unités politiques plus grandes, non plus petites. Le morcellement en politique est une expérience dangereuse et je souhaite que des négociations intelligentes contribueront à résoudre le problème et empêcheront un morcellement."

Le Comité exécutif de la Conférence Canadienne du Synode Evangélique Luthérien Augustana de l'Amérique du Nord

AVIS est donné par les présentes qu'une demande sera faite au Parlement du Canada durant la présente ou la prochaine session pour la promulgation d'une loi qui changerait le nom de The Lutheran Augustana Synod of North America à Western Canada Synod of the Lutheran Church in America et qui déterminerait le territoire à l'intérieur du Canada, au sein duquel les buts de la Corporation seront exercés, comme étant les provinces d'Alberta, de Colombie-Britannique et du Territoire du Yukon et une partie des Territoires du Nord-Ouest, et stipulant que les affaires de la Corporation seront gérées par un Bureau de Directeurs composé d'au moins six directeurs et pas plus de douze, lesquels seront élus conformément aux lois, régulations et règlements de la Corporation.

Daté à Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce 29e jour de juin, A.D. 1963.

Allen MacKimmie Matthews Wood
Phillips and Smith,
Barristers and Solicitors,
505 - 2e rue Sud-ouest,
Calgary, Alberta
Solicitors for the Applicant

TOUGAS REALTY
190, avenue Provencher
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Duplex: 8 pièces, 2 salles de bain. Chauffage: gaz. $10,500 à termes faciles.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces, 17 ans seulement. $9,300.
St-Boniface — Centre. Duplex moderne: 7 pièces. Prix réduit à $20,500.
Norwood — Cottage moderne: 6 pièces. Chauffage: gaz. $13,000.
Norwood — Triplex moderne: 12 pièces. Possession immédiate. $22,000 ou meilleure offre.
St-Boniface — Duplex moderne: 8 pièces. $19,800.
A.-J. BOULANGER
TELEPHONES:
Bureau, CHapel 7-8178
Résidence, WHitehall 3-2134
17-534-18C.

A VENDRE
Norwood—Rue Horace. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre supplémentaire pour coiffeuse. Bas prix: $12,000, à termes. Propriétaire transféré.
Rue De la Morénie — Bungalow stuc: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chambre au soubassement. Chauffage: huile. Prix: $11,500.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
St-Vital — Rue Essex. Bungalow en stuc: 4 pièces. Salle de récréation. Garage. Bel emplacement. Comptant requis: $2,500.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
17-535-18C.

A VENDRE
St-Boniface — Près basilique. Maison de rapport: 4 logis, entrées privées, 4 plomberies. 2 chauffages au gaz. Sur même lot, 2 autres maisons: 5 pièces chacune. Revenu annuel: $3,975. $10,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
Norwood — Rue Monck. $13,000. Maison pour famille: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Gaz. Lot: 50'. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Près école Taché. $13,500. Semi-duplex: 3 et 4. Entrées privées. 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au soubassement. Construite en 1947. $4,000 comptant.
Parc Windsor — Bungalow: 1 an. 3 chambres à coucher. Poêle encastré. $2,500 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Près hôpital. $8,500. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 47'. $2,500 comptant.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $8,500. Cottage: 5 pièces. Taxe: $104. Garage. Clôture. $2,500 comptant.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
18-546-18C.

SIMARD CONSTRUCTION
Nouvelles résidences complètement modernes
STE-ANNE — ST-ADOLPHE
et les régions avoisinantes
Prix à partir de
$9,500.00
avec
PAIEMENT INITIAL
AUSSI BAS QUE $1000.00
Paiements **minimes**
Termes de 10 et 15 ans
Taxes **minimes**
Grands lots
Une hypothèque
sans date d'échéance fixe
Seulement 7%
Pour information
appelez le seul agent
R. W. WILSON REALTY LTD.
Jean Colliou — CE 3-5290

ST. BONIFACE ESSO SERVICE
AUTREFOIS "HUB SERVICE"
Angle des rues Provencher et Taché



TELEPHONE:
CEdar 3-4654

M. Marcel Rajotte, propriétaire, désire remercier tous ceux qui lui ont rendu visite à l'occasion de l'ouverture officielle les 2 et 3 août. Il les remercie aussi pour la confiance qu'ils lui ont témoignée jusqu'ici et veut les assurer que le personnel de 'Esso Service' sera toujours empressé de les bien servir.

Le gagnant du grand prix a été M. Ian Gibb, 66, chemin Canberra, Parc Windsor, St-Boniface.

Prions pour les Anglicans, demande Son Exc. Mgr Flahiff

Dans sa lettre pastorale en date du 6 août, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, incite les membres du clergé, les religieux et les fidèles de son archidiocèse à prier conjointement avec les Anglicans durant leur congrès qui se tiendra à Toronto du 13 au 23 août. "Ce congrès, dit-il, qui est convoqué chaque dix ans, réunira des évêques, des ministres et des laïcs de l'Eglise Anglicane de toutes les parties du monde pour discuter des sujets de grave importance spirituelle. Les discussions sont destinées à avoir des répercussions sur le mouvement oecuménique qui attire heureusement les hommes, particulièrement les Chrétiens, vers une union plus étroite."

Les Pères du Concile Vatican II ont été profondément touchés l'automne dernier par la générosité de beaucoup de nos frères séparés, qui ont prié pour le succès de ce Concile. L'Eglise Anglicane du Canada avait alors réclamé des prières spéciales à cette intention. Ne nous laissons pas vaincre en générosité, dit Mgr Flahiff. Demandons à Dieu de bénir tous ceux qui prendront part à ce Congrès anglican et de rendre fructueuses leurs délibérations qui exerceront tant d'influence sur les prochaines dix années.

Son Excellence demande donc que dans toutes les églises et communautés religieuses de l'archidiocèse, les dimanche 11 et 18 août, l'on prie à cette intention.

"Magnifique" BUSTE du PAPE Jean XXIII
"Sa sagesse, sa compassion et sa puissante bonté ont muni l'humanité d'un nouvel héritage de courage et d'idéal pour l'avenir."
— Président Kennedy.
Un homme de paix, de charité, de sagesse et d'amour fraternel pour tous les peuples.
Ce buste de 6" de hauteur constitue un remarquable cadeau pour tous les foyers chrétiens. Commandez-en immédiatement. Fini marbre blanc ou bronze. Chacun: $2.00
De luxe, peinturé en couleur à la main. Chacun: $5.00
Empaqueté avec soin et envoyé n'importe où au Canada ou aux Etats-Unis, aux prix susmentionnés.
Envoyez argent, mandat postal ou chèque à
ACME ART STUDIOS,
Dept. G, 710-4e avenue, S.O.,
Calgary, Alberta.

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building,
356, rue Main, Winnipeg 1, Man.
Téléphone: WHitehall 3-4021



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Oldsmobile
• Corvair • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



AUDIENCES PUBLIQUES



COMMISSION ROYALE D'ENQUÊTE SUR LA FISCALITÉ

La Commission royale d'enquête sur la fiscalité tiendra des audiences publiques à Winnipeg du 26 au 30 août 1963. Les séances auront lieu à la salle no 200 de l'Hôtel du gouvernement à partir de 9 h. 30 du matin. Au cours des audiences, on versera au dossier de la commission les mémoires qui lui ont été soumis et les commissaires entendront les sociétés, les associations et les particuliers qui doivent lui présenter des renseignements et des opinions concernant l'incidence et les effets des impôts levés par le Parlement sur le fonctionnement de l'économie nationale, sur la marche des affaires, sur l'organisation de l'industrie et sur la situation des particuliers. Les personnes intéressées sont invitées à assister aux séances. Celles qui voudraient participer à une future audience sont priées de communiquer avec le secrétaire de la commission.

Le secrétaire de la Commission royale d'enquête sur la fiscalité,
G. L. Bennett.

Prière d'adresser toute correspondance au secrétaire; Ottawa.

Case postale 466,
Ottawa.